

Cyberharcèlement : comment le prévenir en tant qu'enseignant

**État des lieux et perspectives dans le canton de
Neuchâtel**

Formation primaire

Mémoire de Bachelor de : **Noémie Guyot**

Sous la direction de : **Nicole Trchsel**

La Chaux-de-Fonds, 30 avril 2019

Remerciements

Pour la réalisation de ce mémoire, je tiens en premier lieu à remercier les élèves et les enseignantes ayant accepté de répondre à mes questions. Je tiens aussi à remercier les directions des différents centres scolaires de Neuchâtel qui m'ont autorisée à soumettre les questionnaires dans leurs classes.

Mes remerciements vont également, sans ordre particulier, à Elisabeth Clerc, Guillaume Egger, Charlotte Müller et Claire Besson, pour leurs conseils, leurs relectures et leur soutien, prodigués tout au long de ce travail.

Finalement, je remercie Mme Nicole Trachsel pour son accompagnement.

Avant-propos

Résumé

Le cyberharcèlement est une forme de harcèlement, c'est-à-dire une répétition d'actions malintentionnées perpétrées à l'encontre d'une victime, commis au moyen d'outils de communication numérique. L'augmentation du nombre de smartphones avec accès à Internet rend cette nouvelle forme de harcèlement possible. Cette menace existe donc et est de plus en plus présente dans les écoles, car toujours plus d'élèves possèdent un appareil connecté.

Le présent travail s'intéresse au cyberharcèlement vu de l'angle de l'enseignant¹. Deux enquêtes – auprès des élèves et des enseignants – permettent de déterminer l'utilisation de smartphones connectés par les élèves ainsi que les ressources et les types de prévention du cyberharcèlement à disposition des enseignants. Les résultats montrent que la majorité (environ 63 %) des élèves de cycle 2 possède un smartphone connecté à Internet (hypothèse 1). Des quatre enseignantes interrogées, trois utilisent les nouvelles technologies en classe (hypothèse 2) et font de la prévention quant aux risques d'Internet (hypothèse 3). Toutes les enseignantes interviewées proposent diverses pistes à mettre en place face au cyberharcèlement (hypothèse 4) et une liste en est dressée, incluant les stratégies mentionnées dans la littérature, permettant ainsi de répondre à la question de recherche « comment prévenir le cyberharcèlement dans les classes ? ».

Cinq mots clés :

Cyberharcèlement, prévention, enseignants, élèves, smartphone.

¹ Par souci de clarté, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Liste des figures

Figure 1 : extrait des conditions d'utilisation de Facebook.....	10
Figure 2 : élèves de cycle 2 possédant un smartphone.....	27
Figure 3 : fréquence d'utilisation d'Internet sur le smartphone par les élèves interrogés.....	28
Figure 4 : fréquence d'utilisation des réseaux sociaux par les élèves interrogés.....	29
Figure 5 : réseaux sociaux utilisés par les élèves interrogés.....	29

Liste des tableaux

Tableau 1 : différences entre le harcèlement et le cyberharcèlement.....	13
Tableau 3 : Bellon & Gardette (2013) - Prévalence du cyberharcèlement à l'école.....	14
Tableau 4 : classes questionnées.....	24
Tableau 5 : profil des enseignants interrogés.....	25
Tableau 6 : ressources utilisées ou recommandées par les enseignantes.....	40

Liste des annexes

ANNEXE 1 : LISTE D'INSTANCE D'AIDE POUR LES ENFANTS EN DETRESSE	I
ANNEXE 2 : RESEAUX SOCIAUX LES PLUS UTILISES A CE JOUR	III
ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE	V
ANNEXE 4 : ENTRETIEN	VII
ANNEXE 5 : RELANCES	IX
ANNEXE 6 : CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION.....	XI
ANNEXE 7 : RESULTATS DE TOUS LES PARTICIPANTS.....	XIII
ANNEXE 8 : RESULTATS DES CLASSES DE 5 ^E	XVII
ANNEXE 9 : RESULTATS DES CLASSES DE 6 ^E	XXI
ANNEXE 10 : RESULTATS DES CLASSES DE 7 ^E	XXV
ANNEXE 11 : RESULTATS DES CLASSES DE 8 ^E	XXIX
ANNEXE 12 : TRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN 1	XXXIII
ANNEXE 13 : TRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN 2	XLIII
ANNEXE 14 : TRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN 3	XLIX
ANNEXE 15 : TRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN 4	LVII
ANNEXE 16 : TRANSCRIPTION-TRADUCTION DE L'ENTRETIEN 1	LXVII
ANNEXE 17 : TRANSCRIPTION-TRADUCTION DE L'ENTRETIEN 2	LXXIII
ANNEXE 18 : TRANSCRIPTION-TRADUCTION DE L'ENTRETIEN 3	LXXIX
ANNEXE 19 : TRANSCRIPTION-TRADUCTION DE L'ENTRETIEN 4	LXXXV

Sommaire

INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1. PROBLEMATIQUE	3
1.1 DEFINITION ET IMPORTANCE DE L'OBJET DE RECHERCHE.....	3
1.1.1 <i>Raison d'être de l'étude</i>	3
1.1.2 <i>Présentation du problème</i>	4
1.1.3 <i>Intérêt de l'objet de recherche</i>	7
1.2 ETAT DE LA QUESTION.....	9
1.2.1 <i>Origine ou bref historique</i>	9
1.2.2 <i>Champs théoriques et concepts</i>	11
1.2.3 <i>Résultats de recherches, théories et synthèses</i>	14
1.2.4 <i>Controverses et ressemblances entre études</i>	15
1.2.5 <i>Ressources à disposition pour la prévention du cyberharcèlement</i>	16
1.2.6 <i>Point de vue personnel à l'égard de la théorie</i>	16
1.3 QUESTION DE RECHERCHE ET HYPOTHESES DE RECHERCHE.....	17
1.3.1 <i>Identification de la question de recherche</i>	17
1.3.2 <i>Hypothèses de recherche et objectif du travail</i>	17
CHAPITRE 2. METHODOLOGIE	19
2.1 FONDEMENTS METHODOLOGIQUES.....	19
2.1.1 <i>Type de recherche</i>	19
2.1.2 <i>Type d'approche</i>	20
2.1.3 <i>Type de démarche</i>	20
2.2 NATURE DU CORPUS.....	21
2.2.1 <i>Récolte des données</i>	21
2.2.2 <i>Echantillonnage</i>	24
2.3 METHODES ET/OU TECHNIQUES D'ANALYSE DES DONNEES.....	25
2.3.1 <i>Transcription</i>	25
2.3.2 <i>Traitement des données</i>	25
2.3.3 <i>Méthodes et analyse</i>	26
CHAPITRE 3. ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS	27
3.1 QUESTIONNAIRES.....	27
3.2 ENTRETIENS.....	30
3.2.1 <i>Utilisation des nouvelles technologies en classe</i>	31
3.2.2 <i>Prévention à l'école</i>	33
3.2.3 <i>Cyberharcèlement</i>	35
3.2.4 <i>Pistes d'action proposées</i>	38
3.2.5 <i>Liens entre la théorie et la pratique</i>	39

3.2.6 Formation des enseignants	40
CONCLUSION.....	43
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	47
OUVRAGES.....	47
SITES.....	48

Introduction

Avec l'avènement d'Internet dans nos écoles et son accès facilité par la possession de smartphones par nos élèves, le cyberharcèlement devient un problème dans nos classes. Ce phénomène, nommé également cyberintimidation ou *cyberbullying*, n'est pas étranger des établissements scolaires, et la scène médiatique relaie quantité d'histoires de suicides d'adolescents dus à ce type de harcèlement. Néanmoins, le suicide, bien qu'étant la plus dramatique, n'en est pas l'unique conséquence. En effet la peur de l'école ou le décrochage scolaire en sont également, ce qui nous concerne particulièrement en tant qu'enseignants.

Le choix de cette thématique a émergé suite à une expérience vécue lors de notre pratique. Avant le début de notre formation à la HEP-BEJUNE², nous avons enseigné dans une classe de 8^e année à 70 % pendant un an (2015-2016). Lors de cette année, l'une de nos élèves a fait une tentative de suicide, le déclencheur de cet acte étant le cyberharcèlement. Les faits ont été perpétrés par des camarades de classe notamment. A part deux interventions de l'assistant scolaire au sein de la classe et quelques entretiens avec l'élève concernée, aucun encadrement n'a été proposé quant aux actions à prendre en classe pour que cela ne se reproduise pas. Nos recherches se situent donc au niveau de la prévention du cyberharcèlement en classe par les enseignants. En effet, particulièrement au demi-cycle 7-8^e, nous postulons que les élèves ont pratiquement tous un accès à Internet (via le smartphone notamment), mais qu'ils ne connaissent pas nécessairement les dangers liés à cet outil ou ne mesurent tout au moins pas les effets graves qu'ils peuvent avoir sur autrui en l'utilisant. Sensibiliser les élèves et les enseignants nous tient à cœur, car nous ne souhaitons à personne de souffrir comme cette élève et d'en arriver à un point de non-retour, à cause de mots laissés sans réflexion et cachés derrière un pseudo. Le mal-être d'un élève harcelé peut l'empêcher de se concentrer à l'école, d'entrer dans les apprentissages et même lui ôter toute envie de se rendre en classe. Il est donc important de pouvoir prévenir le cyberharcèlement.

Par ce mémoire, notre but consiste à proposer des pistes concrètes, actuelles et utilisables par les enseignants du cycle 2, afin de déceler, éviter et/ou prévenir les répercussions négatives des usages indésirables et malsains du smartphone. Dès lors, la prévention du *cyberbullying* est le sujet central de notre questionnement, notre question de recherche étant : comment prévenir le cyberharcèlement dans les classes ?

² HEP-BEJUNE est l'acronyme de Haute école pédagogique – Berne, Jura, Neuchâtel.

Par nos recherches, nous souhaitons mettre un terme à l'idée reçue selon laquelle les élèves de cycle 2 (8-12 ans) sont trop jeunes pour être concernés par le cyberharcèlement. Sur le terrain, notre but est de vérifier si les enseignants utilisent Internet en classe avec leurs élèves et si les règles régissant la Toile sont connues et appliquées tant par les uns que par les autres. Par ailleurs, il s'agit d'une part de questionner les élèves sur leur utilisation du téléphone portable et d'autre part d'interroger les enseignants sur la prévention à faire en classe quant à cette utilisation afin de pallier les risques de *cyberbullying*.

Le présent travail se découpe de la manière suivante. Tout d'abord, la problématique tente de cerner le problème du cyberharcèlement et de sa prévention en présentant plusieurs études. Ensuite, la méthodologie est présentée ; il s'agit ici d'une recherche mêlant le quantitatif, à l'aide des questionnaires administrés à 150 élèves, et le qualitatif, à l'aide des entretiens semi-directifs menés auprès de quatre enseignantes. L'approche est hypothético-déductive et la démarche compréhensive. L'échantillonnage est détaillé, puis le traitement des données est explicité. L'analyse est de type catégoriel thématique. Enfin, la partie d'interprétation des résultats permet de confronter les hypothèses et de répondre à la question de recherche posée dans la problématique. En outre, la conclusion permet une ouverture sur la suite à donner à ce mémoire.

Chapitre 1. Problématique

1.1 Définition et importance de l'objet de recherche

1.1.1 Raison d'être de l'étude

Pour commencer, nous définissons le cyberharcèlement selon Smith *et al.* (2008) : « un acte intentionnellement agressif commis par un groupe ou individu, au moyen de diverses formes de contacts électroniques, actes répétitifs et excessifs contre une victime qui a du mal à se défendre » (cité par Benbenishty & Nir, 2015, p.376). Cette définition sera étayée et discutée plus bas, et particulièrement au point 1.2.2. Le cyberharcèlement, appelé également *cyberbullying* à la suite des auteurs anglophones ou encore cyberintimidation chez les Québécois, est un phénomène présent à l'école, tout comme le harcèlement scolaire (voir par exemple Bellon & Gardette, 2013 ; Humbeeck, Lahaye & Berger, 2017). Cependant, les caractéristiques et conséquences du deuxième ne peuvent pas être simplement appliquées au premier, comme l'ont fait beaucoup d'auteurs pour décrire le cyberharcèlement (voir par exemple Elliott, 2015). En effet, bien que ces deux phénomènes se ressemblent dans le cadre scolaire, ceux-ci ne peuvent pas être considérés de la même manière, tant au niveau de la prévention qu'au niveau de l'intervention. Malgré une théorie bien fournie, peu d'auteurs proposent des pistes quant à la prévention du cyberharcèlement qui ont fait leurs preuves au niveau pratique. Barlett (2017) le déplore dans son article *From theory to practice: Cyberbullying theory and its application to intervention*, mais expose un modèle d'action qui n'a pas encore été testé chez les enfants.

Le but principal que se donne le présent travail est donc de se rendre sur le terrain pour récolter les témoignages d'enseignants ayant fait ou faisant de la prévention au cyberharcèlement dans leur(s) classe(s). Ceci afin de dresser un état des lieux de ce qui existe dans le canton de Neuchâtel en matière de prévention et de pouvoir lier la théorie à la pratique pour que les futurs enseignants ne se sentent pas désarmés, comme le souligne Blaya (2015a, p.75), dès leur entrée dans le métier. De plus, un changement de paradigme est en train d'opérer : les élèves *digital natives*³ sont en âge de devenir les nouveaux enseignants. En effet, les enfants nés avec les nouvelles technologies (après 1995 selon Costabile, citée par Bellon & Gardette, 2013) ont désormais plus de vingt ans. Cependant, bien qu'ils aient été les

3 Terme désignant les individus nés et ayant grandi avec les nouvelles technologies (voir Bellon & Gardette, 2013, p.105).

premiers à avoir connu le cyberharcèlement, ils n'ont malgré tout pas ou peu été éduqués aux risques d'Internet, et ne sont pas plus préparés que les enseignants plus chevronnés à faire face à des cas de *cyberbullying*. Bien que Spears, Campbell, Tangen, Slee & Cross (2015) positivent en disant de ceux-ci : « Cette nouvelle cohorte de futurs enseignants est à même de faire bénéficier les établissements scolaires de ses connaissances et représentations du harcèlement et du cyberharcèlement » (pp.111-2), selon plusieurs autres auteurs (voir par exemple Humbeeck *et al.*, 2017 ; Benbenishty & Nir, 2015 ; Cross, 2015), la formation initiale des enseignants comporte encore à ce jour des lacunes à ce sujet, et ce, dans différents pays. Ce mémoire se veut dès lors une ressource tant théorique que pratique pour les enseignants, qu'ils soient expérimentés ou novices.

1.1.2 Présentation du problème

Selon une étude menée par Arsène (2014), en France « [e]ntre 20 et 40 % en moyenne des jeunes sont confrontés au *cyberbullying* au moins une fois dans leur vie ». En Suisse, l'association Pro Juventute recense en 2012 un jeune sur cinq ayant été victime de harcèlement sur Internet⁴.

Non seulement cette forme de harcèlement n'existait pas avant l'essor des nouvelles technologies, mais l'impact qu'elle a sur les jeunes en âge d'être scolarisés est énorme. D'autant plus que les agresseurs ne se rendent pas nécessairement compte de la souffrance qu'ils causent, car ils ne sont pas confrontés à leur(s) victime(s) en direct et même souvent pas du tout (Elliott, 2015, p.70). Il est donc question de harcèlement parfois anonyme. Comme le remarque Blaya (2015a), « [l]'utilisation de pseudonymes, la falsification d'identité, l'ouverture de comptes mails temporaires ou la création de personnages fictifs sur des réseaux sociaux afin d'agresser autrui en toute impunité demandent seulement quelques instants » (p.71). De plus, comme le soulignent Gardette & Gardette (2014) « [l]e scrupule que pourrait éprouver un agresseur à ne pas trop bousculer sa victime dans une situation de face-à-face disparaît devant l'écran de l'ordinateur ». Le harcèlement peut alors devenir d'autant plus brutal. Bellon & Gardette (2013) vont jusqu'à comparer cette situation avec l'expérience de Milgram, menée au début des années 1960, et qui démontre qu'il est « infiniment plus facile de faire du mal à quelqu'un qu'on ne voit pas qu'à une personne que l'on a en face de soi » (p.27).

4 Agence Télégraphique Suisse (2012).

En Suisse, 93 % des ménages sont connectés à Internet⁵ et, avec le nombre croissant d'élèves en primaire possédant un téléphone portable en Suisse (79 % en 2017 selon l'étude MIKE⁶), les risques d'être exposé au cyberharcèlement sont élevés. Au vu du pourcentage conséquent d'élèves victimes de cyberharcèlement (13 %, toujours selon l'étude MIKE) relevé par diverses études⁷, il est important de se demander comment agir en tant qu'enseignant pour prévenir ou tout du moins sensibiliser les élèves aux conséquences liées au cyberharcèlement. Toute la difficulté réside dans le fait que l'accès à Internet des élèves n'est pas contrôlable par les enseignants. En effet, ceux-là sont de plus en plus nombreux à posséder un smartphone connecté et un contrôle de la part de leurs enseignants pourrait constituer une violation de leur vie privée.

Dès lors, la question est de savoir comment agir pour éviter les cas de cyberharcèlement. Cette question est d'autant plus importante que l'impact sur les victimes peut devenir très grave, avec pour conséquences la peur de se rendre en classe par exemple ou la dépression, ou encore un mal-être tellement grand qu'il peut les mener jusqu'au suicide dans les cas extrêmes⁸. Quintin, Jasmin & Théodoropoulou (2016) parlent en termes de cyberintimidation et relèvent plusieurs études s'intéressant à la relation entre celle-ci et le suicide. Ils notent que « la cyberintimidation, comparée à l'intimidation plus traditionnelle, est davantage liée au suicide (Gini et Espelage, 2014) » (p.8) et que « les enseignants et les directions d'école ont une représentation inadéquate de la situation (Trachtenbroit, 2011) » (p.8). Outre le suicide, les études recensent également des cas de stress permanent et de peur constante (Chagnon, 2011, p.35) ; un manque de concentration sur le travail scolaire (Blaya, 2015b, p.132 ; Elliott, 2015, p.160) ; une implication moindre à l'école, plus d'absentéisme et un sentiment d'insécurité (Arsène & Raynaud, 2014, p.253). Blaya (2015a) ajoute que « [l]es élèves victimes de façon répétée se sentent moins bien dans leur classe que les autres » (p.79). Saint-Laurent (2012), quant à elle, liste les conséquences de la cyberintimidation comme suit :

L'élève peut...

- perdre confiance en ses pairs, en la vie ;
- perdre l'estime de soi ;
- perdre l'appétit et tomber dans un état dépressif ;

5 Froidevaux (2018).

6 MIKE est l'acronyme de Medien, Interaktion, Kinder, Eltern. Cette étude est présentée plus en détails au point 1.2.3.

7 Voir par exemple Bellon & Gardette (2013).

8 Voir par exemple Blaya (2015b), p.132.

- déverser dans un état dépressif, s'isoler davantage ;
- développer des maladies physiques et psychologiques.

Il semble donc important, en tant qu'enseignant, de pouvoir reconnaître ces signes afin de mettre un terme au cyberharcèlement si ceux-ci en sont effectivement les conséquences. Celles-ci sont non-négligeables et devraient pouvoir être évitées si le *cyberbullying* est connu et une prévention mise en place en classe.

Cependant, l'accès à Internet est constamment facilité. Non seulement « l'accès à Internet depuis le domicile est élevé et commence bien avant l'adolescence : 37 % des 3-4 ans ; 58 % des 5-7 ans, 87 % des 8-11 ans et 95 % des 12-15 ans sont utilisateurs de réseaux sociaux au moins une fois pas [sic] semaine (Ofcom, 2012) »⁹, mais de plus en plus d'espaces publics offrent également une connexion WiFi gratuite. Il suffit parfois d'entrer une adresse e-mail pour pouvoir se connecter pendant une heure ou plus. Les utilisateurs n'ont même plus besoin de se rendre dans un café pour ce faire, car certaines villes, comme Neuchâtel¹⁰ par exemple, ont développé un réseau d'antennes WiFi publiques dans des endroits à l'extérieur. Bien que, dans le cas de Neuchâtel, ce projet se veuille une possibilité de favoriser l'accès à Internet pour les citoyens neuchâtelois et les touristes, il n'est nulle part mention qu'il faille être majeur pour bénéficier de ce service.

Cet état de fait questionne le rôle des parents des enfants ayant un smartphone. En effet, si celui-ci leur a été donné, c'est d'une part pour rassurer les parents (leur enfant reste atteignable) et d'autre part pour leur permettre de jouer et d'envoyer des messages à leurs amis. Cependant, *quid* du contrôle parental quand il s'agit de surfer sur Internet et d'utiliser les réseaux sociaux ? Bellon & Gardette (2013) parlent de différents comportements de la part des parents face à l'utilisation que leur enfant fait d'Internet. Les auteurs définissent trois syndromes (p.110) qui sont signes que les parents n'ont plus aucun contrôle :

- Le syndrome du *jeune expert* consiste en une sorte de démission de la part des parents : ils considèrent que leur enfant est plus compétent qu'eux face aux nouvelles technologies et le laissent faire.
- Le syndrome du *journal intime* se manifeste en une crainte des parents de se mêler des activités de leur enfant sur Internet, comme si celles-ci faisaient partie d'un réel journal intime.

9 Selon une étude réalisée au Royaume-Uni, citée par Thomson & Smith (2015), p.31.

10 Arcantel SA (2018).

- Le syndrome de la *bedroom culture* repose sur le fait de tout mettre à disposition de l'enfant dans sa chambre : télévision, téléphone, ordinateur, connexion Internet... Les parents renoncent dès lors à surveiller les activités en ligne de leur enfant.

Un manque de connaissances et de compétences du côté des parents est donc à déplorer selon ces auteurs. Cela expliquerait l'absence de contrôle qui en découle.

Comme l'école n'a pas ou très peu accès à la sphère privée des familles et que les enseignants ne peuvent pas maîtriser ce qui se fait sur les smartphones de leurs élèves, il semble clair que le contrôle ne peut pas se faire en direct, mais par une prévention et une sensibilisation quant à cet outil technologique mis dans les mains des enfants.

1.1.3 Intérêt de l'objet de recherche

Divers programmes de prévention existent en Suisse et sont à la disposition des enseignants. Par exemple, l'organisme Action Innocence propose plusieurs séquences clé-en-main par année au sujet de l'utilisation d'Internet ainsi qu'une formation pour adultes¹¹. Ce site est proposé sur le portail RPN (Réseau pédagogique neuchâtelois)¹² où d'autres ressources sont également disponibles. Sur ce réseau, on trouve notamment la charte informatique du RPN, tant à l'attention des enseignants que des élèves, qui donne les règles d'utilisation des outils informatiques dans les écoles neuchâteloises¹³. Dans celle-ci, il n'est pas directement question de cyberharcèlement, mais il est expliqué non seulement les règles de bienséance (on parlera de netiquette) et de sécurité sur Internet mais également quelles sont les conséquences juridiques de leur non-respect. Il existe également une brochure, disponibles dans les ressources numériques du Plan d'études roman (ci-après PER), sur les compétences MITIC¹⁴ à l'école¹⁵. Dans celle-ci, le cyberharcèlement est abordé dans un chapitre où des pistes sont proposées face à différents comportements inacceptables en ligne (pp.35-40). Au niveau de la prévention, il est dit que

[d]ans les écoles entretenant une culture ouverte de la communication, qui adoptent une position claire et où les procédures à suivre en cas d'incident sont connues, les élèves sont davantage enclins à signaler un problème. Par ailleurs, les enseignants sont eux aussi sensibilisés par les mesures de prévention et la

11 Action Innocence (<https://www.actioninnocence.org/prevention/>).

12 RPN (<https://portail.rpn.ch/enseignants/fg/Pages/fg-mi.aspx>).

13 Téléchargeable à <https://portail.rpn.ch/enseignants/fg/Pages/fg-ci.aspx>.

14 MITIC est l'acronyme de Médias, Images et Technologies de l'Information et de la Communication.

15 Téléchargeable à https://bdper.plandetudes.ch/uploads/ressources/2790/Brochure_Comp%C3%A9tences_MITIC_2017.pdf.

charge qui pèse sur leurs épaules est réduite lorsqu'un processus standard a été défini. (p.38)

Or, aucune précision n'est donnée au sujet de la sensibilisation des enseignants. Nous supposons donc qu'elle est différente selon les cercles scolaires et non précisée ici pour cette raison.

Néanmoins, malgré ces outils précieux, dans le PER, à part un passage disant que « [l']enseignant s'assure de l'adéquation des sources et fait de la prévention concernant Internet et les données personnelles »¹⁶, la prévention au cyberharcèlement en tant que tel n'est pas mentionnée. C'est à l'enseignant de fouiller pour trouver les informations quant à ce phénomène. De plus, les MITIC, dans le cadre desquels il serait idéal de parler de *cyberbullying* et d'en faire la prévention, sont enseignés lors de la période de formation générale au cycle 1, mais celle-ci disparaît de l'horaire au cycle 2. Il revient alors à l'enseignant d'intégrer les MITIC aux autres disciplines et c'est donc à chacun de décider ce qu'il en fait.

En outre, c'est à l'enseignant de s'intéresser et de chercher pour être tenu au courant, ainsi que d'intégrer la prévention au cyberharcèlement aux autres matières scolaires. De plus, dans le cadre de la formation initiale de la HEP-BEJUNE, aucun cours n'est dédié aux violences scolaires et encore moins au cyberharcèlement (cf. Plans de cours de la volée 16-19). En effet, bien qu'il existe un module à choix en formation générale où le harcèlement est discuté, celui-là n'est pas dispensé à tous les étudiants. Ce manque est surprenant étant donné les chiffres conséquents de cas de cyberharcèlement à l'école primaire. Si un élève sur cinq en est victime selon les chiffres de Pro Juventute mentionnés plus haut, tous les enseignants ont eu, ont ou auront affaire au *cyberbullying*. Comment expliquer que les futurs enseignants ne soient pas formés aux risques de harcèlement sur Internet ? Comment s'en sortent-ils sur le terrain ? Il existe différentes formations continues¹⁷ proposées par la HEP-BEJUNE traitant le sujet, tant au niveau de la prévention que de l'action *a posteriori*. Le présent travail se donne donc pour objectif d'aller voir sur le terrain quelles sont les stratégies que les enseignants mettent en place face au cyberharcèlement et s'ils ont d'autres pistes fonctionnelles que celles prescrites dans la littérature.

16 PER (http://www.plandetudes.ch/web/quest/FG_21/).

17 Dans l'offre 2018-19 (https://ma.hep-bejune.ch/ords_web/f?p=303:1:16508884814718::NO::), par exemple : « Harcèlement, bouc émissaire, que faire ? » par F. Roth à Delémont ; « Conférence MITIC » par M. Simon à Bienne.

Le manque de formation au sujet du cyberharcèlement n'est pas uniquement présent au sein de la formation initiale des enseignants de la HEP-BEJUNE. Plusieurs auteurs corroborent ces observations. Par exemple, Cross *et al.* (2015) remarquent que

les enseignants en formation initiale ont aussi un faible sentiment d'auto-efficacité, avec moins de 10 % des participants qui se sentent suffisamment confiants pour gérer les problèmes de cyberviolence (Beran, 2005 ; Hanewald, 2008). Ceci nous amène à conclure que la formation initiale doit se concentrer sur le développement des compétences dans le domaine. (p.102)

Certains tirent même la sonnette d'alarme en disant qu'il y a « urgence d'outiller les enseignants pour leur permettre de contrôler les espaces et de maîtriser les groupes au sein desquels la violence [...] risque de se manifester entre les élèves » (Humbecq *et al.*, 2017, p.41).

Malgré cette absence de connaissances et de compétences, il est du ressort de l'école d'offrir un cadre d'apprentissage sain, exempt de peur et de mal-être, pour tous ses élèves. Son rôle face au cyberharcèlement est de faire connaître ce phénomène et de prendre les dispositions pour qu'il soit sanctionné si la prévention ne suffit pas. Il est du devoir de l'école de faire connaître les risques d'Internet et les lois qui régissent la Toile aussi bien que la cour de récréation et la classe. Cependant, celles-ci sont parfois mal connues des enseignants et donc difficilement applicables aux élèves. Il paraît intéressant de voir quelle connaissance ont les enseignants qui font de la prévention au *cyberbullying* dans leur(s) classe(s), ce qui est également un objectif de ce travail.

1.2 Etat de la question

1.2.1 Origine ou bref historique

Selon Bellon & Gardette (2013), le cyberharcèlement a été défini pour la première fois par le professeur canadien Bill Belsey en 2003 :

La cyber-intimidation est l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (comme l'e-mail, le téléphone portable et les SMS, la messagerie instantanée, les pages Web personnelles) pour adopter délibérément, répétitivement et de manière agressive un comportement à l'égard d'un individu ou d'un groupe avec l'intention de provoquer un dommage à autrui. (p.18)

Avec la démocratisation d'Internet dans la deuxième partie des années 1990, une nouvelle forme de communication est née : celle des réseaux sociaux. Il s'agit de « sites permettant la mise en relation entre les individus sur Internet »¹⁸, avec en tout premier Classmates en

18 Bidet (2016).

1995¹⁹, puis MySpace en 2003²⁰, ou encore YouTube en 2005²¹ pour ne citer que ceux-ci. Avec l'ouverture au grand public du géant Facebook sur la Toile en 2006²², c'est aujourd'hui plus de deux milliards d'utilisateurs²³ qui sont en réseau. Nous parlerons majoritairement de ce réseau social, car il regroupe toutes les fonctionnalités proposées par les autres (pour une brève description de ceux-ci, voir annexe 2). Facebook devient alors la plus grande cour d'école, où quantité d'informations sont échangées, que ce soit des photos, des données personnelles ou encore des *like* ou des messages instantanés, sans obligatoirement connaître les personnes de son réseau, et fait rêver plus d'un jeune. Malgré une limite d'âge fixée à treize ans dans le contrat d'utilisation et des règles précises quant à la netiquette²⁴, beaucoup d'enfants bien plus jeunes ont un compte Facebook.

 Revenir en haut

3. Vos engagements envers Facebook et notre communauté

Nous fournissons ces services à vous et à d'autres personnes pour faire progresser notre mission. En échange, nous avons besoin que vous preniez les engagements suivants :

1. Qui peut utiliser Facebook

Lorsque les personnes répondent de leur avis et de leurs actions, notre communauté est plus sûre et plus responsable. Pour cette raison, vous devez :

- utiliser le nom que vous utilisez au quotidien ;
- fournir des informations exactes à propos de vous ;
- créer un seul compte (le vôtre) et utiliser votre journal à des fins personnelles ;
- ne jamais partager votre mot de passe, autoriser d'autres personnes à accéder à votre compte Facebook, ni transférer votre compte à quiconque (sans notre autorisation).

Nous essayons de rendre Facebook accessible à tous, mais vous ne pouvez pas utiliser Facebook si :

- vous avez moins de 13 ans ;
- vous êtes un délinquant sexuel condamné ;
- nous avons précédemment désactivé votre compte pour non-respect de nos conditions ou de nos politiques ;
- vous n'êtes pas autorisé(e) à recevoir nos produits, nos services ou nos logiciels en vertu des lois applicables.

2. Ce que vous pouvez partager et faire sur Facebook

Nous voulons que les gens utilisent Facebook pour s'exprimer et partager du contenu qui leur importe, mais pas au détriment de la sécurité et du bien-être des autres ou de l'intégrité de notre communauté. Vous acceptez donc de ne pas agir de la manière décrite ci-dessous (ni d'encourager ou de soutenir les autres à le faire) :

1. Vous ne pouvez pas utiliser nos Produits pour faire ou partager quoi que ce soit :
 - qui enfreint les présentes conditions générales, nos [Standards de la communauté](#) et les [autres conditions et politiques](#) applicables à votre utilisation de Facebook ;
 - Qui est illégal, trompeur, discriminant ou frauduleux.
 - qui enfreint ou viole les droits d'autrui.
2. Vous ne pouvez pas importer de virus ou de code malveillant ni agir d'une manière qui pourrait désactiver, surcharger ou empêcher le bon fonctionnement ou l'apparence de nos Produits.
3. Vous ne devez pas collecter des données sur nos Produits ni accéder à de telles données par des moyens automatisés (sans notre autorisation préalable), ni tenter d'accéder à des données auxquelles vous n'êtes pas autorisé(e) à accéder.

Nous pouvons retirer le contenu que vous partagez en violation de ces dispositions et, le cas échéant, nous pouvons agir contre votre compte, pour les [raisons décrites ci-dessous](#). Nous pouvons également désactiver votre compte si vous enfreignez les droits de propriété intellectuelle d'autrui à plusieurs reprises.

Figure 1 : extrait des conditions d'utilisation de Facebook

19 Il s'agit du tout premier réseau social (Santos, 2017).

20 CBS News (<https://www.cbsnews.com/pictures/then-and-now-a-history-of-social-networking-sites/7/>).

21 Seydtaghia (2015).

22 Numerama (<https://www.numerama.com/startup/facebook>).

23 Statista (<https://fr.statista.com/statistiques/565258/facebook-nombre-d-utilisateurs-actifs-mensuels-dans-le-monde/#0>).

24 Les deux images ci-dessous sont des captures d'écran provenant du site <https://www.facebook.com/legal/terms/update>, faites le 18.08.18.

En effet, selon la recherche *EU Kids Online* (2010), « les trois-quarts des 9-16 ans ont un profil sur un réseau social. Bien que la plupart des réseaux sociaux aient une restriction d'âge à 13, cette recherche montre qu'un tiers des 9-12 ans possèdent déjà un profil » (cité par Thomson & Smith, 2015, p.31).

Ce développement de nouvelles méthodes de communication a par ailleurs vu naître avec lui une nouvelle forme de harcèlement : le cyberharcèlement. Une grande partie des études sur le *cyberbullying* se concentre sur les adolescents (12-16 ans, voir par exemple Benbenishty & Nir, 2015 ; Blaya, 2015a), alors qu'il y aurait lieu de cibler également la tranche d'âge des 8-12 ans, comme le montrent les résultats de l'étude ci-dessus.

Le cyberharcèlement se fait donc principalement *via* les réseaux sociaux et se développe au même rythme que ceux-ci. Le harcèlement scolaire prend dès lors une nouvelle ampleur en étant perpétré en ligne.

1.2.2 Champs théoriques et concepts

D'après le site de la Prévention suisse de la criminalité²⁵, « [l]e cyberharcèlement implique toujours plusieurs auteurs qui s'en prennent à une personne pendant un certain temps via Internet [...] dans le but délibéré de la blesser, de la menacer, de l'humilier ou de la harceler ». Cette forme de harcèlement peut être commise à travers divers actes. Ceux auxquels s'intéresse le présent travail sont en particulier la diffusion d'informations erronées et de fausses rumeurs, la diffusion et le chargement de photos ou de vidéos vexantes, falsifiées ou non, le fait de proférer des injures, de harceler, de menacer et d'exercer un chantage par message ou *via* les réseaux sociaux²⁶.

Une différence majeure entre le harcèlement « ordinaire » et le cyberharcèlement est qu'« [i]l n'est plus nécessaire au harceleur, porteur de l'intention initiale de nuire, de répéter ses méfaits sur la durée. Il lui suffit de mettre une image en ligne une seule fois pour que la dynamique s'enclenche sans retour possible »²⁷. Ainsi, démasquer les auteurs devient plus difficile, et les séquelles plus permanentes car accessibles au vu et au su de toute la communauté Internet. Selon Gardette & Gardette (2014), tous les coups sont permis, car même les adultes ne peuvent maîtriser totalement ce qui s'y passe.

25 SKPPSC (<https://www.skppsc.ch>).

26 Éléments présentés dans la liste fournie par le site de SKPPSC (<https://www.skppsc.ch>).

27 Gardette & Gardette (2014).

Dans ce travail, les termes cyberharcèlement, *cyberbullying* et cyberintimidation sont utilisés en tant que synonymes avec pour définition celle donnée au point 1.1. Certains auteurs parlent de cyberviolence (cf. Blaya, 2015a, 2015b), mais nous considérons que c'est un terme trop large, englobant aussi d'autres formes de violence que le harcèlement. Comme relevé plus haut, il existe différentes sortes de cyberharcèlement. Bellon & Gardette (2013) en proposent une classification à la suite de Nancy Willard (2007)²⁸ :

Flaming : brefs échanges très violents entre plusieurs protagonistes ; insultes ; vocabulaire très vulgaire ; pratiqué le plus couramment sur les réseaux sociaux.

Harassment : envoi répété de messages offensifs et violents.

Denigration : ensemble des ragots, rumeurs, calomnies visant à nuire à la réputation d'un individu en le diffamant ou en s'efforçant de le brouiller avec ses amis.

Impersonation ou masquerade : ensemble des usurpations d'identité à des fins malveillantes.

Outing ou trickery : divulgation d'informations intimes ou confidentielles. Le *sexting* est une forme de *outing* et consiste en la diffusion de photographies à caractère sexuel.

Exclusion : forme d'ostracisme ; une personne est volontairement mise à l'écart d'un groupe sur les réseaux sociaux par exemple.

Cyberstalking : traque sur Internet, sans répit pour la victime ; multiplication de messages injurieux ; diffusion de photographies gênantes.

Ces différentes formes de cyberharcèlement peuvent également se conjuguer entre elles, et il paraît compréhensible que l'enfant ou l'adolescent qui est victime de l'une ou plusieurs d'entre elles devienne mal dans sa peau.

Comme suggéré plus haut, le cyberharcèlement diffère du harcèlement scolaire sur plusieurs points. Établissons néanmoins ce que nous entendons par harcèlement scolaire avant d'en lister les différences avec le cyberharcèlement. Humbeeck *et al.* (2017) définissent le harcèlement comme un

pattern de comportements et/ou d'attitudes agressives mises en œuvre de manière répétitive par un ou plusieurs élèves pour exclure ou humilier l'un d'entre eux et/ou s'installer par rapport à lui dans un rapport systématique de dominance. [...] [Il s'établit une] dynamique mettant en œuvre une série d'interactions complexes entre agresseur(s), victime et spectateurs. (p.33)

28 pp. 19-20. Pour d'autres types de cyberharcèlement et des pistes pour s'en protéger, voir par exemple Kartner (2018).

Cette définition ressemble à celle du cyberharcèlement donnée plus haut, mais l'élément central qui diffère est le fait que les agressions ne se font pas *via* les nouvelles technologies.

Le tableau ci-dessous dresse une liste des principales différences²⁹.

Tableau 1 : différences entre le harcèlement et le cyberharcèlement

	Harcèlement	Cyberharcèlement
Lieux	Dans le cadre scolaire et sur le chemin de l'école.	Sur Internet, donc partout.
Supports	Par oral et donc en face, ou à l'aide de billets circulant en classe. L'agresseur est physiquement présent.	Internet, que ce soit par ordinateur ou smartphone, <i>via</i> les réseaux sociaux, des messageries instantanées ou des forums par exemple.
Témoins	Les camarades de classes et/ou les autres élèves de l'établissement.	Toute la communauté Internet, diffusion à grande échelle.
Anonymat	Les agresseurs sont connus de la victime.	Les agresseurs ne sont pas forcément connus de la victime. De plus, ceux-ci peuvent aisément se faire passer pour quelqu'un d'autre également.
Culpabilité	Les agresseurs sont en présence de leur victime et donc voient la détresse qu'ils causent et peuvent s'en sentir coupables.	Sur Internet, plus de gens deviennent des agresseurs et il semble normal de faire de même. De plus l'impact des propos de l'agresseur sur sa victime n'est pas visible par celui-ci, ce qui ne lui permet pas toujours de se rendre compte de sa brutalité.
Durée	Variable, mais seulement dans le cadre scolaire, donc répit à la maison et dans d'autres lieux.	24h/24, 7j/7, sans moyen souvent de faire disparaître les traces sur la Toile.
Impact	Honte, impuissance, insécurité, isolement, mais certains lieux permettent un répit.	Honte, impuissance, insécurité permanente, isolement perpétuel, aucun répit.

Ainsi, le cyberharcèlement, tout comme le harcèlement scolaire, ne doivent en aucun cas être pris à la légère. Blaya (2015a) souligne toutefois un lien entre ces deux formes de violence scolaire : « [i]l est démontré que le harcèlement et le cyberharcèlement sont souvent le fait d'élèves d'une même classe ou d'un même établissement » (p.74). Dès lors, l'école est le meilleur endroit pour d'une part sensibiliser les élèves à ce phénomène, et d'autre part instaurer une culture de respect qui durerait hors de l'école (Chehab & Bowen, 2016, p.500).

Un tableau non-exhaustif listant les quinze réseaux sociaux les plus utilisés de nos jours³⁰ et exposant les différentes fonctionnalités de ceux que les jeunes utilisent principalement (i.e.

29 Tableau inspiré de l'article « Différences avec le harcèlement » (<https://cyberharcèlement561.wordpress.com/2017/01/09/differences-avec-le-harcelement/>, 2007), ainsi que du site Jeunes et médias.

30 Selon les chiffres de Viard (2018).

SnapChat, Instagram, Facebook et WhatsApp³¹) se trouve en annexe 2. Celui-ci permet au lecteur de se faire une idée des activités que les jeunes ont en ligne.

1.2.3 Résultats de recherches, théories et synthèses

Plusieurs études ont été faites dans le milieu scolaire afin de déterminer, d'une part, l'accès aux divers outils de communication numérique par les élèves et, d'autre part, le nombre d'entre eux déjà victimes de cyberharcèlement. L'étude MIKE, par exemple, menée en 2015 et en 2017 par l'Université des sciences appliquées à Zurich auprès de 1065 enfants des trois régions linguistiques de la Suisse en âge d'être à l'école primaire, montre que 79 % d'entre eux ont un téléphone portable et 13 % ont déjà été au moins une fois victime de cyberharcèlement³². Bellon & Gardette (2013), quant à eux, présentent un tableau comparatif d'enquêtes menées dans plusieurs pays (voir ci-dessous). Ils révèlent qu'entre 2.2 et 22 % d'élèves ont été victimes de cyberharcèlement (p.52). Pour Benbenishty & Nir (2015), le taux de victimes atteindrait même 46 % (p.14). Cependant, comme tous les auteurs ne sont pas d'accord sur la définition à donner au cyberharcèlement, ces chiffres sont à prendre avec les précautions qui s'imposent.

Tableau 2 : Bellon & Gardette (2013) - Prévalence du cyberharcèlement à l'école

Pays	Auteurs	Année	Résultats
Australie	Campbell	2005	14 %
Belgique	Vanderbosch <i>et al.</i>	2006	11.1 %
Canada	Beran, Li	2005	21 %
Espagne	Otega <i>et al.</i>	2008	20 %
Finlande	Salmivalli <i>et al.</i>	2006	2.2 %
France	Blaya	2010	18.4 %
Pays-Bas	Van den Eijnden <i>et al.</i>	2006	17 %
Royaume-Uni	Smith	2008	22 %
USA	Kovalski, Limber	2007	18 %
Suède	Slonje, Smith	2007	18 %

31 Selon les chiffres des études IGEM-digiMONITOR (2017) et JAMES (2016).

32 Action Innocence (<https://www.actioninnocence.org/news/etude-mike-2017/>).

Pour faire face à ce panorama alarmant, Elliott (2015) propose des pistes d'actions pour les enseignants et les parents afin de prévenir le harcèlement. Comme le soulignent Bellon & Gardette (2013), « [e]n milieu scolaire, les élèves se connaissent, il n'y a donc pas de relations purement virtuelles ». Le cyberharcèlement fait partie du harcèlement scolaire tout court et donc ces pistes d'actions peuvent être extrapolées et utilisées par les enseignants en classe. Dans son chapitre 12 (pp.225-40) Elliott (2015), expose des stratégies de prévention à exploiter en classe. Celles-ci permettent non seulement de parler de harcèlement avec les élèves mais également qu'ils se documentent sur le sujet (en jouant des saynètes par exemple) et elles renforcent aussi positivement la dynamique de classe. Par ailleurs, elle donne des modèles de documents (pp.257-64) : des questionnaires qui permettent de vérifier « la prévalence du harcèlement et de la maltraitance dans [l']école », un exemple de contrat rédigé par les élèves et ratifié par l'enseignant, une lettre informative sur le sujet aux parents, une liste de questions sous forme de « que faire si ? », permettant d'ouvrir le débat avec les élèves. De plus, la Prévention suisse de la criminalité, dans son fascicule *Cyberharcèlement : agir de bon droit*, souligne l'importance d'instaurer un climat positif en classe et de susciter la confiance. Elle rajoute : « Quand les enfants et les enseignants se sentent à l'aise, le risque de cyberharcèlement est minime » (p.5)³³. Il s'agit donc là de différentes suggestions quant aux manières possibles de faire de la prévention en classe.

En outre, il existe en Suisse de nombreuses instances d'aide pour les enfants en détresse. Dans le canton de Neuchâtel, une liste est à la disposition du public sur le site du RPN³⁴. Il est important que celle-ci soit accessible non seulement aux élèves, mais aussi aux parents, et donc nécessaire de la présenter en classe.

Notons encore que, dans son bulletin 2018-2019, le SEO (Service de l'enseignement obligatoire) du canton de Neuchâtel donne des adresses de référence aux enseignants victimes de harcèlement, mais le harcèlement entre élèves n'est pas mentionné et il n'est nulle part question de cyberharcèlement³⁵.

1.2.4 Controverses et ressemblances entre études

Comme évoqué plus haut, les divergences de définition du cyberharcèlement ne permettent pas à ce jour d'établir un panorama précis et comparatif de ce phénomène entre les pays. Une étude faite dans telle école ne peut pas ou difficilement être applicable ailleurs car, d'une part,

33 Téléchargeable à <https://www.skppsc.ch/fr/sujets/internet/cyberharcelement/>.

34 RPN (<https://portail.rpn.ch/eleves/fg/Pages/fg-aide.aspx>), copie en annexe 1.

35 SEO (<https://www.ne.ch/autorites/DEF/SEEO/Documents/BulletinSEO.pdf>).

les questionnaires ne sont pas uniformisés et, d'autre part, les objectifs diffèrent. Par exemple, certaines recherches se focalisent sur l'impact du genre ou le niveau socio-économique des élèves, variables qui ne nous intéressent pas ici. En outre, l'âge de la population d'étude varie d'une enquête à l'autre.

De plus, les systèmes scolaires ainsi que la formation initiale des enseignants ne sont pas les mêmes d'un pays à l'autre, ni même parfois au sein du même pays (i.e. la Suisse notamment). La prévention et/ou la gestion du cyberharcèlement ne sont donc pas effectuées de la même manière d'une école à l'autre.

Malgré tout, toutes les études présentées ici s'accordent à dire qu'il y a un manque quant à l'information sur le cyberharcèlement à l'école et que la prévention de celui-ci est primordiale afin d'en réduire les risques.

1.2.5 Ressources à disposition pour la prévention du cyberharcèlement

Les différents auteurs et études présentés aux points ci-dessus évoquent plusieurs moyens permettant de prévenir le cyberharcèlement. Nous dressons ici une liste récapitulative des ressources disponibles pour effectuer de la prévention en classe :

- séquence Action Innocence ;
- formation Action Innocence ;
- charte informatique RPN ;
- saynètes mettant en scène le (cyber)harcèlement ;
- questionnaires sur la prévalence du (cyber)harcèlement ;
- contrat ou texte rédigé par les élèves ;
- lettre informative aux parents ;
- débat avec les élèves ;
- brochure sur les compétences MITIC ;
- liste d'instances d'aide sur RPN.

Ces ressources sont comparées aux pistes proposées par les enseignantes dans nos résultats (point 3.2.5).

1.2.6 Point de vue personnel à l'égard de la théorie

Il est important de souligner que l'une des grandes limites du présent travail réside dans le fait que les nouvelles technologies évoluent à une rapidité telle que sa validité ne peut être que de courte durée. En effet, si certains réseaux sociaux sont déjà tombés en désuétude (comme MySpace ou SkyRock par exemple), ceux qui sont actuels de nos jours ne sont pas à l'abri

d'une nouveauté qui les supplante. Il en va de même pour les études présentées plus haut. En effet, bien que nous ayons exposé les recherches les plus récentes disponibles dans la littérature, celles-ci datent déjà de quelques années et ne sont pas au fait des dernières nouveautés. Néanmoins, il semble essentiel de mettre le cyberharcèlement sur le devant de la scène car, même si les supports pour le perpétrer évoluent et changent, ses caractéristiques et ses conséquences restent identiques.

1.3 Question de recherche et hypothèses de recherche

1.3.1 Identification de la question de recherche

Le but que se donne ce travail est de dresser un état des lieux dans le canton de Neuchâtel, c'est-à-dire d'enquêter sur l'utilisation par les élèves d'Internet *via* le smartphone dans les classes de cycle 2, afin de mieux cerner les risques de cyberharcèlement dans le milieu scolaire. De plus, l'enquête menée auprès des enseignants vise à répondre à la question de recherche suivante : **comment prévenir le cyberharcèlement dans les classes ?**

Plus important encore, comment agir, en tant qu'enseignant, face à la menace qu'engendre une mauvaise utilisation du smartphone ? Bellon & Gardette (2013) posent la question autrement : « faut-il accompagner les jeunes dans l'usage des technologies de la communication ou bien est-il préférable de s'en maintenir radicalement à distance ? » (p.108). La question qui peut s'ensuivre est la suivante : les enseignants sont-ils assez formés pour pouvoir pallier les risques de cyberharcèlement ?

1.3.2 Hypothèses de recherche et objectif du travail

Afin de répondre à la question de recherche présentée ci-dessus, nous formulons quatre hypothèses que le présent travail se donne pour but de vérifier.

H1 : La majorité des élèves de cycle 2 possède un smartphone connecté à Internet.

H2 : Les enseignants utilisent les nouvelles technologies en classe.

H3 : Les enseignants font de la prévention au cyberharcèlement en classe, en évoquant les risques d'Internet et les lois qui régissent la Toile.

H4 : Les enseignants mettent diverses stratégies en place face au cyberharcèlement.

L'objectif principal de ce travail consiste premièrement à établir quelle utilisation les élèves font de leur smartphone connecté et deuxièmement à dresser un panorama des pistes et des perspectives pour l'enseignant quant à la prévention du cyberharcèlement à l'école.

Chapitre 2. Méthodologie

2.1 Fondements méthodologiques

2.1.1 Type de recherche

La recherche se passe en deux phases. La première, de type quantitatif, consiste à distribuer un court questionnaire à des élèves de cycle 2 du canton de Neuchâtel et concerne leur utilisation de smartphones connectés. Ce type de recherche permet de se faire une idée sur la quantité d'élèves entre 8 et 12 ans qui utilise Internet sans contrôle parental (cf. questionnaire présenté au point 2.2.1). Selon Van der Maren (2004), cette recherche est quantitative car elle résulte « d'un comptage portant sur des matériaux quantitatifs, c'est-à-dire des *données métriques* » (p.115). En effet, les questionnaires sont distribués à deux classes de chaque degré du cycle 2 (5, 6, 7 et 8^e années) de différents cercles scolaires neuchâtelois. Ceci équivaut environ à 150 élèves.

La seconde phase est de type qualitatif et se compose de quatre entretiens semi-directifs réalisés auprès d'enseignantes de cycle 2, toujours dans le même canton. Ce deuxième type de recherche « implique un contact personnel avec les sujets de la recherche, principalement par le biais d'entretiens et par l'observation des pratiques dans les milieux mêmes où évoluent les acteurs »³⁶. Mucchielli & Paillé (2012) en donnent la description suivante :

La recherche est dite "qualitative" principalement dans deux sens : d'abord dans le sens que les instruments et méthodes utilisés sont conçus, d'une part, pour recueillir des données qualitatives (témoignages, notes de terrain, images vidéo, etc.), d'autre part, pour analyser ces données de manière qualitative (c'est-à-dire en extraire le sens plutôt que les transformer en pourcentages ou en statistiques) ; la recherche est aussi dite qualitative dans un deuxième sens, qui signifie que l'ensemble du processus est mené d'une manière "naturelle", sans appareils sophistiqués ou mises en situation artificielles, selon une logique proche des personnes, de leurs actions et de leurs témoignages [...]. Ainsi en est-il de l'analyse des données qui met à profit les capacités naturelles de l'esprit du chercheur et vise la compréhension et l'interprétation des pratiques et des expériences plutôt que la mesure de variables à l'aide de procédés mathématiques. (p.13)

Les entretiens semi-directifs de la présente recherche entrent donc dans ce cadre qualitatif, étant donné qu'ils permettent de recueillir les témoignages de différentes enseignantes.

Il ne s'agit donc pas ici d'une recherche de type mixte à proprement parler, au sens qu'en donnent Johnson & Onwuegbuzie (2004). En effet, celle-ci mêle la recherche qualitative et la

36 Mucchielli & Paillé (2012), p.13.

recherche quantitative sur un même sujet. Cependant, dans ce travail, nous utilisons la recherche quantitative pour tenter de répondre à l'hypothèse 1, et la recherche qualitative se donne pour but de confronter les hypothèses 2, 3 et 4. Ces deux phases sont dès lors bien distinctes.

2.1.2 Type d'approche

L'approche retenue ici est de type hypothético-déductif. En effet, les hypothèses sont posées et l'objectif de cette recherche est d'utiliser les données récoltées afin de les confirmer ou de les infirmer. Huilier (s.d.) décrit cette approche en ces mots : « [Elle] va du général au particulier. La détermination d'une théorie de portée générale précède la vérification dans une situation particulière » (p.19).

2.1.3 Type de démarche

La démarche choisie est compréhensive. Non seulement la présente recherche a pour objectif de dresser un état des lieux de la prévention du cyberharcèlement dans le canton de Neuchâtel, mais ce travail cherche également à comprendre quels sont les signes précurseurs du cyberharcèlement en classe afin de proposer des pistes de prévention. Ce type de démarche consiste à comprendre le contexte présent, car, comme le soulignent Mucchielli & Paillé (2012), « seul le contexte peut faire apparaître la signification, laquelle n'est pas dans la connaissance des causes mais dans la connaissance de tous les éléments présents reliés entre eux » (p.41). Comme l'enquête, ici, s'inscrit dans le contexte social de la classe et que la prévention du cyberharcèlement demande une interaction entre les élèves et l'enseignant, il s'agit de faits « porteurs de significations véhiculées par des acteurs (hommes, groupes, institutions, etc.), parties prenantes d'une situation interhumaine. L'approche compréhensive postule également la possibilité qu'a tout homme de pénétrer le vécu et le ressenti d'un autre homme (principe de l'intercompréhension humaine) »³⁷. En effet, comprendre les interactions entre les élèves – qu'elles soient positives ou négatives – permet d'avoir un contexte dans lequel la prévention du cyberharcèlement prendra différentes formes selon celui-là.

Pour finir, l'objectif final de ce travail, à visée pratique, est de proposer de nouvelles pistes, tout en listant plusieurs ressources à disposition des enseignants, qu'ils soient experts ou novices.

37 Mucchielli & Paillé (2012), p.40.

2.2 Nature du corpus

2.2.1 Récolte des données

Comme suggéré brièvement ci-dessus, la récolte de données se fait en deux temps, à la suite des deux phases de la recherche. Premièrement, un questionnaire est rempli par huit classes de cycle 2 du canton de Neuchâtel. Deuxièmement, quatre enseignantes de ce même cycle et de ce même canton sont interviewées au moyen d'entretiens semi-directifs. Comme le disent Blanchet & Gotman (1992), « le choix entre l'entretien et le questionnaire réside essentiellement dans le type de données recherchées » (p.40). Ces auteurs développent de la manière suivante :

l'enquête par entretiens ne peut prendre en charge les questions causales, les "pourquoi", mais fait apparaître les processus et les "comment". Le questionnaire informe sur les caractéristiques de populations spécifiques et, en les classant, permet d'établir un lien de causalité probable entre les caractéristiques descriptives et les comportements. (p.41)

Le questionnaire est une liste de questions écrites auxquelles un sujet répond, par écrit également. Ici, le questionnaire permet d'établir une base statistique afin de montrer l'étendue possible du cyberharcèlement. Celui-là se présente sous forme de questions fermées, appelant trois types de réponses différents : les réponses par oui ou non ; les réponses à choix multiples ; les réponses avec échelle de gradation (jamais – seulement le weekend – moins d'une fois par jour – 30 min par jour – 1 h par jour – 2 h par jour – plus de 2 h par jour). Ces types de réponses ont été choisis afin d'avoir des résultats clairs et précis. Dans le questionnaire créé pour cette recherche³⁸, l'ordre des questions se veut « logique et harmonieu[x] afin de faciliter le cours de la réflexion des répondants » (Lorenzi-Cioldi, 2003, p.211).

L'un des objectifs d'un questionnaire, selon Ghiglione & Matalon (1978), est la vérification d'hypothèses. Les réponses à ces questions permettent donc, une fois analysées, de vérifier l'hypothèse 1, selon laquelle la majorité des élèves possède un smartphone connecté à Internet. Néanmoins, notons qu'il s'agit uniquement de la majorité des élèves questionnés, cette base ne permettant pas d'aboutir à une généralisation.

Quant à l'administration du questionnaire, elle se passe comme suit. Des enseignants du cycle 2 du canton de Neuchâtel sont approchés, et acceptent de donner le questionnaire à leurs élèves, en l'ayant lu au préalable. Nous le leur faisons parvenir en main propre ou à l'aide

38 Voir annexe 2.

d'une personne intermédiaire (collègue commun). Les avantages de cette méthode sont les suivants³⁹ :

- le temps de réponse est court ;
- l'anonymat des sujets est préservé (les élèves ne s'identifient pas sur l'exemplaire qu'ils remplissent, ce qui leur permet de répondre en toute franchise) ;
- le taux de participation est élevé.

Concernant les inconvénients, nous pouvons lister ceux-ci :

- le territoire est limité ;
- des autorisations sont requises (de la direction de l'établissement scolaire, car les élèves questionnés sont mineurs⁴⁰).

De plus, un pré-test est effectué en amont, auprès de 12 enfants volontaires du même âge que ceux de la recherche présentée ici, fréquentant des collèges différents de la ville de Neuchâtel. Ceci afin de vérifier si la formulation des questions est compréhensible et univoque, pour pouvoir rectifier certaines tournures ou clarifier les consignes au besoin⁴¹.

Pour la seconde phase, le choix s'est porté sur une récolte de données à l'aide d'entretiens semi-directifs. Dans l'entretien semi-directif, appelé également clinique ou structuré selon les auteurs, le chercheur a une liste de questions spécifiques qu'il pose au sujet tout en gardant la liberté d'en modifier l'ordre et la manière de les poser (Ghiglione & Matalon, 1978 ; Huilier, s.d.). Blanchet & Gotman (1992) parlent d'une structuration du dialogue permettant de produire un discours non dirigé (p.64).

Le guide d'entretien (cf. annexe 4) est conçu afin de produire toutes les informations nécessaires pour tester les hypothèses 2 à 4 de la recherche (Nils & Rimé, 2003, p.176). Ses buts fondamentaux sont : assurer que l'entretien se focalise sur les thématiques de la recherche et faciliter l'échange entre le chercheur et le sujet (Nils & Rimé, p.177). Une première partie introductive présente le chercheur et le cadre (HEP-BEJUNE) de la recherche ainsi que le type d'information à récolter et le but. Cette partie explicite également les conditions de l'entretien : « respect de la confidentialité, consentement libre, durée approximative, opportunités pour le participant de poser des questions »⁴². Elle se termine avec l'accord du sujet à être enregistré. Une deuxième partie consiste à rédiger les questions

39 Liste des avantages et des inconvénients quant à l'administration du questionnaire inspirée de Huilier (s.d.), pp.55-7.

40 Selon le code d'éthique de la recherche pour les Hautes Écoles pédagogiques (2002), p.5.

41 Pour une liste de questions à se poser pour un pré-test, voir par exemple Ghiglione & Matalon (1978) pp.136-7.

42 Nils & Rimé (2003), p.177.

et les organiser dans un document cohérent, c'est-à-dire le guide d'entretien. Les buts quant à cette rédaction sont les suivants⁴³ :

- circonscrire les contenus pertinents pour les objectifs de la recherche ;
- utiliser un langage clair et porteur de sens pour la population cible ;
- utiliser une formule de présentation qui maximise la validité et la fiabilité des réponses ;
- assurer un flux conversationnel agréable ;
- réduire les biais liés aux effets d'ordre des questions.

Nils & Rimé listent également sept recommandations à respecter lors de l'élaboration des questions (pp.177-8). Celle qui nous intéresse particulièrement ici est la septième, qui suggère de préparer une liste d'incitants à répondre ou de relances lorsque le sujet hésite ou répond de manière confuse. Celle-ci est disponible en annexe 5. Selon Blanchet & Gotman (1992), la relance est une « sorte de paraphrase plus ou moins déductive et plus ou moins fidèle, qui est une intervention subordonnée, s'inscrivant dans la thématique développée par l'interviewé » (p.80).

L'entretien semi-directif, tout comme l'entretien libre ou directif, présente des avantages et des inconvénients. Huilier (s.d.) les présente comme suit (pp.52-3).

Avantages :

- richesse de l'information (les sujets ont l'occasion de discuter avec le chercheur) ;
- taux de participation élevé (on estime que plus de 80 % des sujets sollicités pour participer à des entrevues acceptent de le faire) ;
- précision de l'information (le chercheur peut préciser le sens des questions, reformuler les réponses du sujet).

Inconvénients :

- ressources nécessaires (le temps requis pour faire des entretiens est considérable) ;
- nombre restreint de sujet (l'échantillon peut difficilement être de grande taille et viser des sujets répartis dans plusieurs régions géographiques) ;
- biais dans les réponses (réponses de manière perçue comme « désirables », absence d'anonymat, manière de poser les questions ou d'interpréter les réponses) ;
- compilation des données difficiles.

43 Liste tirée de Nils & Rimé (2003), p.177.

Aucun pré-test n'est prévu pour valider le guide d'entretien. En effet, comme il s'agit ici d'entretiens semi-directifs, il y a la possibilité, en situation, de reformuler sans changer le sens des questions.

2.2.2 Echantillonnage

Dans cette section, nous définissons la population. Selon Blanchet & Gotman (1992), il s'agit de « déterminer les acteurs dont on estime qu'ils sont en position de produire des réponses aux questions que l'on se pose » (pp.50-1). Nous avons tout d'abord sélectionné huit classes de cycle 2 du canton de Neuchâtel pour faire passer le questionnaire présenté plus haut. Dans ces huit, il y a deux classes de chaque degré, décrites dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : classes questionnées

Classes	Degré	Nombre d'élèves	Âge des élèves
1	5 ^e	16	8-9 ans (moyenne = 8.37)
2	5 ^e	16	8-9 ans (moyenne = 8.56)
3	6 ^e	19	9-11 ans (moyenne = 9.47)
4	6 ^e	21	9-11 ans (moyenne = 9.33)
5	7 ^e	17	10-11 ans (moyenne = 10.41)
6	7 ^e	19	10-11 ans (moyenne = 10.47)
7	8 ^e	21	11-12 ans (moyenne = 11.23)
8	8 ^e	21	9-13 ans (moyenne = 11.61)

Au total, 150 élèves sont questionnés. Cet échantillon permet de vérifier l'hypothèse 1, selon laquelle la majorité des élèves possède un smartphone connecté à Internet.

Pour l'entretien semi-directif, qui est une méthode non standardisée, « il est inutile d'interroger un très grand nombre de sujets. [...] Ce qui est important, c'est de s'assurer de la variété des personnes interrogées » (Ghiglione & Matalon, 1978, pp.50-1). C'est pourquoi nous avons choisi d'interviewer quatre enseignantes, une dans chaque degré du cycle 2. Le tableau ci-dessous présente une courte description des profils de chacune d'entre elles.

Tableau 4 : profil des enseignants interrogés

Enseignant	Âge	Années d'enseignement	Degré	Années dans ce degré	Titulaire	Pourcentage	Lieu de travail
1	57	34	5H	34	oui	80%	Neuchâtel
2	51	15	6H	3	non	29%	Neuchâtel
3	48	25	7H	7	oui	80%	Le Locle
4	48	24	8H	2	oui	100%	Val-de-Ruz

Comme le disent Blanchet & Gotman (1992), « [d]ans l'enquête par entretien, on bâtit le plus souvent un échantillon diversifié, qui repose sur la sélection de composantes non strictement représentatives mais caractéristiques de la population » (p.54). C'est pourquoi les profils présentés ci-dessus diffèrent, tant au niveau de l'âge qu'aux années d'expérience dans le métier. Toutefois, ces personnes enseignent toutes dans le canton de Neuchâtel et y ont suivi leurs études. Tout comme pour l'administration du questionnaire, elles ont été recrutées par l'intermédiaire de collègues communs.

Le canton de Neuchâtel a été choisi comme lieu d'enquête par souci de proximité, et également car nous comptons nous y établir professionnellement. Ainsi, les résultats de cette recherche auront un impact pratique en contexte.

2.3 Méthodes et/ou techniques d'analyse des données

2.3.1 Transcription

En premier lieu, nous nous penchons sur l'analyse des questionnaires. Étant donné que ceux-ci sont écrits et demandent majoritairement des réponses à choix multiples, aucune transcription n'est requise. L'analyse est développée au point 3.1.

En second lieu, il s'agit de transcrire les enregistrements des entretiens semi-directifs. Pour ce faire, le choix des conventions de transcription s'est porté sur celles étayées par Rioufreyt (2016) dans sa fiche méthodologique sur la transcription d'entretiens. En effet, celles-ci semblent être les plus pertinentes pour le présent travail, car elles ont pour but de permettre à l'oral d'être écrivable et lisible aisément. Les normes retenues et appliquées sont présentées en annexe 6.

2.3.2 Traitement des données

Tout d'abord, les questionnaires sont triés par degré, puis par âge. Les réponses sont ensuite intégrées dans un tableau comparatif afin d'établir un pourcentage.

Quant aux entretiens, après une première transcription selon les conventions citées ci-dessus, un travail de « transcription-traduction » (au sens de Paillé & Mucchielli, 2012, p.79) est réalisé afin de pouvoir utiliser des extraits d'entretiens agréables à lire et exempts de toute indication inutile pour l'analyse.

Ensuite, le guide d'entretien étant divisé en plusieurs thèmes, ceux-ci sont surlignés de différentes couleurs. Dans la transcription des entretiens, les réponses sont également surlignées en respectant les couleurs attribuées aux thèmes auxquels elles appartiennent. Une fois ce repérage fait, les données n'entrant pas dans les thèmes sont mises de côté. Une opération de regroupement des données est alors effectuée, tout d'abord au sein d'un même entretien, puis entre les différents entretiens. Des catégories ou des sous-thèmes émergent enfin, ce qui permet une sélection d'extraits de données. Notons que les couleurs choisies sont aléatoires et ne sont pas à interpréter autrement que pour mettre en évidence et catégoriser les données utiles du corpus.

2.3.3 Méthodes et analyse

L'analyse retenue ici est de type catégoriel thématique, c'est-à-dire qu'elle s'intéresse au registre sémantique. Selon Bardin (2003), « [o]n peut définir la pensée catégorielle comme une procédure cognitive permettant d'opérer des classements d'objets à partir de propriétés communes, la finalité étant la construction d'ensembles distincts et dans l'idéal, clairement délimités » (p.251). Toujours selon cette auteure, il s'agit d'une analyse de contenu, et celle-ci permet « de décrire et de condenser l'information de données verbales complexes et nombreuses avec plus de rigueur que la simple impression que pourrait laisser la seule lecture de sens commun » (p.252). Mucchielli & Paillé (2012) rajoutent que « l'analyse thématique consiste [...] à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus » (p.232). Comme le corpus est composé d'entretiens semi-directifs, il est possible qu'avec cette méthode d'autres thèmes émergent au fil de la discussion. Ceux-ci sont mis en évidence dans le corps de l'analyse (point 3.2).

Chapitre 3. Analyse et interprétation des résultats

3.1 Questionnaires

Tout d'abord, notons que le prétest effectué auprès de 12 élèves volontaires n'a abouti à aucun ajustement du questionnaire. En effet, aucun élève n'a soulevé de question et l'entièreté du formulaire a été remplie sans problème. Cependant, lors du traitement des données une fois les 150 questionnaires récoltés, il s'avère que certains élèves n'ont pas répondu à toutes les questions. Ceci explique donc la différence du nombre de réponses apportées à certaines questions. Soulignons également que certaines questions ne sollicitent pas de réponse si l'élève répond négativement à d'autres. Concernant les questions restées sans réponse, nous avons choisi de ne pas inférer celles-ci, même lorsque cela aurait été possible, afin de garder des résultats authentiques.

Comme soulevé au point 1.2.3, l'étude MIKE (2015 ; 2017) recense 79 % d'élèves de 6 à 13 ans possédant un téléphone portable. Quant à l'enquête menée dans le présent travail, elle fait état de 68 % d'élèves de 8 à 13 ans en ayant un. La figure ci-dessous montre la répartition par degré. Rappelons que les élèves de 5^e ont entre 8 et 9 ans, ceux de 6^e 9-10 ans, ceux de 7^e 10-11 ans et ceux de 8^e 11-12 ans (un seul élève de 13 ans)⁴⁴.

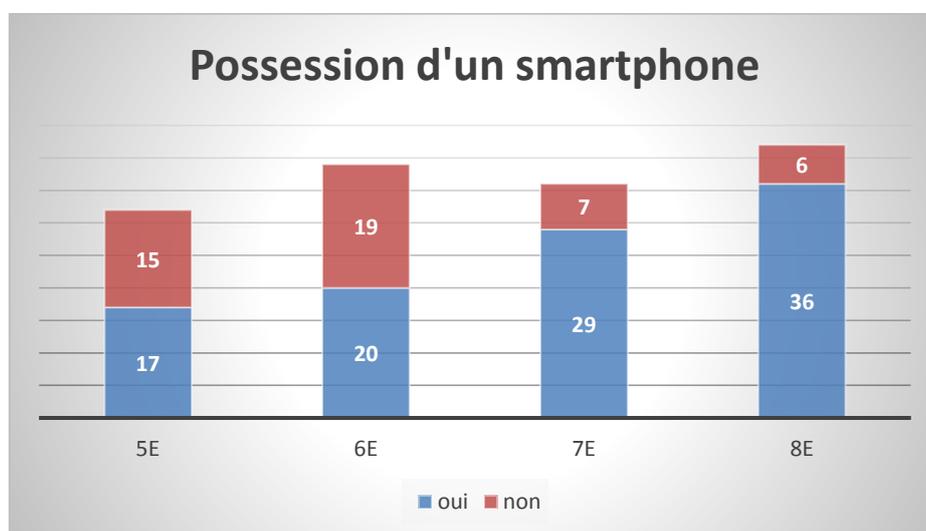


Figure 2 : élèves de cycle 2 possédant un smartphone

Ce mémoire s'inscrit donc dans la continuité de l'étude réalisée au niveau suisse, avec une majorité d'élèves en possession d'un smartphone sur les 150 questionnés dans diverses écoles du canton de Neuchâtel. Parmi ceux-ci, presque tous (94 %) ont accès à Internet par

⁴⁴ Graphique 1 récapitulant l'âge de la population interrogée disponible en annexe 7.

ce moyen-là⁴⁵. Ce résultat vient donc confirmer l'hypothèse 1, présentée au point 1.3.2, selon laquelle la majorité des élèves de cycle 2 possède un smartphone connecté à Internet. Il est également important de remarquer que la plupart de ces élèves ont reçu leur premier smartphone à un plus jeune âge⁴⁶. Nous nous permettons donc de supposer qu'une majorité des élèves de cycle 2 s'expose au risque de cyberharcèlement, car ils ont accès à Internet sur leur téléphone. Cependant, il est à préciser que, selon nos résultats, les trois-quarts de notre échantillon subissent un contrôle parental (75 % des 96 réponses)⁴⁷. La présente étude ne révèle toutefois pas la qualité ou la fermeté de ce contrôle et nous ne pouvons pas en tirer de conclusion fiable. Le fait que deux-tiers des 134 élèves ayant répondu à la question sur les réseaux sociaux les utilisent⁴⁸ montre néanmoins que ce contrôle parental est plutôt laxiste étant donné que la plupart des réseaux sociaux ont un âge minimal d'inscription fixé à 13 ans (cf. point 1.2.1). Nous pouvons souligner le manque de connaissances et de compétences des parents face à l'utilisation d'Internet, ce dont parlent Bellon & Gardette (2013), et l'éventualité d'un souhait de contrôle impossible à mettre en place (cf. point 1.1.2). De plus, l'accès Internet des élèves, même s'il est majoritairement *via* le WiFi est également variable : certains enfants interrogés utilisent la 3G/4G, ce qui peut donc signifier qu'ils ont accès à Internet en dehors de la maison⁴⁹. Il est également intéressant de noter la fréquence de l'utilisation d'Internet sur le smartphone. La figure ci-dessous montre que presque un quart (23 %) des élèves interrogés utilise Internet pendant une heure par jour.

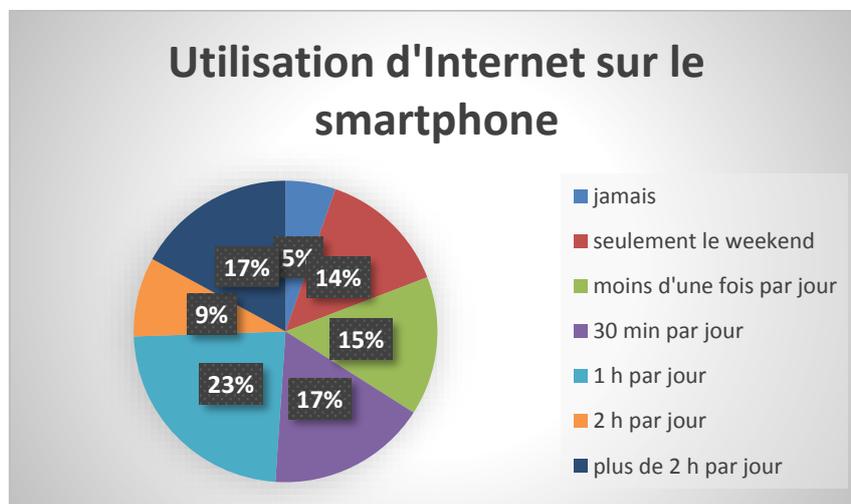


Figure 3 : fréquence d'utilisation d'Internet sur le smartphone par les élèves interrogés

45 Cf. Graphique 2 en annexe 7.

46 Cf. Graphique 3 en annexe 7.

47 Cf. Graphique 4 en annexe 7.

48 Cf. Graphiques 5 et 6 en annexe 7.

49 Cf. Graphique 7 en annexe 7.

Nous pouvons nous interroger sur l'efficacité du contrôle parental pendant cette heure, mais ne connaissant pas les détails de celui-ci, il n'y a pas lieu d'émettre un jugement. Nous pouvons toutefois relever que deux-tiers des 94 élèves ayant répondu à cette question utilisent Internet quotidiennement. Nous supposons donc qu'ils s'exposent à un risque face au cyberharcèlement.

De plus, sur les 89 élèves utilisant les réseaux sociaux, presque deux-tiers (60 %) le font quotidiennement, comme le montre la figure 4.



Figure 4 : fréquence d'utilisation des réseaux sociaux par les élèves interrogés

Bien que les réseaux les plus fréquentés soient YouTube et WhatsApp, les plus utilisés par les jeunes selon Viard (2018, cf. point 1.2.2) sont également représentés (Facebook, Snapchat, Instagram et Twitter), comme on peut le voir dans la figure ci-dessous.

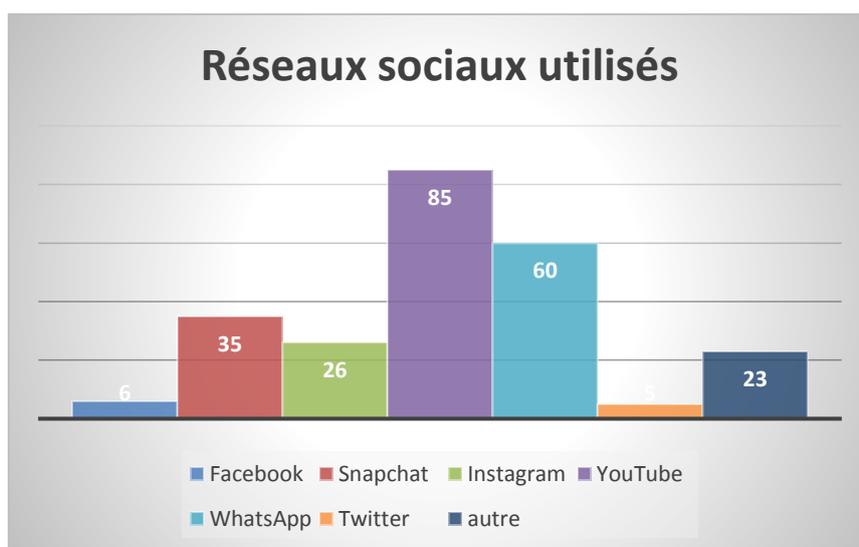


Figure 5 : réseaux sociaux utilisés par les élèves interrogés

La catégorie « autre » aurait mérité des précisions quant à son contenu au vu de sa représentation conséquente, presque à égalité d'Instagram. Cependant, il n'était pas demandé aux élèves de préciser. Notons tout de même qu'un élève de 6^e a pris la liberté de rajouter le nom d'un réseau social qu'il utilise. Il s'agit de TikTok⁵⁰, une application développée depuis 2018 permettant de créer puis de partager de courtes vidéos. Rien ne nous indique cependant que d'autres élèves l'utilisent.

Au vu des différents résultats exposés ici, il y aurait donc lieu de s'inquiéter quant à la prévention au cyberharcèlement, étant donné que la majorité des élèves questionnés peut y être exposée, avec 67 % d'entre eux utilisateurs des réseaux sociaux⁵¹. Ces résultats vont d'ailleurs dans le même sens que les études présentées plus haut et notamment celle d'Ofcom (2012) disant que 87 % des 8-11 ans utilisent les réseaux sociaux au moins une fois par semaine (cf. point 1.1.2), ainsi que celle de *EU Kids Online* (2010) disant que trois-quarts des 9-16 ans et un tiers des 9-12 ans possèdent un profil sur les réseaux sociaux. Rappelons en outre que, parmi ceux-ci, les recherches exposées plus haut notent qu'entre 2.2 % et 46 % (Bellon & Gardette, 2013 ; Benbenishty & Nir, 2015) sont ou ont effectivement été victimes de cyberharcèlement. La majorité de ces études s'accordent néanmoins pour dire que ce taux oscillerait plutôt en moyenne entre 10 % et 20 % (cf. point 1.2.3).

Relevons pour finir que les réponses à la question 5 du questionnaire ne sont pas présentées ici car elles ne permettent pas de pousser l'analyse plus loin. Toutefois, le lecteur intéressé trouvera, en annexe 7, deux graphiques (n°8 et 9) les résumant.

À présent que nous avons la preuve qu'une exposition au cyberharcèlement existe bel et bien dans nos classes, tournons-nous du côté des enseignants et de la prévention au cyberharcèlement.

3.2 Entretiens

Comme soulevé au point 2.3.3, le traitement des données recueillies lors des entretiens se fait à l'aide d'une analyse de type catégoriel thématique. Les catégories qui sont retenues ici sont l'utilisation des nouvelles technologies en classe, la prévention à l'école, le cyberharcèlement,

50 Pour plus d'informations, voir <https://www.tiktok.com/fr/about>.

51 Cf. Graphique 5 en annexe 7.

les pistes d'action proposées et la formation des enseignants. Notons encore que les extraits analysés ci-dessous sont tirés des transcriptions-traductions disponibles en annexes 16-19⁵².

3.2.1 Utilisation des nouvelles technologies en classe

Cette catégorie permet de confronter l'hypothèse 2, selon laquelle les enseignants utilisent les nouvelles technologies en classe. Il apparaît que seules trois des quatre enseignantes interviewées en font usage avec leurs élèves. Celles-ci utilisent principalement les ordinateurs pour des recherches sur Internet :

E1 : on utilise internet mais ils vont jamais tout seuls. On va ensemble faire une recherche (I.29)

E3 : Comme moyen d'exercisation de différentes choses et comme moyen de recherche aussi. (I.27)

E4 : c'est pour une recherche s'ils ont un travail, s'ils sont en train de préparer un exposé ou comme ça. (I.28-9)

E1 leur montre aussi des films (I.30), E3 utilise également les ordinateurs comme outil (« pour taper dans word, pour écouter des choses, et cetera » (I.26)) et E4 envoie ses élèves faire des exercices d'allemand sur Junior⁵³ et des exercices de français ou de mathématiques sur le RPN⁵⁴ (I.29-32). Celle-ci exploite aussi YouTube pour des tutoriels de géométrie à montrer à ses élèves. E3 est la seule à utiliser les smartphones en classe, mais de manière bien précise :

E3 : pour les téléphones dans des moments particuliers où il nous faut tous internet. Je pense par exemple à cyberdéfi⁵⁵ ou à des recherches incroyables, où je permets qu'ils le sortent en fait parce qu'ils ont des abonnements. (I.22-4)

E4 en revanche ne les utilise pas, car son collègue a une politique d'interdiction de smartphone au sein de l'établissement (I.96-8). E1 ne parle pas des téléphones, ce qui laisse supposer que ses élèves ne les sortent pas en classe.

Concernant E2, elle déplore le fait de ne pas être assez au clair pour pouvoir utiliser ces ressources avec ses élèves :

NG : Donc ça vous est jamais arrivé de demander à un élève d'aller chercher une image pour la mettre sur une feuille ?

E2 : Non parce que je suis pas encore tout à fait à l'aise. (I.43-5)

52 Les numéros de ligne font référence à ces documents-là, par souci de clarté pour le lecteur, et non aux transcriptions pures, disponibles en annexes 11-15.

53 https://junior-deutsch.ch/interactive_items_cat/j8-einheit-1/

54 <https://portail.rpn.ch/elevs/langues/Pages/l1-h8.aspx> pour le français et

<https://portail.rpn.ch/elevs/msn/Pages/ma-h8.aspx> pour les mathématiques.

55 Le Cyberdéfi propose aux classes de relever des défis scolaires en tout genre et est proposé par Educlasse.ch (pour plus d'informations, voir <http://www.cyberdefi.ch/solo/index.php>).

Cela peut peut-être s'expliquer par le fait qu'elle ne travaille qu'à 29 %. Elle le dit elle-même, elle n'enseigne pas les disciplines dans lesquelles elle trouverait pertinent d'utiliser les nouvelles technologies :

E2 : j'enseigne très très peu de français pis il me semble que c'est souvent lié à cette branche en fait. Enfin, y aussi plein de jeux de mathématiques, mais j'enseigne pas les mathématiques. (I.21-3)

Cependant, elle remarque qu'il serait intéressant d'utiliser l'ordinateur pour pouvoir exercer certaines notions, même dans d'autres disciplines (I.24).

Les nouvelles technologies peuvent donc être considérées, par E1, E3 et E4, comme un plus pour les élèves et, selon les termes du PER, c'est un complément d'apprentissage et de régulation⁵⁶.

E1 l'a immédiatement fait remarquer, les élèves ne vont pas seuls sur Internet (I.29), ou tout du moins pas sans une certaine surveillance :

E1 : je suis toujours là à surveiller, mais toute façon ils peuvent pas tomber sur des choses pénibles vu que y a toujours une surveillance. Ils vont pas tout seuls. [...] j'ai déjà vécu ça où tu leur dis vas chercher ça sur internet et ils vont faire tout autre chose si t'es pas à surveiller. [...] si je vois que c'est pas dangereux ben je le laisse (I.33-45)

E3 et E4 corroborent, tout en laissant plus de liberté à leurs élèves, malgré une certaine conscience qu'il est difficile de gérer ce qu'ils font en ligne :

E3 : la plupart des choses que les élèves cherchent, c'est des documentaires ou des informations sûres, donc ça en général, quand ils tapent dans la barre de recherche, j'essaie d'être là ou d'être en salle d'info (I.40-2)

E4 : Euh difficile. Déjà, je fais en sorte que quand je sois à mon bureau ou que je sois ailleurs dans la classe, ben que j'aie accès aux écrans. Vous voyez bien qu'y a aucun écran qui est caché. Ils savent que même si je fais autre chose et qu'ils sont sur l'ordi je peux quand même guigner.

E4 choisit de faire confiance à ses élèves (I.49), tandis que E3 suggère que le système de filtrage (*websense*) du RPN est efficace (I.60-1). C'est également ce que dit E2, quand on lui demande s'il faut être derrière les élèves quand ils naviguent sur la Toile :

E2 : Ah non moi je pense qu'une fois qu'on a mis ces filtres y a plus beaucoup de risques. En tout cas j'avais compris ça, alors après je les laisserais quand même exploiter.

Ces différents résultats montrent que les nouvelles technologies sont utilisées en classe par une majorité des enseignantes interrogées, ce qui confirme en grande partie l'hypothèse 2. Ils suggèrent également que cette utilisation requiert la surveillance d'un adulte, par un

⁵⁶ https://www.plandetudes.ch/web/guest/FG_11/ pour le cycle 1 et https://www.plandetudes.ch/web/guest/FG_21/ pour le cycle 2.

regard d'une part et par un système de filtres d'autre part. Néanmoins, la sécurité de l'enfant ne semble pas garantie par ces seuls deux moyens. Le prochain point en discute.

3.2.2 Prévention à l'école

Trois des quatre enseignantes interviewées estiment qu'il est impératif de sensibiliser les élèves aux dangers d'Internet et au comportement qu'ils doivent avoir lorsqu'ils utilisent cette ressource, que ce soit sur les réseaux sociaux ou non. La dernière, E2, considère qu'il n'y a pas de risque dans le cadre de l'école :

E2 : Ben non, je pense que si c'est bien cadré euh je vois pas, mais je ne m'y connais pas énormément. J'ai l'impression que ça suffit ce que l'école met comme autorisation. Alors j'y fais confiance, il me semble que c'est assez limité, qu'ils peuvent pas tomber sur n'importe quoi. (I.68-70)

Elle souligne néanmoins que sa collègue fait signer la charte RPN à leurs élèves de 6^e en début d'année (I.58). En revanche, elle ne dit rien quant au commentaire de celle-ci en classe, bien qu'il puisse se révéler être une base de discussion au sujet des comportements à suivre sur Internet et donc de la prévention.

E1, E3 et E4, quant à elles, font de la prévention par rapport aux dangers d'Internet et aux réseaux sociaux de différentes manières. E1 fait venir une personne externe⁵⁷ pour en parler à ses élèves de 5^e :

E1 : J'ai fait venir plusieurs fois une personne qui a parlé des dangers d'internet. Donc un peu pour les mettre en garde, leur présenter par exemple des sites où tu converses avec quelqu'un, [...] où la personne se fait passer pour un enfant alors que c'est un adulte [...] c'est dans le cadre des cours mitic enfin on nous envoie toujours un formulaire pour savoir quels cours on aimerait faire pour nous améliorer pis très souvent j'ai pris ce cours. [...] c'est sous forme d'une bande dessinée. On voit justement comme un jeu de rôles où ils se font avoir et c'est assez intéressant. (I.52-62)

Néanmoins, elle ne mentionne pas si cette intervention ponctuelle est discutée ou reprise plus tard avec ses élèves. Il est à noter que celle-ci n'est pas obligatoire et a lieu sur demande de l'enseignante uniquement. E4 aussi parle d'intervenants externes, mandatés par son cercle scolaire, mais ceux-ci ne viennent qu'une seule fois, et pas dans le degré où elle enseigne⁵⁸ :

E4 : y a aussi la prévention au cercle scolaire, on a aussi la prévention qui est faite par le service socio-éducatif donc ils ont de toute façon, je crois que c'est en septième, un moment où on leur parle de ça. (I.70-2)

57 Dans ce cas-ci, elle précise qu'il s'agit de M. Patrick Amez-Droz, enseignant spécialiste des MITIC dans son Centre scolaire (I.112-3).

58 Pour un tableau de la prévention réalisée par le service médico-éducatif du cercle scolaire de E4, voir <https://csvr.ch/?s=pr%C3%A9vention>.

Dès lors, chaque année, elle fait de la prévention elle-même auprès de ses élèves de 8^e. Elle dit toutefois attendre que ses élèves en parlent pour le faire :

E4 : je le fais chaque année avec mes équipes, mais ça dépend. En fait, j'essaie d'attendre le moment propice, qui peut être soit quand je les entends discuter ouais mais dans le groupe, pis que d'un coup, je me dis tiens y en a trois qui sont à l'écart, et du coup je leur demande, j'entends que vous avez un groupe whatsapp, c'est un groupe de quoi, juste un groupe de copains, ah non c'est un groupe de classe, ah ouais pis pourquoi eux ils sont pas dedans. Soit parce qu'ils ont pas de natel, soit enfin voilà, et du coup on profite à ce moment-là. Ou alors des fois c'est eu arrivé parce qu'y a eu des histoires (I.64-70)

À la lecture de cet extrait, il est possible de se demander s'il s'agit réellement de prévention, étant donné que les élèves dont il est question ici subissent déjà de la discrimination parce qu'ils ne sont pas intégrés à un groupe sur un réseau social (i.e. WhatsApp). Nous supposons que cette enseignante fait le choix d'attendre qu'un tel événement se produise afin de parler d'exemples concrets avec ses élèves, pour qu'ils se sentent concernés.

E3 agit de manière analogue, en suggérant que « c'est un peu l'occasion qui fait le larron » (I.89). Elle parle là d'une situation similaire à celle évoquée par E4 dans l'extrait ci-dessus. Cependant, elle indique qu'elle fait de la prévention tout au long de l'année avec ses élèves de 7^e, à l'aide du carnet de suivi proposé par PERMITIC⁵⁹. Celui-ci aborde notamment la protection des données et l'identité numérique des élèves (p.7), éléments importants face à l'utilisation d'Internet.

Malgré le jeune âge de ses élèves (8-9 ans) et le fait que très peu sont utilisateurs des réseaux sociaux (I.66-7), E1 considère qu'il n'est de loin pas inutile de faire de la prévention dans les petits degrés de l'école primaire :

E1 : si tu commences dans les petites classes après ça fait son chemin jusqu'à l'adolescence où c'est pire j'imagine (I.212-3)

E3 rajoute que c'est le rôle de l'école de surveiller ce que les élèves font en ligne lorsqu'ils sont en classe (I.55-6). Cet élément est intéressant car il pose la question de la responsabilité. Comme évoqué plus haut, aux points 1.1.2 et 1.1.3, il est important de se demander jusqu'où le contrôle des enseignants peut aller avant qu'il ne soit considéré comme une intrusion dans la vie privée de l'élève. Cependant, il s'agit majoritairement ici de travail scolaire fait à l'aide d'Internet, et il semble aller de soi que l'enseignant a un droit de regard sur ce travail étant donné que c'est lui qui le demande.

Pour résumer et concernant la fréquence des moments où la prévention est abordée en classe, E1 le fait une fois par année à l'aide d'un intervenant externe (I.68-71), E2 ne s'en

59 Téléchargeable à http://permitic.friportail.ch/sites/permitic/files/Carnet_suivi_C1_C2_RV.pdf.

occupe pas (hormis la signature de la charte RPN), E3 et E4 le font généralement au cas par cas quand un problème survient. E3 exerce un suivi au cours de l'année à l'aide du carnet de PERMITIC et E4 rappelle les règles à suivre concernant les ordinateurs en début d'année.

Pour finir, ces résultats montrent donc que, si la prévention est considérée comme importante par ces enseignantes, elle n'est pas faite partout de façon identique ni systématique. La fréquence et la durée sont des points de divergence, ainsi que le fait de faire intervenir un spécialiste externe. Finalement, l'hypothèse 3, qui dit que les enseignants font de la prévention au cyberharcèlement en classe, en évoquant les risques d'Internet et les lois qui régissent la Toile, se trouve partiellement vérifiée. En effet, bien que la prévention mise en place par les enseignantes interviewées ne soit pas nécessairement en lien direct avec le cyberharcèlement, elles évoquent bel et bien les dangers d'Internet et ses codes d'utilisation avec leurs élèves.

3.2.3 Cyberharcèlement

Le cyberharcèlement est un sujet qui touche particulièrement toutes les enseignantes interrogées. Celles-ci ont conscience de ce phénomène, et trois d'entre elles se déclarent alarmées par les conséquences possibles de cette forme de harcèlement :

E1 : j'ai vu des tas d'émissions à ce sujet je trouve ça horrible (I.74)

E2 : ça me touche énormément ce harcèlement, qui mène parfois jusqu'au suicide je trouve que c'est vraiment important d'être attentif à ça (I.73-4)

E3 : On entend des choses horribles. On entend des enfants qui se suicident, des enfants qui se mettent à faire des bêtises, des jeux stupides, se filmer en train de faire toutes sortes de- ohlala. Tout ça c'est terriblement effrayant. (I.113-6)

Néanmoins, l'une d'elles déclare que le cyberharcèlement ne touche pas encore ses élèves, car elle les considère encore trop jeunes en 5^e année :

E1 : là, on n'est pas venu sur le sujet parce que ils sont plus petits, ils sont moins mûrs encore, mais comme je les garde deux ans je pense que l'année prochaine il faudra aborder ça. (I.84-6)

Malgré tout, il est important de noter, conformément aux données récoltées dans notre propre enquête, que presque la moitié des élèves de 5^e année (46.9 %) possèdent un smartphone et que, de ceux-ci, la quasi-totalité a un accès Internet (93.3 %) ⁶⁰. Il existe donc un risque d'exposition au cyberharcèlement non-négligeable pour des élèves aussi jeunes.

Lors de la prévention mise en place par les enseignantes et discutée au point 3.2.2 (questions 15 et 15a du guide d'entretien), l'une d'elles (E1) évoque le cyberharcèlement, mais

60 Pour les résultats détaillés, voir annexes 7 pour les 5e, 8 pour les 6e, 9 pour les 7e et 10 pour les 8e.

l'exemple donné plus haut (i.e. « des sites où tu converses avec quelqu'un [...] où la personne se fait passer pour un enfant alors que c'est un adulte », l.53-5) est une forme d'usurpation d'identité à des fins malveillantes et n'est pas le type le plus répandu dans le cadre scolaire. Il s'agit donc d'une *impersonation* ou *masquerade*, selon les termes de Bellon & Gardette (2013) (cf. point 1.2.2). De même, E3 décrit une situation de cyberharcèlement entre deux de ses élèves et un jeune adulte externe à l'école :

E3 : y avait aussi deux filles qui avaient donné leur numéro de téléphone à un jeune adulte de la ville du loclé, mais il avait une petite vingtaine d'années, pis ces gamines, elles avaient douze ans, et c'est monté loin dans les échanges de messages et cetera, jusqu'à ce qu'elles doivent venir m'en parler. [...] il était assez harcelant comme ça, donc il les attendait après l'école. Il a jamais rien voulu faire, c'était tout par message, mais c'est vrai que elles étaient terrorisées de ça (l.79-87)

Il s'agit ici d'une sorte de *harassment* (au sens de Bellon & Gardette toujours), mais comme le perpétrateur est externe à l'école, nous ne pouvons pas appeler cette forme de *cyberbullying* du harcèlement scolaire. Notons tout de même que les deux jeunes filles ont bien fait d'en parler à leur enseignante, car des mesures ont pu être prises (cf. l.121-32). L'exemple de E4, en revanche, est particulièrement parlant, car il s'agit de cyberharcèlement *via* un groupe sur WhatsApp entre des élèves d'une même classe :

E4 : suite à un anniversaire et tout d'un coup ils se sont bringués, mais comme toute bringue d'enfants qui normalement s'arrêterait là. Mais non, après en rentrant à la maison les autres continuent, enfin voilà, on continue à l'embêter ou à l'insulter, du coup ça continue sur tout le weekend et c'est pas fini (l.81-4)

Bien que les détails du contenu des messages soient inconnus, il est possible de parler ici de *harassment*, étant donné la répétition sur la durée, ou de *denigration* (Bellon & Gardette) si le but est de brouiller l'élève avec ses amis.

Ces anecdotes partagées par les enseignantes leur permettent de livrer une définition du cyberharcèlement. Plusieurs notions évoquées dans la problématique reviennent :

- **Répétition et/ou acharnement** (Bill Belsey, 2003) :

E1 : ça doit être tous les jours ça doit être un truc qui revient tout le temps. (l.133-4)

E4 : insister jusqu'à finalement faire pression sur la personne. (l.176)

- **Permanence et/ou continuité** (Prévention suisse de la criminalité) :

E2 : on est dérangé chez soi partout (l.129)

E4 : Avec un natel, il est jamais en sécurité, c'est perpétuellement. (l.224-5)

- **Effet de groupe** (Smith *et al.*, 2008) :

E1 : par exemple sur whatsapp on peut être beaucoup plus à harceler, on peut faire un groupe où on est tous en train d'en harceler un (l.173-6)

E2 : tous les regards d'un groupe se centrent sur une personne pour la dénigrer, par internet. (l.112-3)

- **Anonymat** (Elliott, 2015 ; Blaya, 2015a, Gardette & Gardette, 2014 ; Bellon & Gardette, 2013) :

E1 : on profite du fait qu'on puisse pas nous reconnaître, alors que si on était tout seul face à la personne on n'oserait pas (l.182-3)

E2 : On peut pas se défendre directement. On n'est pas face à quelqu'un qu'on peut regarder dans les yeux. (l.124-5)

E3 : A cause de cette distance, à cause de cette dépersonnification finalement via l'écran, les petites touches et pas les yeux dans les yeux pis pas taper la personne en face, à pouvoir observer les effets que ce que tu fais, provoques (l.163-5)

E3 : peut-être qu'il va beaucoup plus loin que ce qu'il oserait faire en face (l.168)

E4 : on peut se cacher derrière n'importe quel profil et n'importe quelle photo (l.194-5)

- **Rapport de dominance** :

E1 : ceux qui font ça ils ont eux-mêmes un problème d'estime d'eux-mêmes quoi ils ont besoin de rabaisser l'autre, dominer l'autre (l.122-4)

E2 : Cette personne a plus la possibilité de se défendre (l.113)

À elles quatre, les enseignantes fournissent une définition relativement complète du cyberharcèlement. Leurs représentations naïves⁶¹ du phénomène, bien que fortement liées à la définition du harcèlement scolaire, comprennent les aspects qui viennent s'y ajouter quand il s'agit de harcèlement *via* les nouvelles technologies. Notons toutefois que, selon la définition de Smith *et al.* (2008), le cyberharcèlement n'a pas besoin d'être commis par un groupe (cf. point 1.1.1). En effet, il suffit à un individu de poster une calomnie (par exemple) sur un réseau social pour que celle-ci soit relayée par la communauté Internet. Au sujet du rapport de dominance et contrairement au harcèlement scolaire « standard », les auteurs ne citent pas ce critère pour définir le cyberharcèlement. Effectivement, grâce à l'anonymat qu'un écran permet, n'importe qui peut se glisser dans la peau d'un harceleur.

Quant aux signes, E3 (l.107-8) et E4 (l.107-8) disent que c'est en observant les élèves qu'on peut se rendre compte qu'ils subissent peut-être du *cyberbullying*. Les quatre enseignantes interrogées listent les signes suivants : changement de comportement ou d'habitude, changement dans l'habillement, isolement, renfermement, mise à l'écart, évitement des camarades (E1 : « Peut-être il traînerait un peu dans la classe en attendant que tout le monde soit parti », l.89), tristesse, préoccupation, démotivation, manque de concentration, décrochage scolaire, agressivité, bêtises, jeux dangereux, automutilations, refuge dans la fumée ou l'alcool, maux de ventre, perte de poids. Ceux-ci rejoignent les signes

61 A comprendre par opposition à des représentations éclairées, expertes sur le sujet.

cités par les auteurs au point 1.1.2. Comme conséquence extrême, E1 (l.95) et E3 (l.113) évoquent le suicide, thème discuté en lien avec le cyberharcèlement par Blaya (2015b) ou Quintin *et al.* (2016) par exemple (cf. point 1.1.2).

Pour conclure, les enseignantes interrogées qui ont été confrontées à des situations de *cyberbullying* gèrent celles-ci de différentes manières : en parler avec les élèves (E1, l.81 ; E3, l.108 ; E4, l.86-95), en parler aux parents (E1, l.99-102 ; E3, l.79 ; E4, l.126-8), en discuter avec toute la classe (E4, l.128-9), appeler le Service socio-éducatif (E4 : 142-3). Ceci suggère que l'hypothèse 4, selon laquelle les enseignants mettent diverses stratégies en place face au cyberharcèlement, est valide.

Le point suivant se penche sur ce que les enseignantes interviewées développeraient ou voudraient voir mis en œuvre et permet d'y répondre complètement.

3.2.4 Pistes d'action proposées

Parmi les pistes que les enseignantes interrogées proposent pour faire face au cyberharcèlement, la plus importante semble être celle évoquée par E1 :

E1 : je trouve il faut en parler parce que y a peut-être des enfants, ils savent même pas que c'est ça.

NG : Donc faire un travail avant en fait que ça arrive.

E1 : Absolument, déjà en parler dans chaque classe, dire que ça existe. (l.150-2)

Cette méconnaissance du phénomène paraît en effet être une source centrale du problème. En tant qu'enseignante, E3 considère que la prévention est la meilleure manière de lutter contre le *cyberbullying* :

E3 : Je pense qu'on est assez impuissant quand même. La prévention, c'est le meilleur moyen, je trouve. Armer nos élèves (l.96-7)

Ces deux extraits mettent en exergue l'impérativité d'agir avant que des situations telles que celles exposées plus haut (engendrant les conséquences que l'on sait) surviennent, et donc faire en amont un travail de prévention auprès des élèves. Néanmoins, les enseignantes suggèrent diverses ressources à utiliser pour gérer des cas de cyberharcèlement :

- réagir immédiatement : en parler aux élèves concernés et à leurs parents, aux collègues si c'est des élèves d'autres classes, instaurer une relation de confiance avec les élèves (E1, l.99-102 ; E3, l.108) ;
- faire intervenir la police si c'est très grave (E1, l.144-5) ;
- conseiller aux parents de la victime de porter plainte (E3, l.121-6) ;
- faire appel à M. Patrick Amez-Droz, enseignant responsable des cours MITIC dans un centre scolaire de Neuchâtel (E1, l.112) ;

- faire appel à M. Daniel Favre, policier chargé de la prévention de la criminalité à Neuchâtel (E1, l.157-69) ;
- faire appel aux psychologues du CAPPES⁶² (E2, l.94) ;
- assister à des conférences sur les dangers d'Internet (E2, l.100-2) ;
- en parler à sa direction (E3, l.139).

Elles proposent également les pistes suivantes pour la prévention au *cyberbullying* :

- inviter des gens pour témoigner (E1, l.192-3) ou montrer des témoignages vidéo (E3, l.184) ;
- organiser des jeux de rôles (E1, l.193-5 ; E2, l.139-40) ;
- faire écrire aux élèves un texte sur le cyberharcèlement (E1, l.201-2) ;
- lancer des discussions sur le vécu et les représentations des élèves (E2, l.134-5) ;
- demander au SEO de faire intervenir des spécialistes dans les classes (E3, l.172-5) ;
- former les enseignants à faire de la prévention (E3, l.179-81) ;
- utiliser les séquences d'Action Innocence disponibles sur le RPN (E4, l.232-6) ;
- lire des livres traitant du sujet avec les élèves (E4, l.243-5)

Il apparaît donc qu'effectivement les enseignants mettent en œuvre maintes stratégies pour faire face au cyberharcèlement et pour en faire la prévention vis-à-vis de leurs élèves, ce qui vient confirmer l'hypothèse 4.

3.2.5 Liens entre la théorie et la pratique

Les enseignantes interviewées dans le cadre de ce travail mettent en pratique certaines ressources exposées dans la problématique (cf. 1.2.5 notamment). Pour rappel, notre revue de la littérature propose des pistes pour prévenir le cyberharcèlement en classe ; celles-ci sont exposées dans le tableau ci-dessous. Celles que pratiquent les enseignantes sont indiquées en rouge et celles qu'elles proposent sont indiquées en vert.

62 Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnelles et les professionnels des établissements scolaires. Pour plus d'informations, voir <http://www.cappes.ch/index-.htm>.

Tableau 5 : ressources utilisées ou recommandées par les enseignantes

Enseignante	Séquence Action Innocence	Formation Action Innocence	Charte informatique RPN	Saynètes mettant en scène le (cyber)harcèlement	Questionnaires sur la prévalence du (cyber)harcèlement	Contrat ou texte rédigé par les élèves	Lettre informative aux parents d'élèves	Débat avec les élèves	Brochure sur les compétences MITIC	Liste d'instances d'aide sur RPN
E1				I.193-5		I.201-2				
E2			I.58	I.138-40				I.134-5		
E3		I.179-81								
E4	I.232-6									

Comme relevé plus haut (cf. point 3.2.4), les enseignantes listent néanmoins d'autres pistes d'action qu'elles mettent en œuvre ainsi que celles qu'elles suggèrent d'appliquer. Cependant, ce tableau illustre le manque de connaissance des enseignants quant à ce qui existe déjà.

En outre, elles notent que le cyberharcèlement auquel elles font face fait bel et bien partie du harcèlement scolaire, comme le suggèrent Blaya (2015a) au point 1.2.2 et Bellon & Gardette (2013) au point 1.2.3.

3.2.6 Formation des enseignants

Des quatre enseignantes interviewées, aucune n'a reçu de formation sur le cyberharcèlement ni lors de leur formation initiale ni en participant à un cours de formation continue. E4 a toutefois assisté à une séance d'information facultative (I.204-10) et E3 à une conférence sur le harcèlement en général⁶³. Cette dernière ajoute qu'elle aurait volontiers participé à une formation sur le cyberharcèlement si celle-ci lui avait été proposée (I.151-4). De plus, à la question « Vous sentez-vous assez informée au sujet du cyberharcèlement et de sa prévention ? », seule E4 considère que oui :

E4 : Oui. Alors je pense qu'on peut toujours être plus, mais oui, je me sens pas, enfin en tous cas actuellement dans mon cercle où je travaille, après de nouveau peut-être que dans une ville où on a des cas peut-être plus difficiles, j'en sais rien, mais- dans le contexte dans lequel je travaille, je me sens pas démunie. (I.250-3)

Notons tout de même qu'elle prend en compte le fait qu'elle travaille dans un village et que cela peut influencer sa réponse. Les trois autres aimeraient voir mis en place un intervenant externe spécialiste qui viendrait parler du cyberharcèlement et de sa prévention en classe, à l'instar de la prophylaxie dentaire par exemple, et que les enseignants n'aient plus à faire une

⁶³ E3 ne donne pas le nom du conférencier.

demande spéciale (E1, I.209-13), ou une présentation obligatoire au terme de laquelle les enseignants repartiraient avec des outils, du matériel, des supports à utiliser en classe (E2, I.158-60). Finalement, E3 met le doigt sur le problème central quand la formation des enseignants est abordée (I.171) : ceux-ci ne sont pas formés à faire de la prévention !

Ces demandes reflètent les lacunes dans la formation des enseignants dont parlent par exemple Humbeeck *et al.*(2017), Benbenishty & Nir (2015) ou encore Cross *et al.* (2015) (cf. point 1.1.1). Nos résultats mettent en exergue le fait que les enseignants peuvent se sentir désarmés face au *cyberbullying* perpétré dans leurs classes, et il paraît urgent de pallier ce manque de compétences face à cette forme de harcèlement en pleine expansion.

Conclusion

Nous proposons ici un récapitulatif des principaux résultats. Premièrement, la récolte des questionnaires administrés à 150 élèves du canton de Neuchâtel et l'analyse de leur contenu permet de confirmer l'hypothèse 1, selon laquelle la majorité des élèves de cycle 2 possède un smartphone connecté à Internet. En effet, 68 % des élèves questionnés ont un smartphone et, de ceux-ci, 94 % sont connectés à Internet *via* le WiFi ou la 3G/4G. Ces résultats permettent de supposer que ces élèves s'exposent aux risques du cyberharcèlement et qu'il y a donc lieu d'en faire la prévention en classe. Nous ne pensons pas qu'il s'agisse ici de s'alarmer, mais constatons que les élèves vivent avec leur temps. Néanmoins, il est important de souligner que, sur 134 élèves ayant répondu à la question 6 « Utilises-tu les réseaux sociaux ? », 67 % d'entre eux répondent par l'affirmative, alors qu'ils n'ont pas encore l'âge de s'y inscrire. Il serait dès lors pertinent selon nous de s'intéresser au contrôle que les parents exercent sur l'activité de leur(s) enfant(s) en ligne et à la qualité de celui-ci.

Deuxièmement, les entretiens semi-directifs menés auprès de quatre enseignantes des différents degrés du cycle 2 du canton de Neuchâtel donnent des indications sur les hypothèses 2, 3 et 4. En effet, trois des quatre enseignantes interviewées utilisent les nouvelles technologies en classe, ce qui confirme en majeure partie l'hypothèse 2. Elles remarquent cependant qu'elles ne laissent pas leurs élèves sans surveillance lors de cette utilisation. Concernant la prévention au cyberharcèlement (hypothèse 3), les quatre enseignantes évoquent les risques d'Internet et les lois qui régissent la Toile. Toujours est-il que trois d'entre elles le font de manière active, la quatrième ne faisant que signer la charte RPN à ses élèves. Parmi celles-là, l'une d'elles fait venir un professionnel pour parler d'Internet, et les deux autres en discutent lorsque l'occasion se présente. La quatrième hypothèse est également partiellement confirmée. En effet, si toutes les enseignantes interrogées proposent des pistes et des stratégies pour prévenir le cyberharcèlement, elles n'ont pas toutes été confrontées à ce phénomène dans leur(s) classe(s). Toutefois, aucune enseignante ne considère qu'il faudrait interdire les nouvelles technologies et elles répondent ainsi toutes les quatre négativement à la question de Bellon & Gardette (2013) qui demandent s'il est « préférable de s'en maintenir radicalement à distance » (p.108).

Troisièmement et quant à la question de recherche « comment prévenir le cyberharcèlement dans les classes ? », nous proposons les pistes suivantes :

- utiliser les séquences Action Innocence disponibles sur le RPN ;
- suivre une formation Action Innocence ;
- faire signer la charte informatique RPN ;

- proposer des saynètes ou un jeu de rôle mettant en scène le (cyber)harcèlement ;
- faire passer un questionnaire sur la prévalence du (cyber)harcèlement ;
- proposer un contrat ou texte rédigé par les élèves ;
- rédiger une lettre informative aux parents ;
- organiser un débat avec les élèves ;
- utiliser la brochure sur les compétences MITIC ;
- présenter la liste d'instances d'aide sur RPN.

Auxquelles s'ajoutent les suggestions des enseignantes interrogées :

- faire appel à divers professionnels (M. Patrick Amez-Droz, enseignant responsable des cours MITIC dans un centre scolaire de Neuchâtel ; M. Daniel Favre, policier chargé de la prévention de la criminalité à Neuchâtel ; psychologues du CAPPEs) ;
- assister à des conférences sur les dangers d'Internet ;
- inviter des gens pour témoigner ou montrer des témoignages vidéo ;
- lancer des discussions sur le vécu et les représentations des élèves ;
- former les enseignants à faire de la prévention ;
- lire des livres traitant du sujet avec les élèves.

Les résultats résumés ci-dessus permettent de supposer que les enseignantes ne se sentent pas entièrement démunies face aux risques de cyberharcèlement dans leur(s) classe(s). Remarquons néanmoins que l'une des pistes mentionnées suggère un manque de formation pour pouvoir pratiquer la prévention avec les élèves. Dès lors, nous estimons qu'il serait utile, en formation initiale ou lors d'une formation continue obligatoire, de mettre à la disposition des enseignants un récapitulatif de toutes les ressources existantes et où les trouver, afin que les intéressés puissent les chercher rapidement.

Nous nous tournons à présent vers les limites et les difficultés de ce travail. La principale limite consiste en la constante évolution des nouvelles technologies, et en particulier des réseaux sociaux. Comme brièvement évoqué au point 1.2.6, au moment d'écrire ce travail, il est possible que les réseaux sociaux auxquels il fait référence soient déjà obsolètes. Nous l'avons également remarqué lors de la récolte des questionnaires, où un élève a mentionné TikTok dans les réseaux sociaux utilisés (cf. point 3.1). Celui-ci nous était inconnu auparavant, même s'il faut dire qu'il a été développé en 2018 seulement. Il semble donc nécessaire de se tenir perpétuellement au courant des nouveautés auxquelles nos élèves pourraient être confrontés. Le temps à disposition pour la rédaction de ce mémoire constitue une deuxième limite. Effectivement, nous aurions souhaité pouvoir également interviewer M. Daniel Favre, policier chargé de la prévention de la criminalité spécialisé dans le cyberharcèlement. De fait,

il est mandaté pour intervenir dans les classes de 9^e année du canton de Neuchâtel et il aurait été intéressant d'avoir son avis éclairé sur la mise en place de la prévention par les enseignants.

Une difficulté à souligner est que, contrairement aux avantages cités par Huilier (s.d.) au point 2.2.1, peu de personnes sollicitées ont accepté de passer un entretien. En effet, malgré de nombreuses demandes de notre part, nous n'avons obtenu que quatre réponses positives (les enseignantes interviewées) et quatre réponses négatives, la quinzaine d'autres requêtes étant restées sans réponse. Nous comprenons que les enseignants font face à beaucoup de sollicitations, mais nous nous interrogeons sur les raisons qui les auraient empêchés de répondre.

Finalement, ce travail nous permet de nous sentir personnellement et professionnellement prête à affronter les éventuels problèmes que le cyberharcèlement pourrait amener dans notre future classe. Effectivement, les recherches sont à présent faites et une liste de ressources et de pistes est dressée, à laquelle nous pourrions nous référer au besoin. En outre, nous considérons ce mémoire comme une porte d'entrée dans le monde de la prévention, car nous n'avons pas la prétention qu'il soit un guide complet et souhaitons continuer à nous tenir informée à ce sujet. Nous ne la mentionnons que car elle a été publiée très récemment (août 2018), une étude sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes a été réalisée dans le canton de Neuchâtel⁶⁴ et intéressera très certainement le lecteur. Par la rédaction de ce travail, nous nous sommes rendu compte de l'importance de la formation continue et nous nous trouvons confortée dans notre croyance que la curiosité ainsi que la recherche continuelle sont primordiales dans l'enseignement.

Pour finir, nous exposons quelques perspectives d'élargissement de notre recherche. Comme suggéré au début de ce chapitre, la qualité du contrôle parental exercé sur l'activité en ligne de leur(s) enfant(s) pourrait être intéressante à vérifier, à l'aide d'un questionnaire pour les parents par exemple. Certaines études prennent en compte la variable du genre des élèves ayant été confrontés au cyberharcèlement. Celle-ci n'a pas été abordée dans ce travail, mais elle pourrait par exemple mettre en évidence certains signes plus prononcés chez les garçons ou chez les filles. Les personnes interrogées lors des entretiens semi-directifs sont toutes des femmes ; le fait d'élargir la population et d'interviewer aussi des hommes pourrait peut-être faire surgir d'autres pistes quant aux stratégies à mettre en place lors de la prévention du *cyberbullying*. Nous aurions également aimé pouvoir comparer la variable du lieu de l'école fréquentée, tant pour les élèves que pour les enseignants. Cependant, au vu

64 Lucia, S., Stadelmann, S., Pin, S. (2018), téléchargeable à https://www.iumsp.ch/Publications/pdf/rds288_fr.pdf.

des données récoltées, celles-ci n'étaient pas suffisantes pour établir une relation entre la localité de l'école et la possession/l'utilisation d'un smartphone ou la prévention faite dans la classe. De plus, la place de l'enfant dans la fratrie aurait aussi pu être une variable intéressante à exploiter, car celle-ci pourrait éventuellement expliquer le jeune âge auquel certains enfants reçoivent leur premier smartphone. Enfin, l'âge des enseignantes, leur pourcentage d'enseignement dans la classe ainsi que leurs années d'expérience pourraient également être analysés afin d'établir certaines correspondances. Encore une fois, il serait pertinent d'élargir l'échantillon de population pour pouvoir mener ces recherches de manière plus approfondie.

Pour conclure, à la lumière de la littérature et des résultats exposés dans ce mémoire, nous restons persuadée que l'information et la prévention demeurent les meilleurs moyens de s'armer et de se battre contre le cyberharcèlement.

Références bibliographiques

Ouvrages

- Arsène, M. & Raynaud, J.-P. (2014). Cyberbullying (ou cyber harcèlement) et psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : état actuel des connaissances. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 62, 249-56.
- Bardin, L. (2003). L'analyse de contenu et de la forme des communications. Dans F. Buschini & S. Moscovici (dir.), *Les méthodes des sciences humaines* (1^e éd., pp.244-270). Paris : PUF.
- Barlett, C. P. (2017). From theory to practice: Cyberbullying theory and its application to intervention. *Computers in Human Behavior*, 72, 269-75.
- Bellon, P.-P. & Gardette, B. (2013). *Harcèlement et cyberharcèlement à l'école : Une souffrance scolaire 2.0*. Issy-les-Moulineaux : ESF.
- Benbenishty, R. & Nir, M. (2015). Harcèlement traditionnel et violence au moyen des outils électroniques de communication entre adolescents en milieu scolaire en Israël. *Les Dossiers des Sciences de l'Éducation*, 33, 13-30.
- Blanchet, A. & Gotman, A. (1992). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris : Nathan.
- Blaya, C. (2015a). Étude du lien entre cyberviolence et climat scolaire : enquête auprès des collégiens d'Île de France. *Les Dossiers des Sciences de l'Éducation*, 33, 69-90.
- Blaya, C. (2015b). Les programmes d'intervention contre la cyberviolence et le cyberharcèlement : quels moyens, quelle efficacité ? *Les Dossiers des Sciences de l'Éducation*, 33, 131-153.
- Chagnon, T. (2011). *Non à la cyberintimidation – Un livre pour saisir l'univers de la cyberintimidation*. Ville Mont-Royal : La Boîte à Livres.
- Chehab, Y., Levasseur, C. & Bowen, F. (2016). De l'école au cyberspace, le phénomène de l'intimidation en ligne chez les jeunes : état de la recherche et de l'intervention. *McGill Journal of Education*, 51(1), 495–515.
- Cross, D., Shaw, T., Barnes, A., Monks, H., Pearce, N. & Epstein, M. (2015). Évaluation de la capacité des personnels scolaires australiens à identifier et prendre en charge les problèmes de cyberharcèlement. *Les Dossiers des Sciences de l'Éducation*, 33, 91-108.
- Elliott, M. (2015). *Prévenir le (cyber)harcèlement en milieu scolaire*. Louvain-la-Neuve : De Boeck.
- Ghiglione, R. & Matalon, B. (1978). *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratiques*. Paris : Armand-Colin.
- Humbecq, B., Lahaye, W. & Berger, M. (2017). *Prévention du harcèlement et des violences scolaires – Prévenir, agir, réagir...* Louvain-la-Neuve : De Boeck.
- Lorenzi-Cioldi, F. (2003). Le questionnaire. Dans F. Buschini & S. Moscovici (dir.), *Les méthodes des sciences humaines* (1^e éd., pp.187-220). Paris : PUF.
- Mucchielli, A. & Paillé, P. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand-Colin.
- Milgram, S. (1994). *Soumission à l'autorité*. Paris : Calmann-Levy.

- Nils, F. & Rimé, B. (2003). L'interview. Dans F. Buschini & S. Moscovici (dir.), *Les méthodes des sciences humaines* (1^e éd., pp.165-85). Paris : PUF.
- Quintin, J., Jasmin, E. & Théodoropoulou, E. (2016). La cyberintimidation chez les jeunes : mieux comprendre pour mieux intervenir à l'école. *Service social*, 62(1), 1–23.
- Saint-Laurent, M. (2012). *La cyberintimidation, des conséquences sans fin – Les paroles s'envolent mais les photos et les écrits restent !* Longueuil : Béliveau.
- Smith, P. K., Mahdavi, J., Carvalho, M., Fisher, S., Russell, S. & Tippett, N. (2008). Cyberbullying: its nature and impact in secondary school pupils. *The Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 49:4, 376-85.
- Spears, B. A., Campbell, M., Tangen, D., Slee, P. T. & Cross, D. (2015). La connaissance et la compréhension des conséquences du cyberharcèlement sur le climat scolaire chez les futurs enseignants en Australie. *Les Dossiers des Sciences de l'Éducation*, 33, 109-130.
- Thomson, F. & Smith, P. K. (2015). Usage et prises de risque sur les réseaux sociaux parmi les jeunes de 8-11 ans en Angleterre. *Les Dossiers des Sciences de l'Éducation*, 33, 31-48.
- Willard, N. E. (2007). *Cyberbullying and cyberthreats : responding to the challenge of online social aggression, threats and distress*. Champaign : Research Press.

Sites

- Action Innocence (<https://www.actioninnocence.org/prevention/>) est un site Web suisse qui contribue à préserver la dignité et l'intégrité des enfants sur Internet.
- Agence Télégraphique Suisse (2012). Pro Juventute en guerre contre le cyber-mobbing chez les jeunes. Repéré à <https://www.rts.ch/info/suisse/4369227-pro-juventute-en-guerre-contre-le-cyber-mobbing-chez-les-jeunes.html>
- Arcantel SA. (2018). Un réseau WiFi cantonal. Repéré à <https://nemo.neuchatel.ch/>
- Arsene, M. (2014). Harcèlement 2.0 : nouvelles technologies (réseaux sociaux, smartphones. . .), nouvelles formes de (cyber)harcèlement. Repéré à <http://dx.doi.org/10.1016/j.eurpsy.2014.09.214>
- Bellon, P.-P. & Gardette, B. (2006). Site de l'Association pour la prévention des phénomènes de harcèlement entre élèves. Repéré à <http://harcelement-entre-eleves.com/>
- Belsey, B. (2003). Cyberbullying.ca. Repéré à <http://www.cyberbullying.ca/>
- Bidet, P. (2016). L'histoire des réseaux sociaux. Repéré à <http://socialonline.over-blog.com/2016/01/les-reseaux-sociaux-et-son-histoire.html>
- CAPPES (<http://www.cappes.ch/index-.htm>) est un site Web neuchâtelois proposant des ressources au services des professionnels des établissements scolaires du canton de Neuchâtel.
- CBS News (<https://www.cbsnews.com/pictures/then-and-now-a-history-of-social-networking-sites/7/>) est un site Web américain qui propose des articles sur différentes thématiques.
- Comment ça marche (<https://www.commentcamarche.com/>) est un site Web français consacré à la vulgarisation informatique.
- Conférence des directeurs des hautes écoles pédagogiques. (2002). *Code d'éthique de la recherche pour les Hautes Ecoles pédagogiques*. Repéré à <https://extranet.hep->

bejune.ch/docs/Documents/Etudiants/FPRI/02_Formation/24_Suivi_Encadrement/M%C3%A9moire_Professionnel_Bachelor_1619/code_d_ethique.pdf

Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin.(2002). *Plan d'études romand*. Repéré à <https://www.plandetudes.ch/>

CSVr (<https://csvr.ch/>) est le site Web du Cercle scolaire de Val-de-Ruz.

Cyberdéfi (<http://www.cyberdefi.ch/solo/index.php>) est un site Web suisse qui propose aux classes de relever des défis scolaires en tout genre et est proposé par Educlasse.ch.

Cyberharcèlement (<https://cyberharcelement561.wordpress.com/2017/01/09/differences-avec-le-harcelement/>) est un blog français consacré à ce sujet.

Facebook (<https://www.facebook.com/legal/terms/update>) est un site Web américain qui permet d'entrer en réseau avec ses contacts.

Froidevaux, Y. (2018). *Enquête sur l'utilisation d'internet 2017. Compétences numériques, vie privée et formation en ligne : la Suisse en comparaison internationale*. (Neuchâtel, mai 2018). Repéré sur le site de l'Office Fédéral de la Statistique : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/culture-medias-societe-information-sport.assetdetail.5306734.html>

Gardette, J.-P. & Gardette, B. (2014). Prévention du harcèlement : à l'épreuve du numérique. Repéré à <http://www.revue-education.fr/index.php/menutribunes/item/193-prevention-cyberharcelement>

Huilier, D. (s.d.). *L'approche hypothético-déductive*. Repéré à http://www.daniel-huilier.fr/Enseignement/IUFM/Documents_Pedagogiques/Pedagogie/chap3.pdf

Internet Sans Crainte (<https://www.internetsanscrainte.fr/s-informer/whatsapp-ce-qu-il-faut-savoir>) est un site Web français qui propose des informations, des conseils, des textes de lois sur Internet.

Johnson, R. & Onwuegbuzie, A. (2004). Mixed Methods Research: A Research Paradigm Whose Time Has Come. *Educational Researcher*, 33(7), 14-26. Repéré à <http://www.jstor.org/stable/3700093>

Kartner, M. (2018). 6 formes de Cyber-harcèlement et comment s'en protéger. Repéré à <https://www.leblogduhacker.fr/5-formes-de-cyber-harcelement-et-comment-sen-proteger/>

Klett-Sprachen GmbH. (2017). Deutsch für die Romandie; Junior 8. Repéré à https://junior-deutsch.ch/interactive_items_cat/j8-einheit-1/

Kopf, R. (2018). IGEM-digiMONITOR : impact et définition des médias. Repéré à <https://admeira.ch/fr/igem-digimonitor-2018>

Lucia, S., Stadelmann, S., Pin, S. (2018) Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Neuchâtel. *Raisons de santé*, 288. <http://dx.doi.org/10.16908/issn.1660-7104/288>

Mathez, J. *et al.* (2017). Compétences MITIC à l'école. Repéré à https://bdper.plandetudes.ch/uploads/ressources/2790/Brochure_Comp%C3%A9tences_MITIC_2017.pdf

Numerama (<https://www.numerama.com/startup/facebook>) est un site Web français d'actualité sur l'informatique et le numérique.

- Office fédéral des assurances sociales (2011). Le cyberharcèlement. Repéré à <https://www.jeunesetmedias.ch/fr/opportunites-et-risques/risques/cyberharcelement.html>
- PERMITIC (<http://permitic.friportail.ch/>) est un site Web proposé par le portail pédagogique fribourgeois et présente le dispositif permettant de mettre en œuvre la composante médias, images et technologies de l'information et de la communication (MITIC) du Plan d'études romand.
- Rioufreyt, T. (2016). La transcription d'entretiens en sciences sociales. Enjeux, conseils et manières de faire. Repéré à <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01339474/document>
- RPN (<https://portail.rpn.ch>) est un site Web suisse qui regroupe les différentes ressources pédagogiques à disposition des différents acteurs de l'école.
- Santos, F. (2017). Et le tout premier réseau social est... Repéré à <https://www.memoclic.com/1593-reseau-social/15754-premier-reseau-social.html>
- Seydtaghia, A. (2015). Dix ans après sa création, YouTube est menacé par Facebook. Repéré à <https://www.letemps.ch/economie/dix-ans-apres-creation-youtube-menace-facebook>
- Service de l'enseignement obligatoire. (2018). Bulletin de l'année scolaire 2018-2019. Repéré à <https://www.ne.ch/autorites/DEF/SEEO/Documents/BulletinSEO.pdf>
- SKPPSC (<https://www.skppsc.ch>) est un site Web suisse qui discute de diverses thématiques liées à la criminalité.
- Statista (<https://fr.statista.com/statistiques/565258/facebook-nombre-d-utilisateurs-actifs-mensuels-dans-le-monde/#0>) est un site Web allemand de statistiques, études de marché et un portail de business intelligence.
- TikTok (<https://www.tiktok.com/fr/about>) est une application iOS et Android chinoise qui permet à ses utilisateurs de créer et de partager de courtes vidéos.
- Van der Maren, J.-M. (2004). Méthodes de recherche pour l'éducation. Éducation et formation. Fondements. Repéré à http://classiques.uqac.ca/contemporains/Van_der_Maren_jean-marie/methodes_recherche_education/methodes_recherche_education.pdf
- Viard, R. (2018). Le Top 20 des Réseaux Sociaux. Repéré à <https://www.webmarketing-conseil.fr/reseaux-sociaux/>
- Waller, G., Schwarz, B. & Süß, D. (2017). Étude MIKE (Medien, Interaktion, Kinder, Eltern). Repéré à <https://www.actioninnocence.org/news/etude-mike-2017/> et à https://www.zhaw.ch/de/psychologie/forschung/medienpsychologie/mediennutzung/mike/?pk_campaign=shortlink&pk_kwd=www.zhaw.ch%2Fpsychologie%2Fmike
- Waller, G., Willemse, I., Genner, S., Suter, L. & Süß, D. (2016). JAMES (Jeunes / activités / médias – enquête Suisse). Repéré à https://www.zhaw.ch/storage/psychologie/upload/forschung/medienpsychologie/james/2016/Rapport_JAMES_2016.pdf
- Wikipédia (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Facebook>) est un projet d'encyclopédie collective en ligne, universelle, multilingue.

Annexes

Annexe 1 : liste d'instance d'aide pour les enfants en détresse



PORTAL DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Service de l'enseignement obligatoire | Office de l'informatique scolaire et de l'organisation

Connexion 

Rechercher...

Élèves Parents Enseignants Administration En bref

RPN > Élèves > Formation générale > Demande de l'aide !

DEMANDE DE L'AIDE !



 <p>www.147.ch</p>	<p>147 – Ligne d'urgence pour enfants et adolescents Ouverte jour et nuit, tous les jours de l'année !</p> <p>Tu peux contacter des personnes qui te conseilleront de manière tout à fait anonyme. Tu n'as pas besoin de donner ton nom et ton appel ne s'affichera pas sur ta facture de téléphone.</p>	<p>En savoir plus</p> <ul style="list-style-type: none">EDR&N - La CôteEDR&N - TerreauxEDR&N - Bas-LacEDR&N - Le MailEDR&N - Deux ThiélesCEBSCOLEJURCSLLEOCFCBVRCSRC (à venir)
 <p>www.telme.ch</p>	<p>Telme - Boutien psychologique jeunes et parents Quatre psychologues qualifiés, environ 30 répondant-e-s pour la ligne des jeunes et le conseil aux parents sont à ta disposition. Ligne spéciale pour les parents 058 261 61 61</p>	
 <p>www.actioninnocence.org</p>	<p>Action Innocence – Informations - Prévention Tu y trouves les dernières campagnes de prévention, des informations sur les sujets d'actualité concernant l'utilisation d'internet, des conseils et une sélection de liens.</p>	
 <p>La Chaux-de-Fonds MÉTROPÔLE HORLOGÈRE</p>	<p>Planning familial Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds Tu y trouves les réponses à tes questions en lien avec la sexualité ou la vie affective. Les entretiens sont gratuits et confidentiels. La Chaux-de-Fonds : 032 967 20 91 / Neuchâtel : 032 717 74 35</p>	
 <p>www.ciao.ch www.ciao.ch/urgences</p>	<p>Ciao.ch – Site destinés aux adolescents Tu y trouves des informations rédigées par des experts. Tu peux poser des questions anonymement et gratuitement à des spécialistes qui te répondent dans les trois jours : ils te donnent des informations nécessaires en cas d'urgence et des adresses utiles. Tu peux participer à des forums, des chats et témoigner de ce que tu vis.</p>	

 <p>www.drop-in.ch</p>	<p>Drop-in - Centre d'information des addictions</p> <p>Ouvert aux jeunes, à leurs familles et leurs proches. Tu y trouves toutes les informations sur la prévention et le traitement des addictions (drogues, jeu, etc.).</p>
 <p>www.stopsuicide.ch</p>	<p>Là pour toi - Prévention du suicide</p> <p>Pourquoi Là pour toi ? Parce qu'on peut tous et toutes être là pour un-e proche, voire pour un-e inconnu-e, et contribuer ainsi à la prévention du suicide. Parce qu'écouter, réconforter, accompagner, c'est essentiel et ça commence par simplement être là, présent pour l'autre dans les bons moments comme dans les plus difficiles. Ce sont autant de gestes simples qui peuvent arranger les choses.</p>
 <p>Promotion de la santé mentale www.cnp.ch</p>	<p>Centre neuchâtelois de psychiatrie</p> <p>Tu peux contacter des spécialistes de maladies telles que la schizophrénie, les troubles bipolaires, les addictions, la dépression et les troubles obsessionnels compulsifs.</p> <p>Centre d'urgences psychiatrique (CUP)</p> <p>La Chaux-de-Fonds : 032 765 25 25 (Jeu-ve de 08:00 à 18:00) Littoral neuchâtelois: 032 766 16 16 (7 jours sur 7, 24 heures sur 24)</p>
 <p>www.espas.info</p>	<p>ESPAS - Espace de Soutien et de Prévention – abus sexuels</p> <p>Soutien thérapeutique aux enfants, adolescents et adultes ayant subi des abus sexuels.</p>
 <p>117</p>	<p>Police neuchâteloise</p> <p>Tu y trouves la marche à suivre lorsque tu es victime ou témoin d'un acte qui nécessite l'intervention de la Police en appelant le 117.</p>
 <p>Formulaire d'annonce SCOCI</p>	<p>Service national de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI)</p> <p>Signale au SCOCI les contenus douteux au moyen d'un formulaire.</p>
<p>Et n'oublie surtout pas l'équipe socio-éducative, les enseignant-e-s et la direction de ton école !</p> 	

Annexe 2 : réseaux sociaux les plus utilisés à ce jour

Réseaux sociaux	Nombre d'utilisateurs	Description
Facebook	2.22 milliards (avril 2018)	Permet « de publier des images, des photos, des vidéos, des fichiers et documents, d'échanger des messages, joindre et créer des groupes et d'utiliser une variété d'applications » ⁶⁵ .
YouTube	1.8 milliards (mai 2018)	
WhatsApp	1.5 milliards (janvier 2018)	« [P]ermet d'avoir des conversations avec ses contacts. Il est possible d'avoir des conversations à plusieurs ou à deux, et d'échanger des textes, images, vidéos, sons et position GPS » ⁶⁶ .
Facebook Messenger	1.3 milliards (septembre 2017)	
Facebook Groups	1 milliard (février 2016)	
Google Hangouts	1 milliard (février 2016)	
WeChat	1 milliard (mars 2018)	
Instagram	800 millions (avril 2017)	Permet d'éditer et de partager des photos et des vidéos depuis un smartphone. « Chaque utilisateur possède un "mur" dans lequel il va pouvoir afficher les diverses photos et vidéos prises et modifiées via l'application. Les autres utilisateurs pourront alors "liker" la photo ou bien la commenter » ⁶⁷ .
Viber	500 millions (mai 2018)	
Google+	359 millions (mai 2013)	
Twitter	359 millions (mai 2013)	
Reddit	330 millions (mai 2018)	
SnapChat	300 millions (avril 2016)	« [P]ermet de partager des photos et des vidéos [...]. [L]es photos ou vidéos échangées ne sont visibles par le destinataire que pendant une courte période allant de une à 10 secondes » ⁶⁸ .
Skype	300 millions (mars 2016)	
Dailymotion	300 millions (mai 2018)	

65 Wikipédia (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Facebook>).

66 Internet Sans Crainte (<https://www.internetsanscrainte.fr/s-informer/whatsapp-ce-qu-il-faut-savoir>).

67 Comment ça marche (<https://www.commentcamarche.com/contents/3086-instagram-comment-ca-marche#qu-est-ce-que-c-est>).

68 Comment ça marche (<https://www.commentcamarche.com/contents/3202-snapchat-comment-ca-marche>).

Annexe 3 : questionnaire



Questionnaire sur l'utilisation d'Internet



Réponds au mieux aux questions ci-dessous. Il n'y a pas de juste ou faux, je cherche juste à savoir comment les jeunes vont sur Internet. Bien sûr, toutes tes réponses sont anonymes !

1. Quel âge as-tu ? _____ ans
2. En quelle année es-tu ? 5H 6H 7H 8H
3. As-tu un smartphone ? oui non
 - 3.a. Tu as répondu « non » à la question 3. Tu peux directement passer à la question 5.
 - 3.b. Tu as répondu « oui » à la question 3. À quel âge as-tu eu ton premier smartphone ?
_____ ans
4. As-tu accès à Internet sur ton smartphone ? oui non
 - 4.a. Tu as répondu « oui » à la question 4. De quelle manière as-tu accès à Internet sur ton smartphone ?
 avec le WIFI avec la 3G/4G avec les deux
 - 4.b. Tu as répondu « oui » à la question 4. Quand vas-tu sur Internet avec ton smartphone ?
Jamais seulement le weekend moins d'une fois par jour 30 min par jour
1 h par jour 2 h par jour plus de 2 h par jour
5. Utilises-tu un ordinateur chez toi pour aller sur Internet ? oui non
 - 5.a. Tu as répondu « non » à la question 5. Tu peux directement passer à la question 6.
 - 5.b. Tu as répondu « oui » à la question 5. Quand vas-tu sur Internet avec l'ordinateur ?
Jamais seulement le weekend moins d'une fois par jour 30 min par jour
1 h par jour 2 h par jour plus de 2 h par jour
6. Utilises-tu les réseaux sociaux ? oui non
 - 6.a. Tu as répondu « non » à la question 6. Tu peux directement passer à la question 7.
 - 6.b. Tu as répondu « oui » à la question 6. Sur quels réseaux sociaux vas-tu ?
Facebook SnapChat Instagram YouTube WhatsApp Twitter autre
 - 6.c. Tu as répondu « oui » à la question 6. Quand vas-tu sur les réseaux sociaux ?
seulement le weekend moins d'une fois par jour 30 min par jour
1 h par jour 2 h par jour plus de 2 h par jour
7. Tes parents contrôlent-ils ce que tu fais sur Internet ? oui non

Merci beaucoup pour ta précieuse collaboration ! 😊

Annexe 4 : entretien

GUIDE D'ENTRETIEN

Lieu de l'entretien :

Sujet interviewé :

Durée de l'entretien :

Informations pour le sujet :

Enregistrement : autorisation écrite à lire et signer.

Garantie de l'anonymat.

Rappeler le but de l'entretien : analyser la compréhension qu'ont les enseignants du cyberharcèlement afin de proposer des pistes de prévention.

Partie introductive :

1. Où enseignez-vous ?
2. Depuis combien de temps enseignez-vous ?
3. Dans quel degré enseignez-vous ?
4. Depuis combien de temps enseignez-vous dans ce degré ?
5. Êtes-vous titulaire d'une classe ?
6. Quel est votre pourcentage d'enseignement ?
7. Combien d'élèves composent votre classe actuelle ?
8. Quelle est votre année de naissance ?
9. Quand et où avez-vous suivi votre formation d'enseignant.e ?

Partie 1 : Utilisation des nouvelles technologies en classe / prévention

10. Utilisez-vous les nouvelles technologies en classe ? Lesquelles ? De quelle manière ?
Quand ?
11. Comment faites-vous avec les élèves ? Comment abordez-vous avec eux les règles à suivre et le comportement à avoir ? Pouvez-vous me donner un exemple concret d'utilisation d'Internet en classe ?
12. Faites-vous de la prévention quant aux réseaux sociaux ? Comment, à quel moment ?
13. Quels sont, selon vous, les signes qu'un élève subit du cyberharcèlement ? Quelles en sont les conséquences ?
14. Quelles sont vos ressources ? Pour l'utilisation d'Internet ? Pour la prévention de comportements à risque ?

Partie 2 : Définition du cyberharcèlement

15. Avez-vous déjà vécu des situations de cyberharcèlement dans votre classe ou connaissez-vous un collègue qui en a vécu ? Pouvez-vous m'expliquer comment ça s'est passé ?

15.a. Quelles stratégies ont été mises en place ? Comment, quand, pourquoi ? Y a-t-il eu un travail en amont ?

16. Comment définiriez-vous le cyberharcèlement ?

16.a. Avez-vous reçu une formation à ce sujet ? Sous quelle forme ? Vous y êtes-vous intéressé de vous-même ? Pourquoi ?

17. Pensez-vous que cette nouvelle forme de harcèlement soit plus violente ou insidieuse que le harcèlement scolaire « standard » ? Pourquoi et comment ?

Partie 3 : Quelles pistes possibles en plus / action

18. Si la prévention au cyberharcèlement était obligatoire, comment vous y prendriez-vous ? A qui/à quoi feriez-vous appel ?

18.a. Quelles stratégies mettriez-vous en place ? Comment, quand, pourquoi ?

19. Vous sentez-vous assez informé au sujet du cyberharcèlement et de sa prévention ? Que souhaiteriez-vous voir mis en place ?

Annexe 5 : relances

Types de relance d'après Blanchet & Gotman (1992), pp.82-4 :

- La réitération : le locuteur reprend, en le répétant, un point de vue énoncé par l'interlocuteur.
 - Écho : l'intervention répète ou reformule un ou plusieurs énoncés du discours de l'interviewé.
 - Reflet : l'intervention répète ou reformule avec un préfixe modal un ou plusieurs énoncés du discours de l'interviewé : « vous pensez que... »

- La déclaration : le locuteur fait connaître à l'interlocuteur son point de vue. Dans l'entretien, il s'agit bien sûr d'un point de vue portant sur le discours de l'interviewé.
 - Complémentation : l'intervention vient ajouter un élément d'identification de la référence à l'énoncé précédent de l'interviewé. Ce sont soit des déductions partielles ; soit des anticipations incertaines ; soit des inférences logiques ou pragmatiques.
 - Interprétation : elle vise à suggérer une attitude non explicitée par l'interviewé : « vous craignez que... »

- L'interrogation : l'interviewer pose une question à l'interviewé.
 - Interrogation référentielle : c'est une demande d'identification supplémentaire de la référence : « dans quel cas ? »
 - Interrogation modale : c'est une demande d'identification de l'attitude propositionnelle de l'interviewé : « qu'est-ce que vous en pensez ? »

Annexe 6 : conventions de transcription

Conventions de transcription

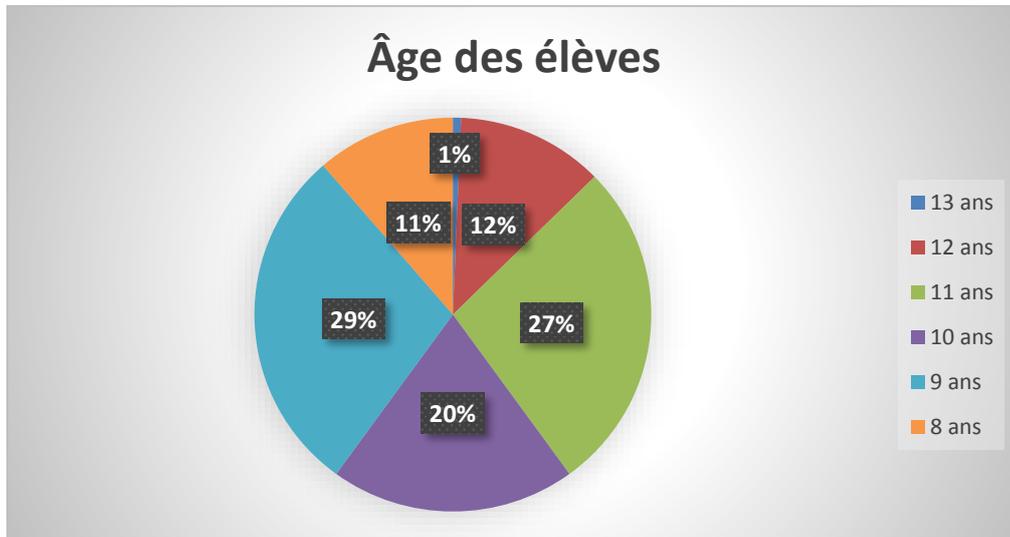
Les conventions de transcriptions présentées ici sont celles utilisées pour le corpus de cette recherche. Elles sont tirées et adaptées de *La transcription d'entretiens en sciences sociales enjeux, conseils et manières de faire* de Rioufreyt (2016).

- Il s'agit d'une transcription orthographique, c'est-à-dire que les phrases commencent par une majuscule et se terminent par un point.
- Le chercheur est identifié par ses initiales.
- Le sujet est identifié par la lettre E, pour enseignant, et un chiffre, selon l'ordre des entretiens.
- Chaque mot prononcé est transcrit.
- Les morphèmes non verbalisés ne sont pas ajoutés.
- Les élisions non réalisées ne sont pas rétablies.
- Les règles d'accord sont respectées, sauf si on a une réalisation phonique particulière.
- Les liaisons particulières sont indiquées telles qu'énoncées.
- Les hésitations, les mots ébauchés, les soupirs, les silences, les tics de langage sont transcrits et inclus sans signe particulier dans le corpus.
- Les abréviations ne sont pas utilisées, sauf si elles sont énoncées comme telles par le sujet.
- Les capitales ne sont pas employées, sauf pour indiquer les intonations du sujet quand il insiste sur un mot.
- Les chiffres sont écrits en toutes lettres, sauf pour les années, les ordinaux et les siècles.
- Lorsque l'interlocution est croisée (l'un finit la phrase de l'autre par exemple), les points à la fin des phrases sont remplacés par de « ... » et les majuscules au début des phrases sont remplacées par des minuscules afin de mieux indiquer qu'il s'agit en fait d'un seul et même énoncé avec plusieurs énonciateurs.
- Le paratexte est indiqué entre crochets « [] » et en italique.
- Si des mots sont inaudibles, ils sont signalés comme ceci : [inaudible : un mot]
- Nous modifions la façon de coder les silences : ils sont transcrits par « / » ou « // » quand ils sont plus longs.
- Les phatiques et onomatopées sont codifiés et transcrits selon l'orthographe indiquée ci-dessous :

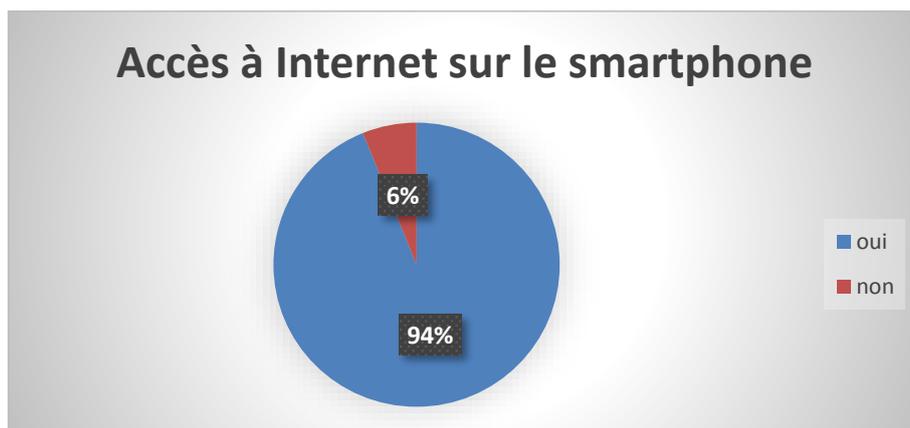
ah, aie, areu, atchoum, badaboum, baf, bah, bam, bang, be, beee, beurk, ben, bing, bon, broum, broum, cataclap, clap clap, coa coa, cocorico, coin coin, crac, croa croa, cuicui, ding, ding, deng dong, ding dong, dring, he, he ben, eh bien, euh, flic flac, flip flop, frou frou, glouglou, glou glou, groin groin, grr, he, hep, hi han, hip hip hip hourra, houla, hourra, hum, meee, meuh, mh, miam, miam miam, miaou, oh, O.K., ouah, ouah ouah, ouais, ouf, ouh, paf, pan, patatras, pchhh, pchit, pff, pif-paf, pin pon, pioupiou, plouf, pof, pouet, pouet pouet, pouf, psst, ron ron, schlaf, snif, splaf, splatch, sss, tacatac, tagada, tchac, teuf teuf, tic tac, toc, tut tut, vlan, vroum, vrrr, wouah, zip

Annexe 7 : résultats de tous les participants

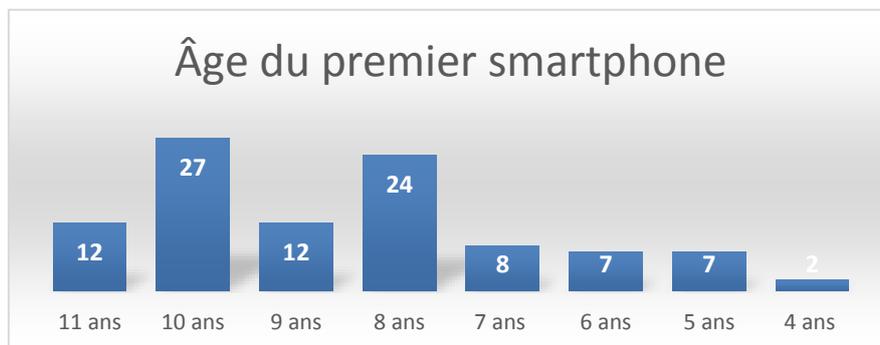
Graphique 1 (150 réponses) :



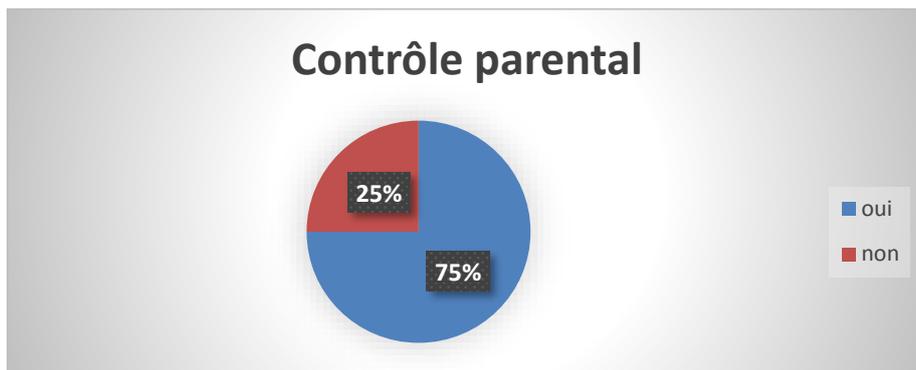
Graphique 2 (98 réponses) :



Graphique 3 (99 réponses) :



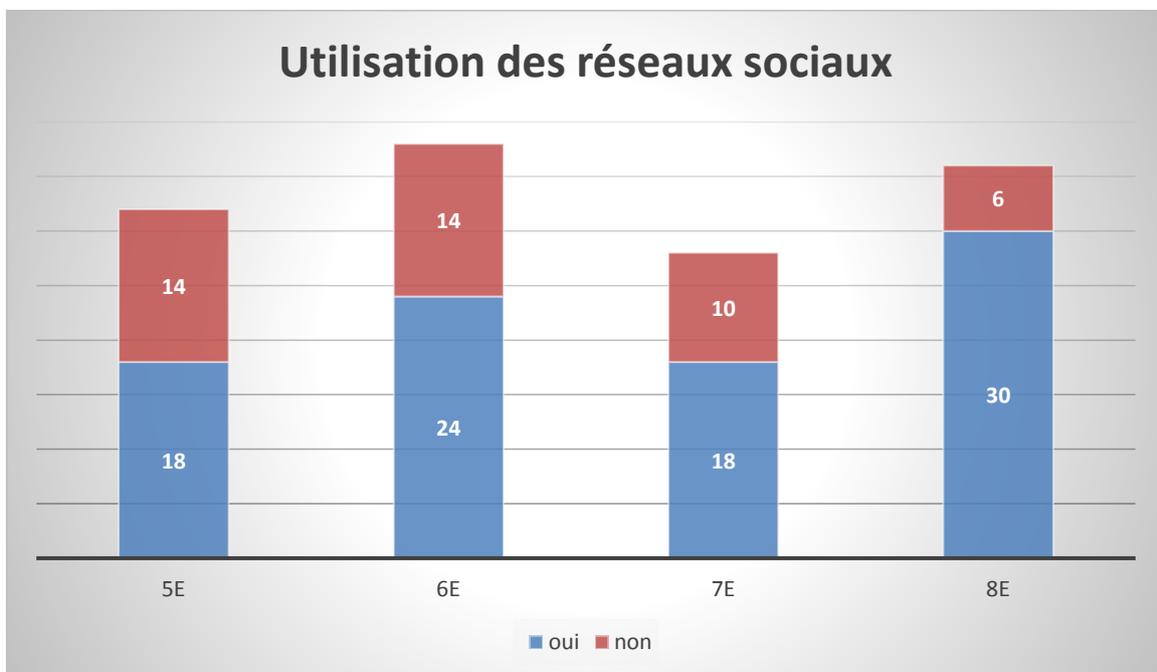
Graphique 4 (96 réponses) :



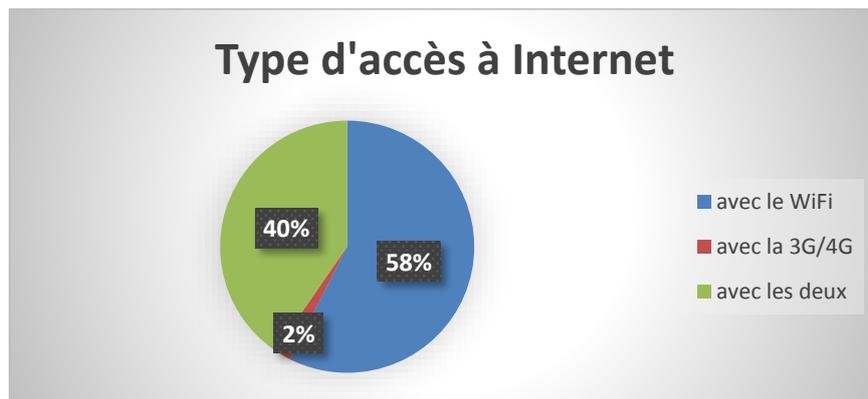
Graphique 5 (134 réponses) :



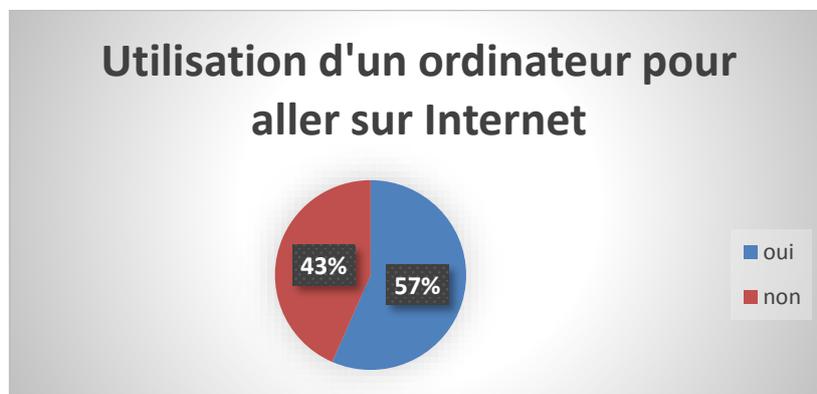
Graphique 6 (134 réponses) :



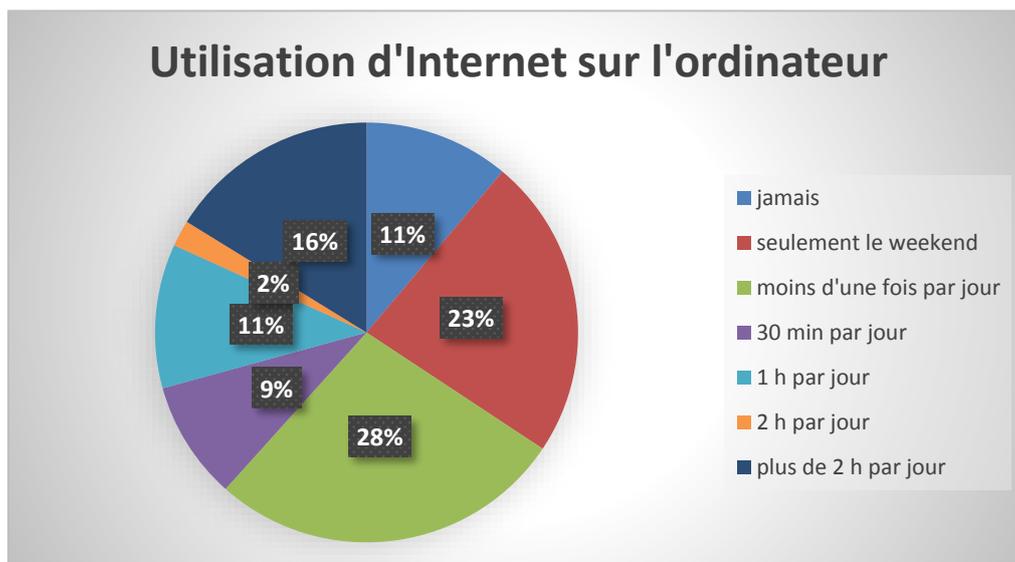
Graphique 7 (94 réponses) :



Graphique 8 (149 réponses) :



Graphique 9 (90 réponses) :

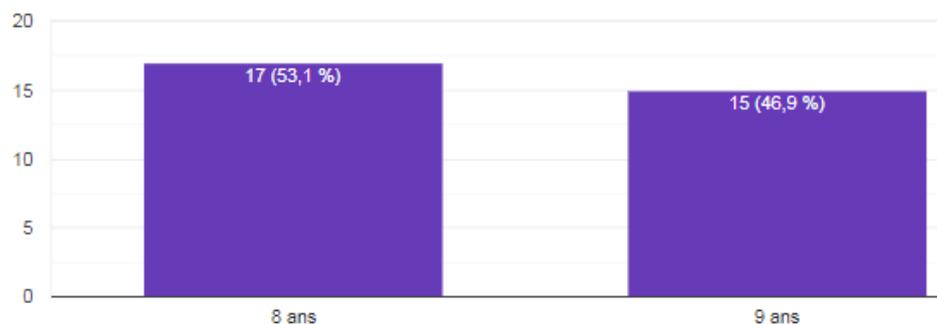


Annexe 8 : résultats des classes de 5^e

Graphique 1 :

1. Quel âge as-tu ?

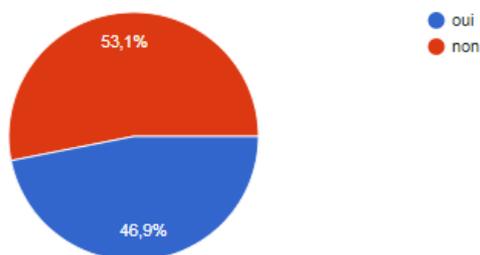
32 réponses



Graphique 2 :

3. As-tu un smartphone ?

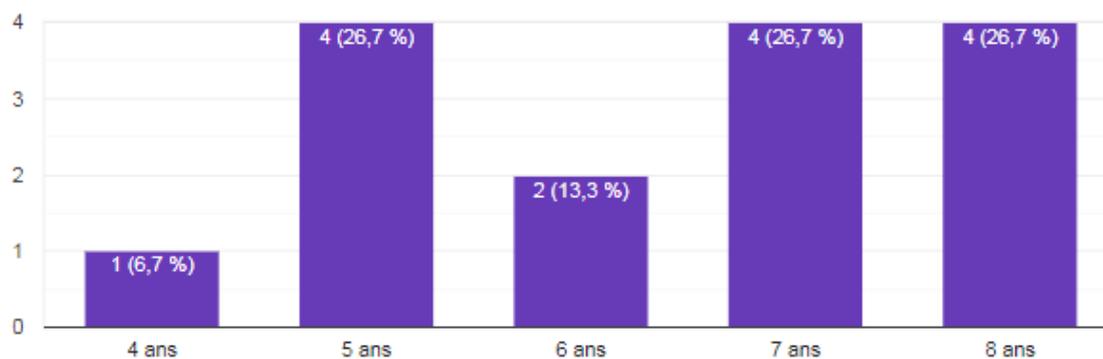
32 réponses



Graphique 3 :

3.b. À quel âge as-tu eu ton premier smartphone ?

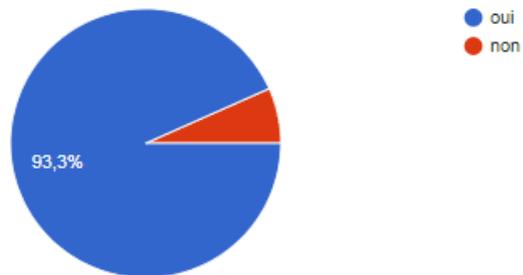
15 réponses



Graphique 4 :

4. As-tu accès à Internet sur ton smartphone ?

15 réponses



Graphique 5 :

4.a. De quelle manière as-tu accès à Internet sur ton smartphone ?

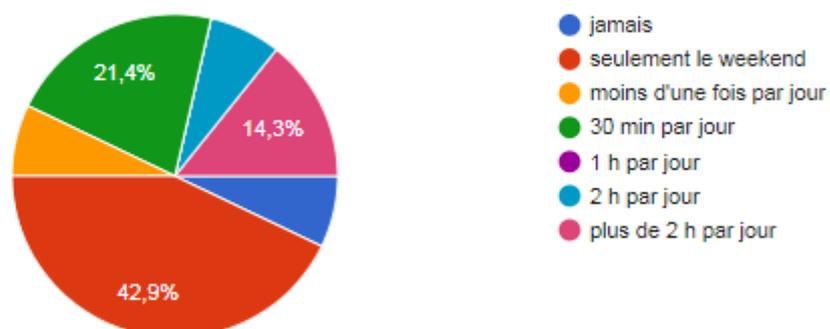
14 réponses



Graphique 6 :

4.b. Quand vas-tu sur Internet avec ton smartphone ?

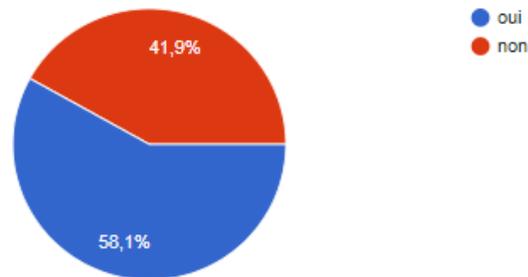
14 réponses



Graphique 7 :

5. Utilises-tu un ordinateur chez toi pour aller sur Internet ?

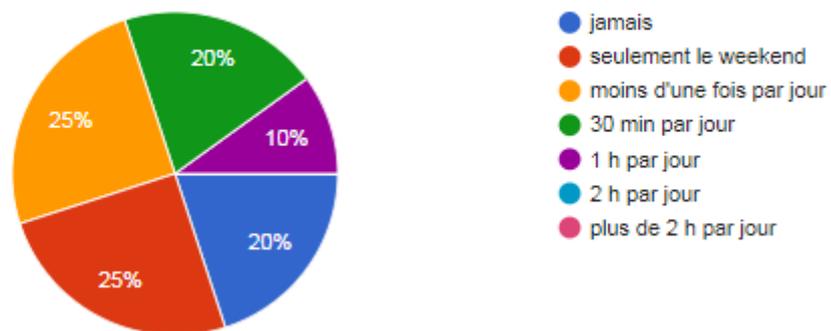
31 réponses



Graphique 8 :

5.b. Quand vas-tu sur Internet avec l'ordinateur ?

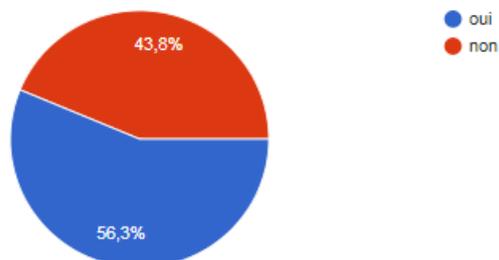
20 réponses



Graphique 9 :

6. Utilises-tu les réseaux sociaux ?

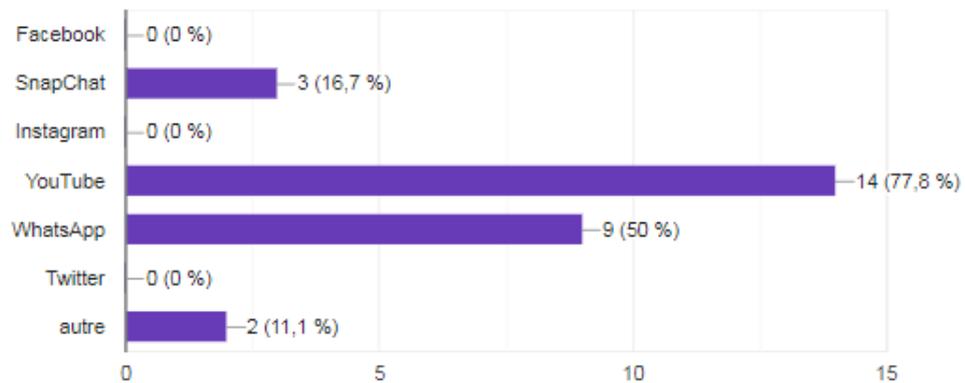
32 réponses



Graphique 10 :

6.b. Sur quels réseaux sociaux vas-tu ?

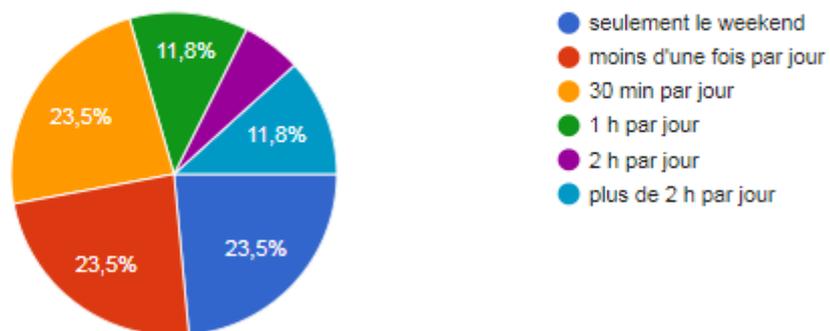
18 réponses



Graphique 11 :

6.c. Quand vas-tu sur les réseaux sociaux ?

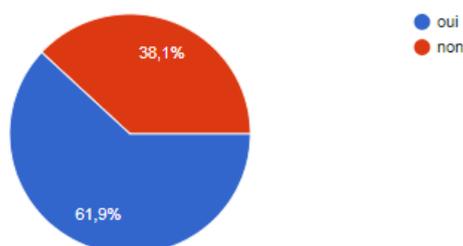
17 réponses



Graphique 12 :

7. Tes parents contrôlent-ils ce que tu fais sur Internet ?

21 réponses

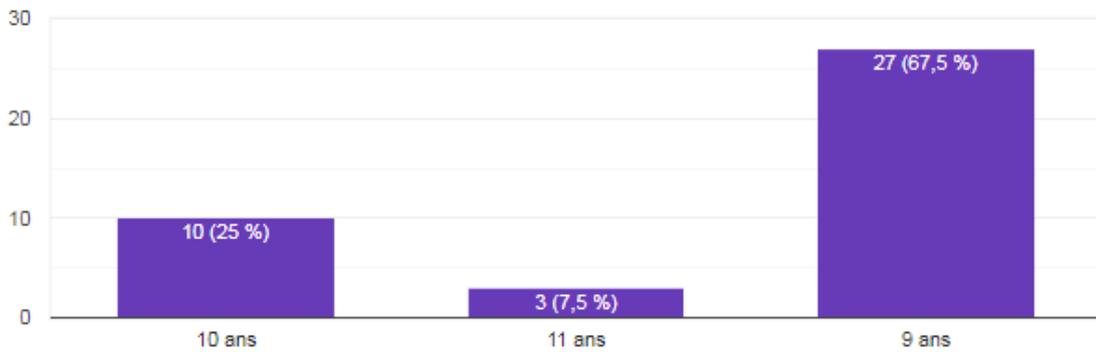


Annexe 9 : résultats des classes de 6^e

Graphique 1 :

1. Quel âge as-tu ?

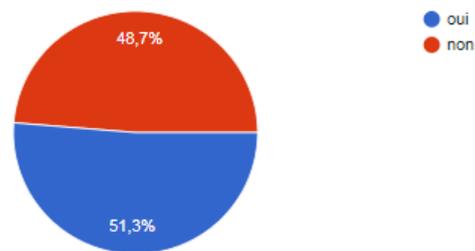
40 réponses



Graphique 2 :

3. As-tu un smartphone ?

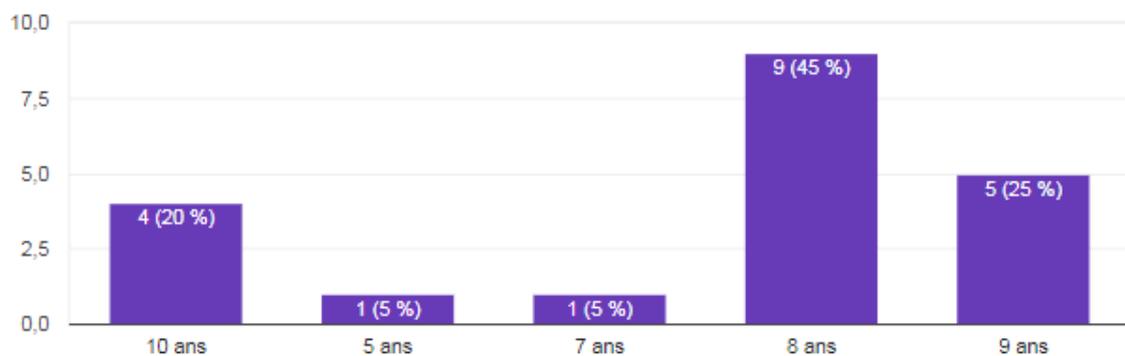
39 réponses



Graphique 3 :

3.b. À quel âge as-tu eu ton premier smartphone ?

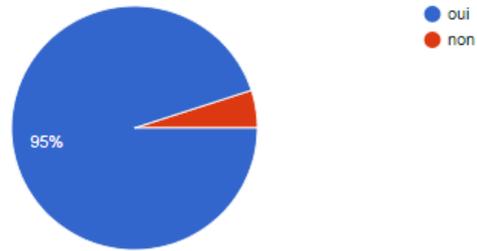
20 réponses



Graphique 4 :

4. As-tu accès à Internet sur ton smartphone ?

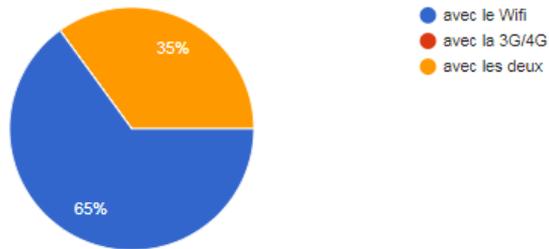
20 réponses



Graphique 5 :

4.a. De quelle manière as-tu accès à Internet sur ton smartphone ?

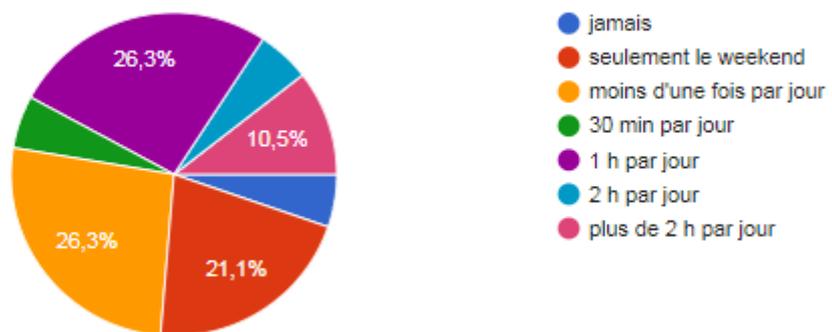
20 réponses



Graphique 6 :

4.b. Quand vas-tu sur Internet avec ton smartphone ?

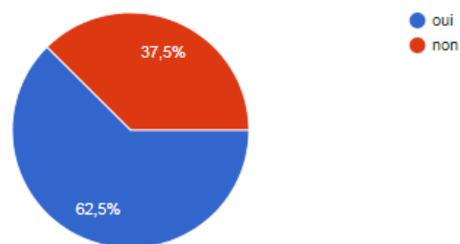
19 réponses



Graphique 7 :

5. Utilises-tu un ordinateur chez toi pour aller sur Internet ?

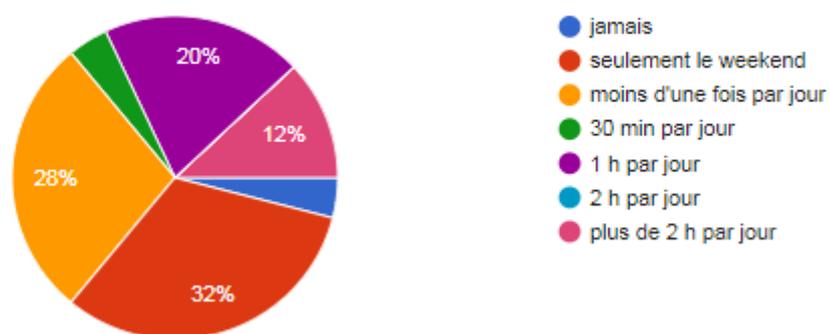
40 réponses



Graphique 8 :

5.b. Quand vas-tu sur Internet avec l'ordinateur ?

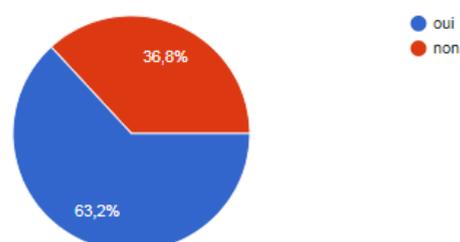
25 réponses



Graphique 9 :

6. Utilises-tu les réseaux sociaux ?

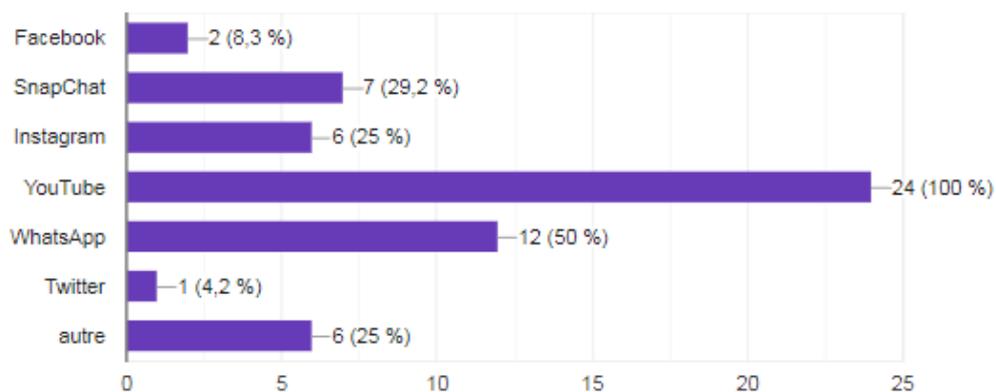
38 réponses



Graphique 10 :

6.b. Sur quels réseaux sociaux vas-tu ?

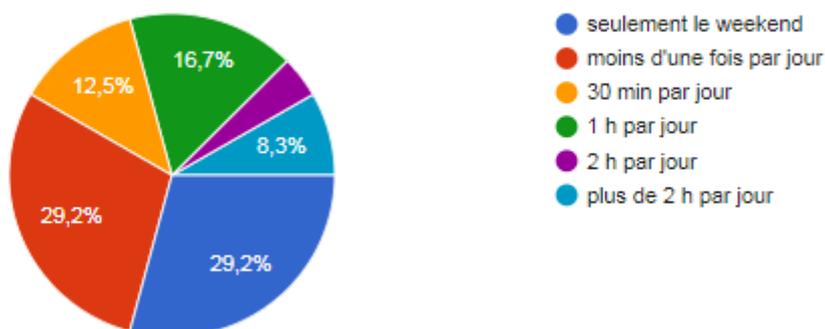
24 réponses



Graphique 11 :

6.c. Quand vas-tu sur les réseaux sociaux ?

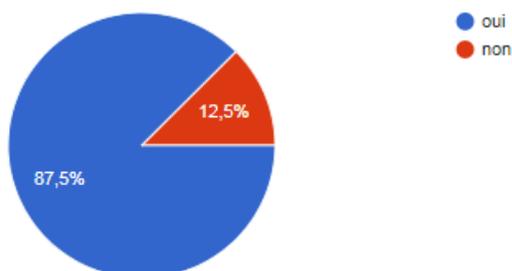
24 réponses



Graphique 12 :

7. Tes parents contrôlent-ils ce que tu fais sur Internet ?

24 réponses

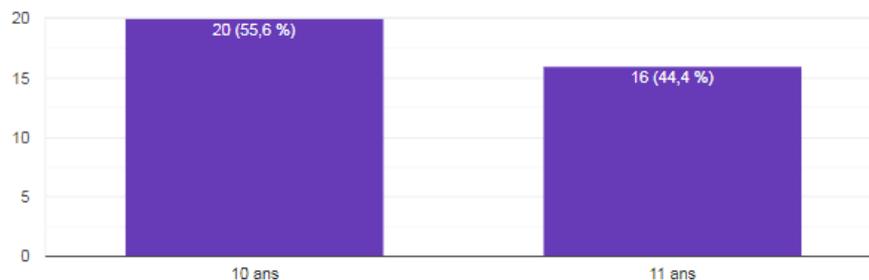


Annexe 10 : résultats des classes de 7^e

Graphique 1 :

1. Quel âge as-tu ?

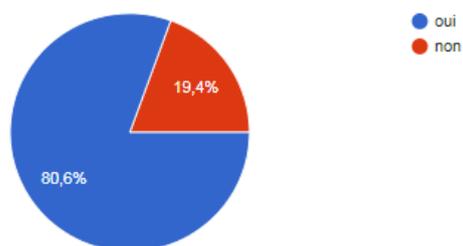
36 réponses



Graphique 2 :

3. As-tu un smartphone ?

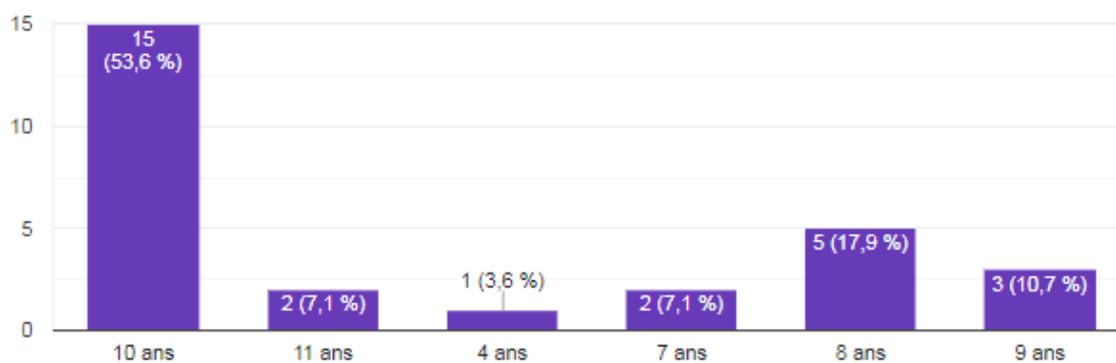
36 réponses



Graphique 3 :

3.b. À quel âge as-tu eu ton premier smartphone ?

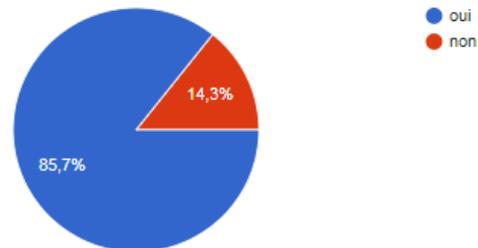
28 réponses



Graphique 4 :

4. As-tu accès à Internet sur ton smartphone ?

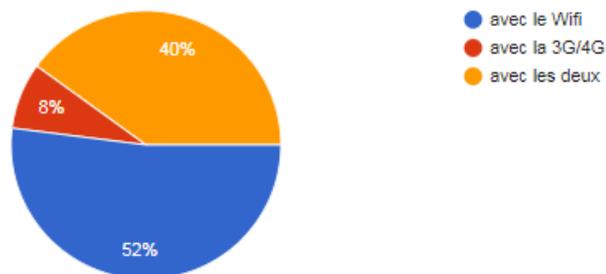
28 réponses



Graphique 5 :

4.a. De quelle manière as-tu accès à Internet sur ton smartphone ?

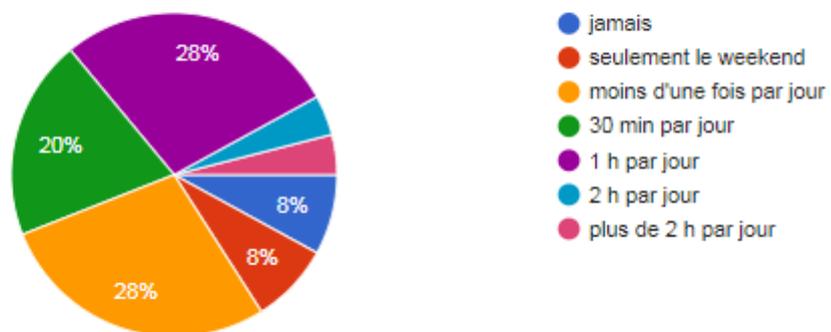
25 réponses



Graphique 6 :

4.b. Quand vas-tu sur Internet avec ton smartphone ?

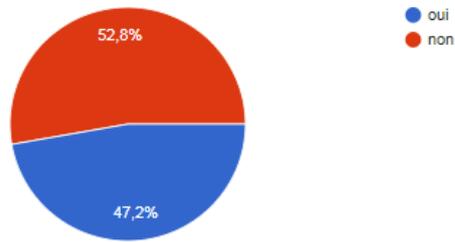
25 réponses



Graphique 7 :

5. Utilises-tu un ordinateur chez toi pour aller sur Internet ?

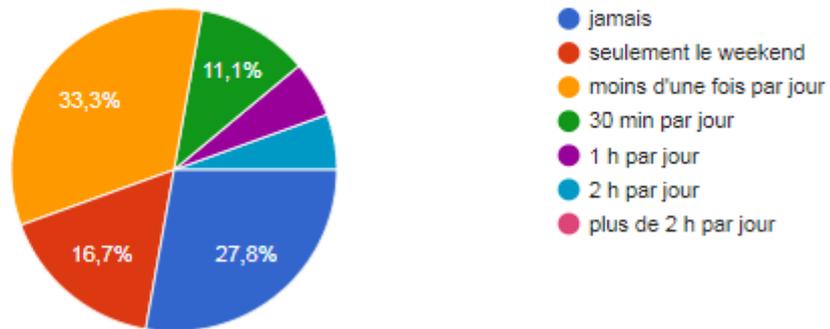
36 réponses



Graphique 8 :

5.b. Quand vas-tu sur Internet avec l'ordinateur ?

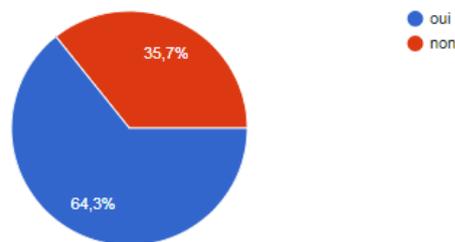
18 réponses



Graphique 9 :

6. Utilises-tu les réseaux sociaux ?

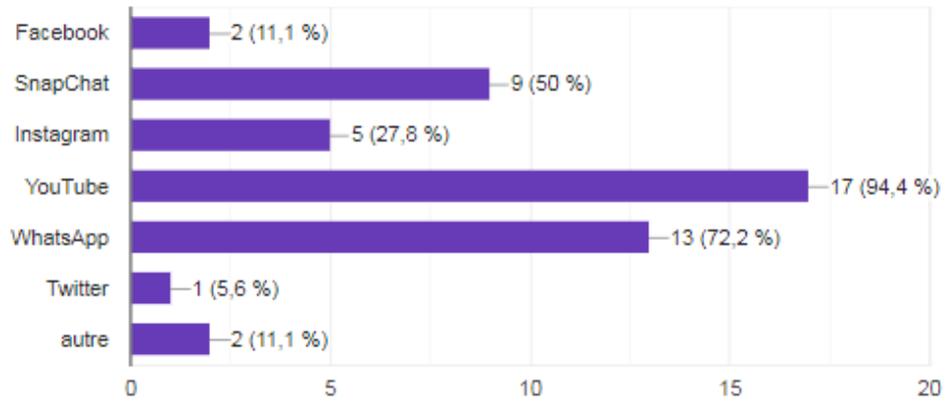
28 réponses



Graphique 10 :

6.b. Sur quels réseaux sociaux vas-tu ?

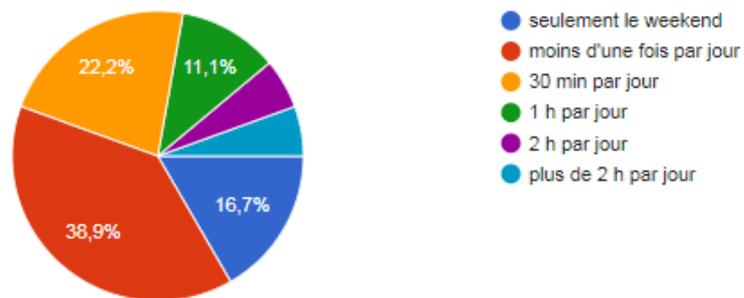
18 réponses



Graphique 11 :

6.c. Quand vas-tu sur les réseaux sociaux ?

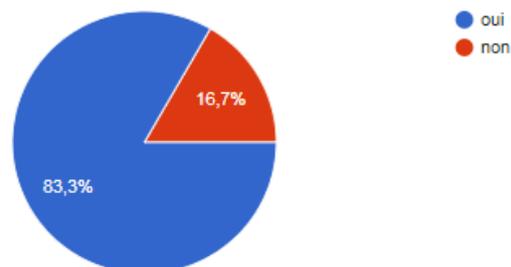
18 réponses



Graphique 12 :

7. Tes parents contrôlent-ils ce que tu fais sur Internet ?

18 réponses

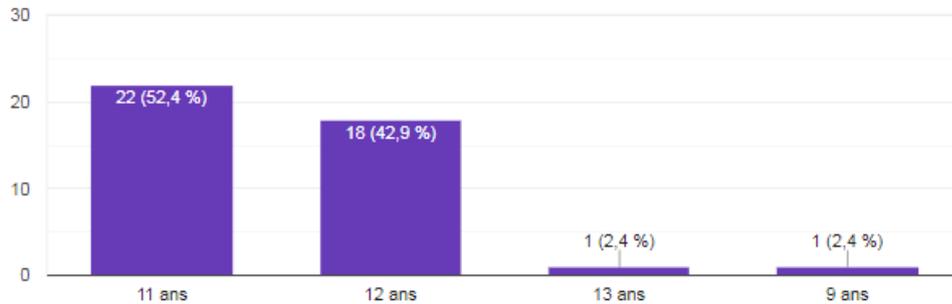


Annexe 11 : résultats des classes de 8^e

Graphique 1 :

1. Quel âge as-tu ?

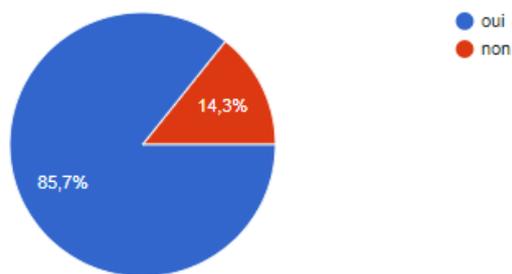
42 réponses



Graphique 2 :

3. As-tu un smartphone ?

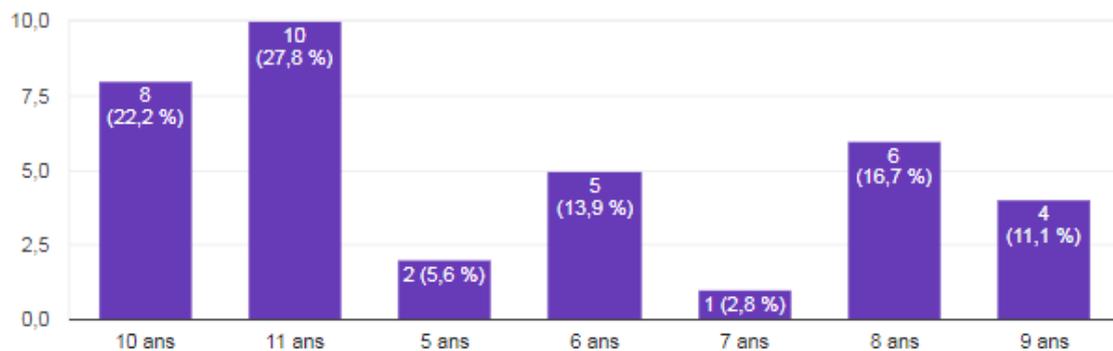
42 réponses



Graphique 3 :

3.b. À quel âge as-tu eu ton premier smartphone ?

36 réponses



Graphique 4 :

4. As-tu accès à Internet sur ton smartphone ?

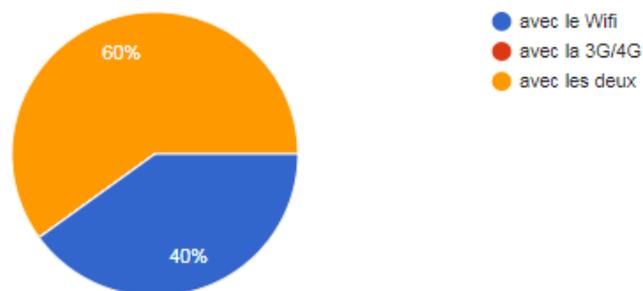
35 réponses



Graphique 5 :

4.a. De quelle manière as-tu accès à Internet sur ton smartphone ?

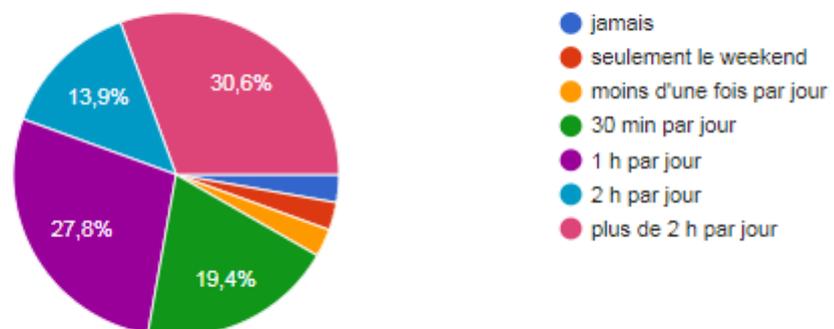
35 réponses



Graphique 6 :

4.b. Quand vas-tu sur Internet avec ton smartphone ?

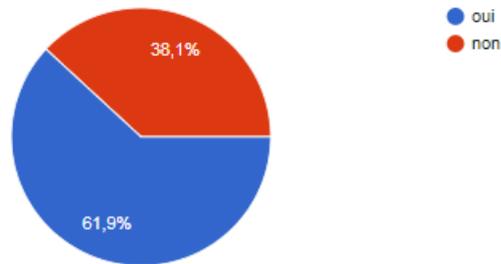
36 réponses



Graphique 7 :

5. Utilises-tu un ordinateur chez toi pour aller sur Internet ?

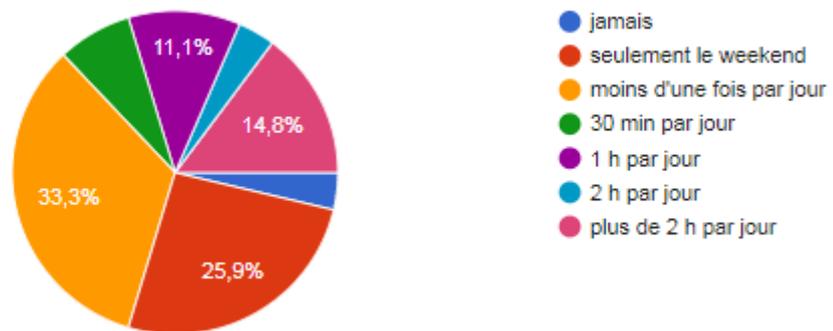
42 réponses



Graphique 8 :

5.b. Quand vas-tu sur Internet avec l'ordinateur ?

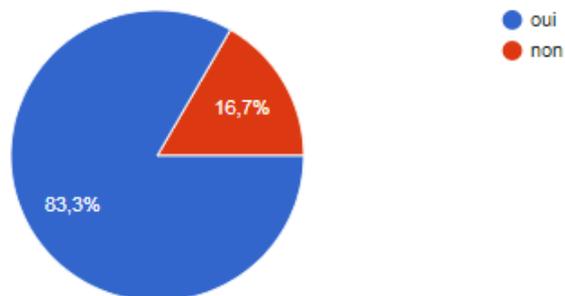
27 réponses



Graphique 9 :

6. Utilises-tu les réseaux sociaux ?

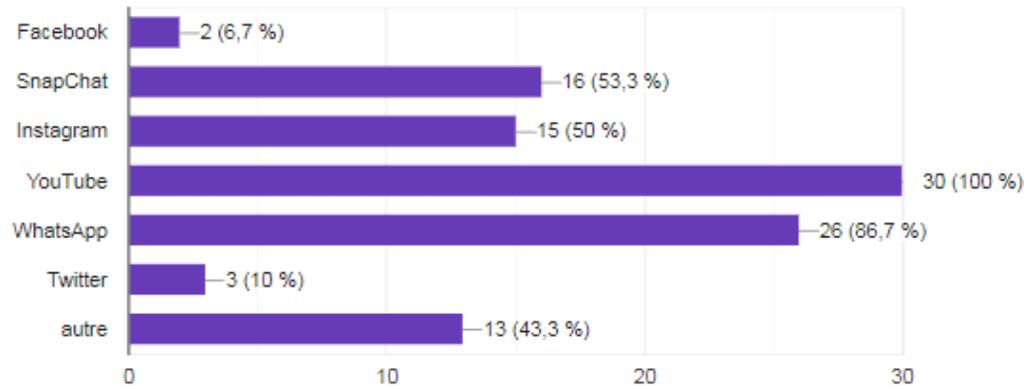
36 réponses



Graphique 10 :

6.b. Sur quels réseaux sociaux vas-tu ?

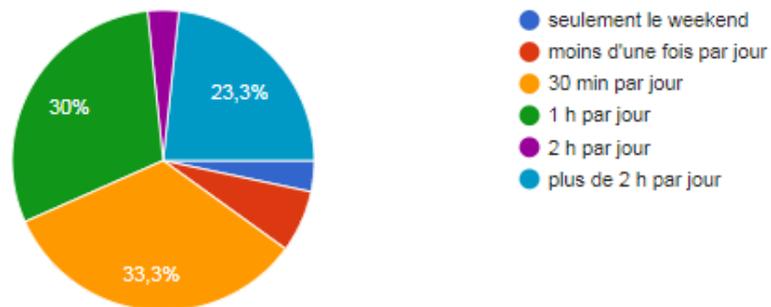
30 réponses



Graphique 11 :

6.c. Quand vas-tu sur les réseaux sociaux ?

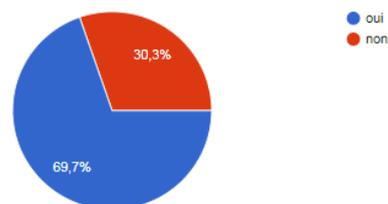
30 réponses



Graphique 12 :

7. Tes parents contrôlent-ils ce que tu fais sur Internet ?

33 réponses



Annexe 12 : transcription de l'entretien 1

Date : 10.12.18

(E1 : enseignante 1 / NG : meneuse de l'entretien)

- 1 NG : Donc pour la partie introductive, où enseignez-vous ?
- 2 E1 : [nom du collègue].
- 3 NG : Mais ailleurs aussi ?
- 4 E1 : Non absolument pas.
- 5 NG : Très bien. Et depuis combien de temps vous enseignez ?
- 6 E1 : Oulà / depuis euh...
- 7 NG : environ.
- 8 E1 : Trente-quatre ans.
- 9 NG : Et puis c'est une classe de ?
- 10 E1 : De cinq h.
- 11 NG : Cinq h / c'est juste.
- 12 NG : Et vous êtes titulaire ?
- 13 E1 : Oui.
- 14 NG : Et ça fait combien de temps que vous enseignez dans ce degré ?
- 15 E1 : Euh / depuis le début en fait.
- 16 NG : O.K. / donc trente-quatre ans quoi.
- 17 E1 : Mais, en fait, avant je faisais quatre h cinq h...
- 18 NG : mhmh...
- 19 E1 : et maintenant je fais cinq h six h.
- 20 NG : Très bien / et puis vous êtes titulaire de cette classe...
- 21 E1 : mhmh...
- 22 NG : ouais / mhmh / vous enseignez à combien de pourcents ?
- 23 E1 : Ah je sais pas combien ça fait / j- je travaille euh j'ai congé uniquement le mercredi matin,
- 24 combien ça peut faire / du quatre-vingts pourcents je dirais.
- 25 NG : Mhmh / très bien / et vous m'aviez dit seize élèves hein ?
- 26 E1 : Mhmh.
- 27 NG : Et puis si j'ose votre année de naissance ?
- 28 E1 : 61.

- 29 NG : 61 / et quand et où avez-vous suivi votre formation d'enseignante ?
- 30 E1 : Ben à l'école normale à neuchâtel.
- 31 NG : Mhmh / quand ça ?
- 32 E1 : Ah / euh / c'étaient les années / 81 83.
- 33 NG : Mhmh / merci.
- 34 E1 : A l'époque, c'était deux ans.
- 35 NG : Oui oui c'est ça / donc en fait le but de l'entretien qu'on a maintenant c'est d'analyser un peu les
36 habitudes avec les nouvelles technologies en classe / avec les élèves puis voir un peu comment vous
37 utilisez ces- ces- ces outils qu'on a à disposition / donc y a plusieurs parties la toute première c'est sur
38 l'utilisation des nouvelles technologies / donc est-ce que vous les utilisez en classe ?
- 39 E1 : Ben ça dépend quoi.
- 40 NG : Alors par exemple internet.
- 41 E1 : Alors on- on utilise internet mais ils vont jamais tout seuls.
- 42 NG : Mhmh.
- 43 E1 : On va ensemble faire une recherche ou / ou regarder euh par exemple [information permettant
44 de reconnaître E1] / on leur montre par exemple des films en allemand que je trouve sur le site
45 goethe institut ou bien euh ou alors si euh / une autre année on avait fait un- une euh / toute une-
46 toute une exposition au collège sur euh le-le patrimoine neuchâtelois pis on avait fait tout un travail
47 sur les bâtiments donc par exemple là on avait cherché sur internet / mais euh voilà je suis toujours
48 là à surveiller mais toute façon y a- ils peuvent pas tomber sur des choses pénibles vu que y a
49 toujours une surveillance.
- 50 NG : Mhmh.
- 51 E1 : Euh ils vont pas tout seuls quoi.
- 52 NG : D'accord euh / par rapport à cet accès à internet ils ont pas accès / autrement qu'avec vous ?
- 53 E1 : Oui c'est ça / à la maison alors je sais pas...
- 54 NG : oui alors on parle d'en classe là totalement on va pas faire des extrapolations...
- 55 E1 : non bien sûr...
- 56 NG : impossibles / très bien donc vous gérez ça en étant derrière eux ?
- 57 E1 : Mhmh.
- 58 NG : Et puis vous avez un peu répondu mais est-ce que vous estimez nécessaire d'avoir un regard sur
59 l'activité des élèves sur internet ?
- 60 E1 : Bien sûr c'est indispensable / sinon euh / ils seraient capa- enfin j'ai déjà vécu ça où- où ils- tu
61 leur dis vas chercher ça sur internet et pis ils vont faire tout autre chose si t'es pas à surveiller.
- 62 NG : Mhmh.

63 E1 : C'est vite fait donc il faut- il faut lui dire tu vas sur ce site tu mets ça euh / tu mets ce- si tu veux
64 chercher je sais pas euh hôtel de ville neuchâtel tu mets ça sur euh google après tu regardes- on
65 regarde ensemble où il tombe pis je lui dis ben tu peux par exemple regarder là / pis si je vois que
66 c'est pas dangereux ben je le laisse faire mais alors là on peut pas forcément tomber sur quelque
67 chose mais on sait jamais hein.

68 NG : Mhmm mhmm.

69 E1 : Ça- c'est eu arrivé que des élèves tombent / pas avec moi mais...

70 NG : mhmm.

71 E1 : On m'a eu raconté que ça pouvait arriver.

72 NG : Mhmm. Sur des contenu...

73 E1 : voilà / non adéquats.

74 NG : Non adéquats / mhmm / pis à part leur donner un site euh ou à part être derrière eux est-ce que
75 vous avez d'autres manières ou est-ce que vous imaginez d'autres manières de les entre guillemets
76 surveiller ?

77 E1 : Ben / j'ai fait venir plusieurs fois euh une personne qui le- qui a parlé des dangers d'internet.

78 NG : Mhmm.

79 E1 : Donc un peu pour les mettre en garde leur présenter ben par exemple des sites où tu- où tu
80 converses avec quelqu'un / je sais plus maintenant comment ça s'appelle mais / où la personne se
81 fait passer pour un- un enfant alors que c'est un adulte donc euh chaque année je fais venir une
82 personne qui parle des dangers qui peuvent exister.

83 NG : Mhmm / donc avec euh action innocence c'est ça ?

84 E1 : Non c'est dans- c'est dans le cadre de- euh des- des- des cours euh mitic enfin on nous envoie
85 toujours un formulaire pour savoir quels cours on aimerait faire quand même euh pour nous
86 améliorer pis / très souvent j'ai pris ce cours.

87 NG : Mhmm / super / donc les élèves ont eu euh...

88 E1 : voilà / pis bien leur montrer / c'est sous forme d'une bande dessinée / on voit justement comme
89 un- un jeu de rôles où ils se font avoir et pis...

90 NG : mhmm.

91 E1 : C'est assez intéressant.

92 NG : Donc ça aborde les règles à suivre en ligne.

93 E1 : Voilà / ouais.

94 NG : Mhmm // et pis par rapport aux réseaux sociaux est-ce que vous faites de la prévention par
95 rapport à ça ?

96 E1 : Oui alors cette personne elle en faisait aussi / mais j'ai très peu d'élèves qui vont sur les réseaux
97 sociaux à cet âge-là / même si y en a quand même / peut-être deux trois.

- 98 NG : Mhmm / donc euh vous faites de la prévention aux réseaux sociaux avec ces gens qui viennent...
- 99 E1 : oui tout à fait...
- 100 NG : magnifique / pis c'est combien de fois par année ? une fois par année ?
- 101 E1 : Une fois par année ouais.
- 102 NG : Par rapport à internet et aux réseaux sociaux j'ai entendu dire que certains enfants étaient
103 harcelés par ce biais / qu'est-ce que vous en pensez ?
- 104 E1 : Alors moi j- alors j'ai vu des tas d'émissions à ce sujet pis je trouve ça horrible mais / y en a aussi
105 qui se font harceler sans- sans ce moyen-là.
- 106 NG : Mhmm bien sûr.
- 107 E1 : Alors ben eux je pense que ça pourrait être le cas avec whatsapp / je sais pas si on peut appeler
108 ça un réseau social...
- 109 NG : absolument...
- 110 E1 : ah si quand même...
- 111 NG : oui...
- 112 E1 : je sais qui en a qui vont sur whatsapp et là euh bon y a- y a pas eu de cas dans la classe mais ça
113 pourrait être assez facile hein / .
- 114 NG : Mhmm.
- 115 E1 : De temps en temps j'en parle avec eux / parce que y a aussi eu dans la classe que j'avais l'année
116 passée / c'était pas whatsapp je sais pas comment ça s'appelle ce truc qu'ils avaient // justement
117 c'est un peu un truc pour les enfants / un peu genre facebook mais pour les enfants.
- 118 NG : Mhmm.
- 119 E1 : Et alors justement ils pouvaient rejeter les enfants ou euh /...
- 120 NG : mhmm.
- 121 E1 : J'en avais parlé avec eux / là / on n'est pas venu sur le sujet parce que / ils sont plus petits, ils
122 sont moins mûrs encore mais / comme je les garde deux ans je pense que l'année prochaine il faudra
123 aborder ça.
- 124 NG : Mhmm // selon vous quels pourraient être les signes qu'un élève subit du cyberharcèlement ?
- 125 E1 : Il pourrait être euh triste // il pourrait être euh // seul dans son coin euh avoir peur de partir euh
126 en même temps que les autres. Peut-être il trainerait un peu dans la classe en attendant que tout le
127 monde soit parti euh / des choses comme ça je pense, ouais.
- 128 NG : Mhmm / pis quelles conséquences ce cyberharcèlement pourrait avoir ? qu'est-ce que vous
129 imaginez...
- 130 E1 : ah mais ça peut être horrible, je pense qu'il travaillerait plus en classe euh on verrait ses résultats
131 chuter.
- 132 NG : Mhmm.

133 E1 : Et puis euh peut-être qu'il oserait pas le dire donc euh il viendrait plus à l'école par exemple / ça
134 ce serait / un signe aussi.

135 NG : Mhmm.

136 E1 : Non ça peut être très très grave, je sais qu'y en a qui ont été poussés au suicide hein carrément
137 mais / chez les plus grands / je dirais les adolescents.

138 NG : Mhmm mhmm pis si ça vous arrivait dans votre classe qu'un élève subisse du cyberharcèlement
139 qu'est-ce que vous feriez ?

140 E1 : Ben je réagirais tout de suite j'irais voir euh // l'élève en question qui- qui provoque ça et puis- et
141 pis faudrait vraiment faire tout un travail, voir les parents, voir l'enseignant de cet élève euh et pis
142 faire cesser ça immédiatement quoi.

143 NG : Mhmm.

144 E1 : Bon je leur ai déjà dit qui fallait venir me dire si ils se faisaient harceler mais pas / pas avec ces
145 moyens-là, mais dans la rue ou comme ça qui fallait tout de suite le dire.

146 NG : Mhmm.

147 E1 : Même si l'autre nous dit je vais te casser la figure ou euh- ou euh je sais pas euh un temps y avait
148 pas du harcèlement mais comment on appelle ça quand ils- ils exigent le goûter ou...

149 NG : le racket...

150 E1 : voilà c'est le racket / ça j'ai dit faut tout de suite venir me dire même si il te dit euh je vais te
151 taper ou n'importe quoi.

152 NG : Mhmm / est-ce que vous auriez des ressources à me conseiller pour l'utilisation d'internet ou
153 bien la prévention des comportements à risques sur internet ?

154 E1 : Alors y avait justement ces personnes qui viennent dans le cadre des cours euh mitic mais
155 maintenant je me rappelle plus leurs noms parce que chaque année c'était une autre personne //
156 mais chez nous c'est toujours euh patrick amez-droz / je sais pas si vous le connaissez ?

157 NG : Pas du tout.

158 E1 : C'est un prof qui s'occupe de tout ce qui est mitic euh dans le centre [nom du centre].

159 NG : Mhmm.

160 E1 : Il nous envoie toujours un formulaire pour savoir si n'importe quel cours je sais pas ça peut être
161 excel euh y a aussi justement des cours de- de prévention.

162 NG : Mhmm.

163 E1 : Donc voir peut-être avec lui.

164 NG : Super / absolument / avez-vous déjà vécu des situations de cyberharcèlement dans votre classe
165 ou est-ce que vous connaissez des- un collègue...

166 E1 : non jamais...

167 NG : même avec eux...

168 E1 : non pas du tout...

169 NG : O.K. // comment est-ce que vous définiriez le cyberharcèlement ?

170 E1 : Mais pour moi c'est criminel quoi euh je trouve scandaleux et criminel et pis c'est- c'est- enfin
171 toute forme de harcèlement / que ce soit euh // sur les réseaux sociaux euh // ou que ce soit dans la
172 réalité / à mon avis ceux qui font ça ils ont eux-mêmes un problème de- d'estime d'eux-mêmes quoi
173 ils ont besoin de rabaisser l'autre, dominer l'autre, et pis le problème c'est que souvent euh // si on
174 réagit pas // si on voit que ça se fait pis on dit rien et ben ça continue quoi.

175 NG : Mhmm / vous pouvez me donner un exemple de geste euh enfin pas forcément dans le
176 cyberharcèlement mais dans le harcèlement en général ?

177 E1 : Ben par exemple y a des enfants qui sont des fois un peu plus faibles ou moins sûrs d'eux / ben
178 par exemple sur le chemin de l'école on pourrait leur dire tous les jours euh ouais toute façon toi t'es
179 grosse ou toi t'façon toi euh t'es nul ou bien euh- euh si tu passes par là je vais te casser la gueule /
180 tous les jours.

181 NG : Donc une question de répétition...

182 E1 : voilà j'ai dit aux enfants que- quand ça devient / parce qu'après ils viennent tout le temps dire on
183 m'a harcelé pis c'est pas forcément vrai hein.

184 NG : Mhmm.

185 E1 : Mais je leur ai expliqué ça doit être- / euh / ça doit être tous les jours ça doit être un truc qui
186 revient tout le temps tout le temps tout le temps.

187 NG : Mhmm est-ce que vous avez eu des élèves qui étaient harcelés vraiment en classe...

188 E1 : y a des élèves qui ont été embêtés / par des grands.

189 NG : Mhmm.

190 E1 : Par exemple, chaque fois on l'attendait au coin de la rue pour l'embêter pour le- le pousser mais
191 c'est déjà du harcèlement, hein, juste le pousser ou lui dire euh lui faire un croche-patte quand il
192 passe.

193 NG : Mhmm.

194 E1 : Alors j'avais dû intervenir mais c- c'est quand même très souvent les grands qui font ça sur les
195 petits.

196 NG : Mhmm.

197 E1 : Forcément, celui qui harcèle il va utiliser quelqu'un de faible.

198 NG : Mhmm pis pour gérer cette situation vous êtes intervenue, mais vous avez eu besoin d'aide ou
199 bien de soutien, d'autres moyens que juste...

200 E1 : non c'est allé je suis intervenue auprès de ces élèves pis après je suis allée dans la classe / voir le
201 prof pis ensemble on a- on a réussi à régler ça mais / si c'est plus grave euh je pense qu'il faut même
202 faire intervenir la police si ça devient beaucoup plus grave / moi je pense que c'est //

203 NG : Mhmm.

204 E1 : Bon y a aussi des enfants qui ont jamais osé dire qu'ils avaient été harcelés / maintenant je vois
205 des émissions y a qui avoue qu'ils avaient été harcelés, qui disent ouais // pis des fois ils savent pas
206 que c'est du harcèlement / toute leur euh pendant toute leur scolarité on les a traités de- de
207 n'importe quoi / toute façon t'es moche / t'façon t'es- et pis tout à coup maintenant ils se rendent
208 compte que c'était du harcèlement.

209 NG : Mhmmh.

210 E1 : Pour ça je trouve c'est- il faut en parler parce que y a peut-être des enfants, ils savent même pas
211 que c'est ça.

212 NG : Mhmmh / donc faire un travail avant en fait que ça arrive.

213 E1 : Absolument / déjà en parler dans chaque classe, dire que ça existe.

214 NG : Mhmmh ouais / et pis donc est-ce que vous avez reçu une formation au sujet du
215 cyberharcèlement ou du harcèlement ?

216 E1 : Aucune.

217 NG : Rien du tout ?

218 E1 : Pour l'instant on n'a rien, alors on a quand même un policier je sais pas si euh vous en avez
219 entendu parler, il était dans le journal dernièrement, c'est un policier qui travaille à la ville de
220 Neuchâtel et qui s'occupe de ça. Donc il est venu quand même nous faire une conférence euh /
221 quand c'est que c'était /

222 NG : Je ne me rappelle plus de son nom mais oui oui.

223 E1 : Il est vraiment super / comme il a vu qu'il était assez bon dans le domaine ben c'est lui
224 maintenant qui- qui vient parler aux jeunes, qui fait des conférences aux enseignants aussi / et qui
225 donne des conseils / comment faire comment / comment agir / parce qu'il y a surtout des
226 adolescents qui étaient venus le voir et pis que- qui avaient honte et qu'osaient pas- par exemple on
227 les avait harcelés parce qu'on avait su- c'était presque du chantage, on avait su qu'ils avaient fait je
228 sais plus quelle connerie et pis après ben // on avait carrément dit euh je vais te dénonc- je vais dire
229 à tout le monde que t'as fait ça / donc si tu- si tu me donnes pas ça et pis alors ce- le gars en
230 question, ce policier nous a raconté des témoignages ben / pour finir il en pouvait tellement plus
231 qu'il s'est dit c'est mieux d'avouer ma connerie et pis / pis après ben il était tellement soulagé pis on
232 pouvait plus le harceler puisqu'il avait avoué.

233 NG : Mhmmh mhmmh.

234 E1 : Mais voilà // donc ce policier il est vraiment bien mais // malheureusement j'ai oublié son nom.

235 NG : Je dois avoir son numéro quelque part.

236 E1 : O.K..

237 NG : Et pis si on revient sur le cyberharcèlement, est-ce que vous pensez que cette nouvelle forme de
238 harcèlement, est-ce qu'elle est plus violente ou bien plus insidieuse que le harcèlement scolaire qui
239 serait dit ordinaire, standard ?

240 E1 : Non je la trouve plus violente / parce que par exemple euh sur whatsapp on peut être beaucoup
241 plus à harceler / on peut faire un groupe où on est tous en train de- d'en harceler un alors que...

242 NG : mhmh...

243 E1 : le harcèlement comme il se faisait dans le temps pis encore maintenant dans la rue on peut
244 quand même pas être autant / mais là si on voit que / tous ceux du groupe de whatsapp disent du
245 mal de nous mais ça doit être horrible.

246 NG : Mhmh mhmh.

247 E1 : Mais il peut y en avoir beaucoup sur un groupe pis on a qu'une envie c'est être au fond d'un trou
248 quoi.

249 NG : Mhmh absolument oui oui // et pis euh / qu'est-ce que vous pensez du fait qu'on puisse se
250 cacher en fait derrière un pseudo ou un numéro de téléphone ?

251 E1 : Ça justement c'est une / c'est une preuve de non courage, c'est une preuve de-de- comment on
252 appelle ça c'est vraiment euh / c'est vraiment euh horrible de- de faire- justement on profite du fait
253 qu'on puisse pas nous reconnaître / alors que si on était tout seul face à la personne on n'oserait pas.

254 NG : Mhmh.

255 E1 : Mais dans le temps c'était déjà comme ça / ceux qui nous harcelaient entre guillemets on
256 appelait ça embêter à l'époque...

257 NG : mhmh...

258 E1 : ils le faisaient quand ils étaient en groupe / dès qu'ils étaient tous seuls ils faisaient plus rien.

259 NG : Mhmh.

260 E1 : Parce que forcément tu te crois plus fort et puissant...

261 NG : bien sûr...

262 E1 : en groupe / et c'est bien la preuve que ces gens-là ils ont un problème avec eux-mêmes déjà à la
263 base quoi // ils devraient // ouais / s- se faire soigner entre guillemets mais /

264 NG : Se faire aider en tout cas.

265 E1 : À la limite ils ont aussi besoin d'aide eux / s'ils font ça y a une raison c'est qu'ils ont besoin de se
266 valoriser avec ça quoi // rabaisser l'autre pour euh être eux euh au sommet du truc quoi.

267 NG : Mhmh.

268 E1 : Ouais / c'est grave ça, hein.

269 NG : Mhmh on arrive à la dernière partie // si la prévention au harcèlement, elle était obligatoire,
270 comment vous vous y prendriez en classe ?

271 E1 : Et ben je- je euh ben j'en parlerais avec les élèves, je donnerais des exemples je ferais venir des-
272 des- des gens pour témoigner / à qui c'est arrivé et pis euh je ferais des- ah oui, je sais ce que je
273 ferais je ferais des / jeux de rôles.

274 NG : Mhmh.

275 E1 : Je trouve ça génial tu- tu fais comme si quelqu'un vient te harceler pis comment tu- comment tu
276 dois réagir comment tu dois faire / pour préparer l'élève // voilà je ferais des choses un peu de ce
277 genre.

278 NG : Mhmm / quand exactement dans l'année ? combien de fois ? à quelle fréquence ?

279 E1 : Tout de suite.

280 NG : Tout de suite dès le départ ?

281 E1 : Au début pis après je ferais peut-être euh / j'en parlerais régulièrement mais / je sais pas peut-
282 être au début de l'année après euh au milieu de l'année pis encore à la fin de l'année.

283 NG : Mhmm.

284 E1 : Mais si je vois que ça se passe dans la classe ben j'augmenterais quand même.

285 NG : Mhmm.

286 E1 : Je ferais écrire un texte aussi sur le harcèlement une rédaction ou / ou peut-être je sais pas y en
287 a un qui pourrait raconter, enfin moi je fais régulièrement des conseils de classe, donc ils racontent /
288 ils auraient raconté quoi.

289 NG : Mhmm.

290 E1 : Je pense // ils en parleraient.

291 NG : Oui / et pis est-ce que vous vous sentez assez informée au sujet du cyberharcèlement et de la
292 prévention au cyberharcèlement ?

293 E1 : Non / je trouve qu'on n'est pas beaucoup informé.

294 NG : Mhmm / que souhaiteriez-vous voir mis en place / à ce sujet ?

295 E1 : Ben justement euh le fait que ce soit moi qui doive faire venir quelqu'un / je trouve que ça
296 devrait être officiel // comme par exemple on a la dame qui vient pour nettoyer les dents, elle vient /
297 deux périodes je trouve ça beaucoup trop quoi / à la limite à la place on mettrait une période pour ça
298 quoi.

299 NG : Mhmm.

300 E1 : Ça c'est important.

301 NG : Oui.

302 E1 : Et / si tu commences dans les petites classes // ben après ça fait son chemin jusqu'à
303 l'adolescence où c'est pire j'imagine, hein.

304 NG : Mhmm.

305 E1 : Non c'est vraiment important / et tu vois déjà les élèves qu'auraient tendance à faire ça, hein, tu
306 vois tout de suite.

307 NG : Mhmm.

308 E1 : Les élèves qui aiment bien embêter les autres, qui aiment bien narguer, rabaisser euh // y en a
309 déjà maintenant. Ça m'étonnerait pas si j'apprenais qu'ils le faisaient quoi / parce que ça se voit.

- 310 NG : Mhmm.
- 311 E1 : Leur comportement le montre déjà quoi / déjà tout petit.
- 312 NG : Mhmm / super / voilà c'était tout / merci beaucoup.
- 313 E1 : J'espère que c'est- que c'est utile.
- 314 NG : Mais oui absolument

Annexe 13 : transcription de l'entretien 2

Date : 11.12.18

(E2 : enseignante 2 / NG : meneuse de l'entretien)

- 1 NG : D'abord y a une petite partie introductive. Donc vous enseignez [nom du collègue], c'est juste ?
- 2 E2 : Oui.
- 3 NG : Depuis combien de temps est-ce que vous enseignez ?
- 4 E2 : Alors euh / j'ai arrêté pendant dix ans pis ça fait cinq ans que j'ai repris pis avant j'ai travaillé à
- 5 peu près dix ans / mais pas- pas à temps complet donc euh / pendant quinze ans disons mais pas à
- 6 temps complet.
- 7 NG : Mhmm / et puis vous enseignez maintenant dans quel degré ?
- 8 E2 : six h.
- 9 NG : En six h // ça fait combien de temps que vous enseignez dans ce degré-là ?
- 10 E2 : Alors // ben ça fait la troisième fois que je prends des six h...
- 11 NG : mhmm...
- 12 E2 : en fait.
- 13 NG : Mhmm / et vous m'avez dit que vous n'êtes pas titulaire c'est juste ou bien vous êtes quand
- 14 même titulaire ?
- 15 E2 : Bon alors légalement y paraît qu'on est les deux titulaires mais c'est vrai que euh je travaille euh
- 16 moins- moins un plus petit pourcentage...
- 17 NG : mhmm...
- 18 E2 : à vingt- vingt-neuf comme ça.
- 19 NG : Mhmm / y a combien d'élèves dans votre classe actuellement ?
- 20 E2 : Dix-sept.
- 21 NG : Une petite classe.
- 22 E2 : Ouais / on en a toujours plus y en a deux qui risquent d'arriver on en a eu deux qui sont arrivés
- 23 donc ça change tout le temps maintenant c'est assez désagréable.
- 24 NG : Mhmm / et pis si j'ose votre année de naissance ?
- 25 E2 : 67.
- 26 NG : 67 // et quand et où est-ce que vous avez eu votre formation d'enseignante ?
- 27 E2 : Alors à neuchâtel en 91.
- 28 NG : C'est bon super / on passe à la partie sur les- l'utilisation des nouvelles technologies en classe /
- 29 est-ce que vous les utilisez ? donc tout ce qui est internet avec les ordinateurs ou avec les tablettes
- 30 pour envoyer des e-mails ou bien aller faire une recherche ?

- 31 E2 : Donc pour moi ou avec la classe ?
- 32 NG : Avec les élèves.
- 33 E2 : Avec les élèves.
- 34 NG : Ouais.
- 35 E2 : Euh / ben je dois dire cette année j'ai pas encore utilisé / je- surtout parce que justement j'en-
36 j'enseigne très très peu de français pis il me semble que c'est souvent lié à cette branche en fait /
37 enfin y aussi plein de jeux de mathématiques, mais j'enseigne pas les mathématiques // et puis
38 j'enseigne la géographie là je pourrais // utiliser plus de documents / peut-être que je les imprime
39 plutôt // et puis euh // sinon non je- pas cette année, mais l'année passée j'avais commencé euh à
40 plus exploiter ça ensemble / justement pour le français, des questionnaires de lecture / et puis des
41 mots-croisés de conjugaison / voilà.
- 42 NG : D'accord mais là les élèves, ils avaient un accès internet ou / pas du tout ?
- 43 E2 : Non.
- 44 NG : D'accord / euh // et si ils avaient un accès internet vous le géreriez comment // si tout d'un
45 coup, ça vous est déjà arrivé de demander à un élève euh tu peux aller chercher euh quelque chose,
46 un terme en géographie par exemple ?
- 47 E2 : Oui / mais non justement je- je suis un peu un mauvais exemple...
- 48 NG : mais pas de souci...
- 49 E2 : ouais j'utilise pas beaucoup.
- 50 NG : Et pis si vous pouviez utiliser plus comment est-ce que vous feriez ?
- 51 E2 : Bon justement j'essaie toujours de me- quand même de me former // d'ailleurs quand j'ai arrêté
52 pendant dix ans euh // ça a été ma première inquiétude, parce que je pense que j'ai fait un petit peu
53 un blocage par rapport à l'informatique parce que je me- je m'y intéressais pas pis du moment que
54 j'ai dû reprendre le travail, ben on- on était plongé dedans...
- 55 NG : mhmh...
- 56 E2 : je- j'avais plus le choix // j'ai commencé par prendre deux cours à l'école-club migros // mais
57 c'était sur pc pis à la maison on a un mac donc j'ai jamais vraiment / bien exercé / pis après une fois
58 que j'ai repris le travail là- là c'est quand on utilise qu'on- qu'on apprend le plus vite hein...
- 59 NG : mhmh...
- 60 E2 : mais quand même au début, ça me prenait énormément de temps rien que pour faire une
61 circulaire / c'est maintenant seulement que je commence un peu à être à l'aise pour prendre un peu
62 des images et les mettre sur les ci- les feuilles, hein, c'est incroyable.
- 63 NG : Donc ça vous est jamais arrivé de demander à un élève de- d'aller chercher une image pour la
64 mettre sur une feuille ?
- 65 E2 : Non parce que je suis pas encore tout à fait à l'aise.
- 66 NG : Mhmh / pas de souci / on va plutôt parler en si du coup pour cette partie-là.

- 67 E2 : Ouais.
- 68 NG : Est-ce que vous estimez nécessaire d'avoir un regard sur l'activité des élèves sur internet // si
69 par exemple vous leur demandiez d'aller chercher une image ?
- 70 E2 : Et ben oui // ben typiquement j'ai mes enfants à la maison euh c'est toujours mon inquiétude
71 euh / on a mis / des filtres mais // c'est notre gros souci quoi de savoir si- sur quoi ils vont tomber
72 ouais.
- 73 NG : Mhmm / et puis euh ben on peut parler éventuellement de comment à part les filtres est-ce que
74 vous pensez qu'il faut être derrière les élèves ou est-ce que vous pensez qu'il faut leur faire confiance
75 ou ?
- 76 E2 : Ah non moi je pense qu'une fois qu'on a mis ces filtres y a plus beaucoup de risques / en tout cas
77 j'avais compris ça alors après euh je les laisserais quand même exploiter.
- 78 NG : Mhmm très bien / euh est-ce que vous avez déjà abordé les règles à suivre et les comportements
79 qu'il faut avoir sur internet avec les élèves ?
- 80 E2 : Non c'est ma collègue qui s'occupe de faire signer la charte.
- 81 NG : Mhmm donc y a la charte rpn qui a été signée, c'est très bien.
- 82 E2 : Mais je vois, hein, aussi elle est plus âgée que moi donc euh elle utilise aussi très très peu ça,
83 c'est- c'est quand même un- un désavantage dans cette classe / alors que y a deux ans j'étais avec
84 une toute jeune collègue qui elle euh utilisait énormément donc je me faisais- j'avais aucun scrupule
85 par rapport à moi mais là c'est vrai on leur apporte pas vraiment énormément par rapport à ça.
- 86 NG : Mhmm / est-ce que vous avez déjà fait de la prévention ? alors ils sont petits mais quant aux
87 réseaux sociaux // par exemple whatsapp euh les sms les e-mails facebook ?
- 88 E2 : Euh / non // avec mes enfants oui mais je crois pas avec mes élèves.
- 89 NG : Mhmm // et est-ce que à vos yeux y a des risques quant à l'utilisation d'internet en classe avec
90 les élèves par les élèves ?
- 91 E2 : Ben non je pense que si c'est bien cadré euh je vois pas mais je ne m'y connais pas énormément
92 j'ai l'impression que ça suffit ce que l'école met comme euh autorisation // alors j'y fais confiance il
93 me semble que c'est assez limité / qu'ils peuvent pas tomber sur n'importe quoi.
- 94 NG : Mhmm alors ça c'est sûr il y a des filtres // par contre j'ai entendu dire que certains élèves
95 étaient harcelés par le biais d'internet et je voulais savoir ce que vous pensiez de ça // par message
96 ou alors par...
- 97 E2 : alors ça me touche énormément hein ces- / ouais / ce harcèlement // qui mène parfois
98 justement jusqu'au suicide / bon je trouve que c'est vraiment important de- de- // d'être attentif à
99 ça.
- 100 NG : Mhmm et pis selon vous quel pourrait être le signe qu'un élève subit du harcèlement par ce
101 biais, par le biais d'internet ?
- 102 E2 : Ouais / alors je pense à- tout d'un coup à un changement de- de comportement, pis surtout se
103 refermer sur lui-même, j'imagine, et pis euh sur internet, ça va aussi déborder dans le cadre de la
104 classe. On sent très vite quand y a un enfant qui est un peu une tête de turc, ou ben justement, j'ai

105 vu ces petits- ces petits films, euh c'est une personne obèse et pis euh qu'est-ce qu'il fait- il fait un
106 mouvement, il est pris en photo dans une posture euh désagréable pour lui pis après c'est envoyé,
107 c'est scotché sur son armoire, vous l'avez vu ?

108 NG : Euh non j'ai pas vu celui-là mais ça fait totalement partie du harcèlement par le biais des
109 nouvelles technologies.

110 E2 : Et pis à la fin je crois que ça s'arrête euh quand y a un copain qui prend sa défense et pis euh
111 ouais c'est vrai / justement ça ça me touche énormément.

112 NG : Mhmm / mais vous avez parlé du suicide comme conséquence un peu extrême, totalement
113 extrême au harcèlement ou au harcèlement avec les nouvelles technologies. Est-ce que vous voyez
114 d'autres conséquences ?

115 E2 : Ah oui alors je- plus pouvoir se concentrer, euh // plus avoir envie de travailler, // décrocher à
116 l'école.

117 NG : Mhmm.

118 E2 : Ben je sais pas y a aussi des- des automutilations, je sais pas si ça ça peut avoir un lien, c'est
119 plutôt pour appeler au secours, pour avoir de l'intérêt, pour que l'intérêt soit sur soi je pense // ou
120 une démotivation, / une tristesse.

121 NG : Si ça vous arrivait, à un de vos élèves, que vous remarquiez ce genre de signe, qu'est-ce que
122 vous feriez ?

123 E2 : Alors d'abord j'essaierais de discuter avec lui euh et pis si je vois que c'est quelque chose qui me
124 dépasse alors euh je ferais appel au capps / aux psychologues du capps ouais // mais c'est jamais
125 arrivé là donc euh / ils sont encore trop petits j'imagine / en tout cas y a pas de wifi dans notre école
126 // mais bon on sait pas si- ouais peut-être quand même des messages.

127 NG : Mhmm et puis vous avez parlé du capps par exemple qui serait une ressource. Est-ce que y
128 aurait d'autres ressources pour l'utilisation d'internet, des comportements à risques sur internet, de
129 prévention éventuellement que vous connaissiez ?

130 E2 : Faudrait que je la recherche mais on nous a- j'étais allé écouter une euh conférence / bon c'était
131 plutôt adressé aux parents mais comme enseignant je dirais aussi euh intéressante justement sur les
132 dangers euh liés à internet pis peut-être que je retrouverais la référence pis je m'adresserais à cette
133 personne.

134 NG : Mhmm.

135 E2 : Justement je sais plus dans quel cadre c'était exactement.

136 NG : Mhmm / mais super / du coup on parle de harcèlement par les nouvelles technologies en tant
137 que cyberharcèlement. Est-ce que vous connaissez un- enfin vous, vous l'avez pas vécu, aucun de vos
138 élèves n'en a vécu à votre connaissance dans votre classe, mais est-ce que vous avez un collègue qui
139 aurait vécu ce genre de situation ? // on parlait tout à l'heure justement de photos imprimées
140 affichées ou bien de...

141 E2 : non / mais euh je croise pas souvent mes collègues à mon grand regret donc je partage pas
142 énormément de choses avec eux à part avec ma collègue, on se croise seulement.

143 NG : Mhmm comment est-ce que vous définiriez le cyberharcèlement selon vos termes ? / comment
144 cette forme de harcèlement pourrait se définir ?

145 E2 : Alors euh / ben quand // quand tous les regards d'un groupe euh se- se centrent sur une
146 personne pour la dénigrer / ben / par internet.

147 NG : Mhmm.

148 E2 : Cette personne a plus de- a plus la possibilité de se défendre et pis euh // justement parce qu'en
149 plus euh ce- / ce moyen // ça- ça nous touche jour et nuit donc euh c'est quelque chose de / de
150 permanent.

151 NG : Une forme de permanence.

152 E2 : C'est aussi pour ça que c'est très dur on peut jamais s'arrêter.

153 NG : Mhmm est-ce que vous avez reçu une formation au sujet du cyberharcèlement ? vous avez dit
154 que vous aviez suivi des cours, mais c'était plus par rapport à l'informatique ou bien ?

155 E2 : Oui / ou bien est-ce que j'ai- vu qu'on pouvait choisir des thèmes // je crois pas que j'ai pris ça
156 comme sujet, je suis pas sûre que ça a été évoqué.

157 NG : Est-ce que vous pensez que cette nouvelle forme, je dis nouvelle parce que nouvelles
158 technologies, donc que cette forme de harcèlement, elle est plus violente ou plus insidieuse que du
159 harcèlement plus standard si j'ose dire ?

160 E2 : Mais euh oui / oui parce que justement ben c'est continué // on peut pas se défendre
161 directement.

162 NG : Mhmm.

163 E2 : On n'est pas face à quelqu'un qu'on peut regarder dans les yeux.

164 NG : Donc l'absence d'une personne...

165 E2 : oui...

166 NG : physique...

167 E2 : et on est dérangé chez soi partout, ouais, je trouve horrible, violent.

168 NG : Mhmm si la prévention au cyberharcèlement, elle était obligatoire, comment est-ce que vous
169 vous y prendriez avec vos élèves ?

170 E2 : Ben je pense qu'alors là on nous donnerait des clés euh des moyens.

171 NG : Est-ce que vous avez des idées peut-être de vous-même déjà ?

172 E2 : Ah ben je lancerais des discussions / déjà pour voir comment / ce que eux vivent et pis ce qu'ils
173 ont entendu- de quoi ils ont entendu parler.

174 NG : Mhmm.

175 E2 : Je parlerais d'abord déjà de leur vécu // et pis après j'essaierais un peu d'approfondir euh parler
176 des- / des dangers / ouais justement tout ce qu'on a dit nous euh / pis voir comment on pourrait
177 réagir pis demander de l'aide à l'extérieur euh / ouais pis surtout en parler aux parents, à l'entourage

178 // ouais ce serait une discussion pis je sais pas quoi peut-être une euh / une euh / ça pourrait être
179 une mise en situation pis voir comment chacun réagit par petits groupes...

180 NG : mhmh...

181 E2 : des petites scènes à jouer oui.

182 NG : Et puis si- vous disiez, on vous donnerait des infos des tuyaux. Si c'était pas le cas, vous
183 demanderiez à qui ?

184 E2 : Ouais ouais euh // ben je ferais des recherches mais / on a aussi eu l'année passée, c'est ma
185 collègue qui a eu / j'ai eu qu'une fois cette euh possibilité, c'est une psychologue qui est venue dans
186 notre classe pour nous parler justement euh des // des moyens informatiques pis ouais je crois que
187 c'était aussi par rapport aux dangers, on a eu quelqu'un qui est venu...

188 NG : mhmh...

189 E2 : pis qui a lancé des discussions justement là-dessus // mais je trouvais super intéressant mais je
190 l'ai vu qu'une fois.

191 NG : Et puis quand est-ce que vous mettriez en place les discussions dont vous parlez, ces saynètes
192 etcetera ? au début de l'année au milieu à la fin ? plus souvent ? quand y a un cas qui arrive, ou ?

193 E2 : Ben plutôt j'essaierais assez vite, que ce soit utile.

194 NG : Mhmh.

195 E2 : Plutôt en début d'année / si c'est- si ça devient obligatoire / ah ou bien peut-être ce serait mieux
196 de connaître déjà un peu les élèves / si c'est des élèves nouveaux, ça devrait être plutôt en janvier,
197 pis si je les connais déjà je pourrais assez bien le faire au début.

198 NG : Et pis est-ce que vous vous sentez assez informée au sujet du cyberharcèlement et de la
199 prévention qui existe ?

200 E2 : Ben la prévention je connais peu / pas tout à fait / mhmh ouais forcément.

201 NG : Qu'est-ce que vous souhaiteriez voir mis en place // par rapport à cette information ?

202 E2 : Ouais // euh // peut-être quand même une euh / une présentation où on nous donne des-
203 quelques outils ou bien justement quelques- du matériel prêt que je pourrais utiliser / ces vidéos que
204 je pourrais utiliser pour lancer une discussion // euh / ouais surtout recevoir des supports que je
205 pourrais utiliser.

206 NG : Voilà / c'est tout // merci beaucoup.

Annexe 14 : transcription de l'entretien 3

Date : 08.02.19

(E3 : enseignante 3 / NG : meneuse de l'entretien)

- 1 NG : Où enseignez-vous ?
- 2 E3 : Au locle.
- 3 NG : Au locle // dans quel collège ?
- 4 E3 : [nom du collège].
- 5 NG : Mhmh vous enseignez depuis combien de temps ?
- 6 E3 : Ça fait vingt-cinq ans.
- 7 NG : Et puis dans quel degré ?
- 8 E3 : Dans tous les degrés mais principalement dans le cycle deux et maintenant en sept-huit.
- 9 NG : Ça fait combien d'années environ que vous êtes en sept-huit ?
- 10 E3 : Ben cinq ans à beausite et pis avant au daniel-jean-richard y avait que les sept donc six-sept ans.
- 11 NG : Très bien, vous êtes titulaire de la classe ?
- 12 E3 : Oui / toujours.
- 13 NG : Oui et le pourcentage d'enseignement ?
- 14 E3 : Alors en gros à quatre-vingts / en fait j'ai une décharge le vendredi.
- 15 NG : Mhmh et puis y a combien d'élèves dans votre classe ?
- 16 E3 : Vingt.
- 17 NG : Vingt et puis si j'ose votre année de naissance ?
- 18 E3 : 1971.
- 19 NG : Et quand et où avez-vous suivi votre formation d'enseignante ?
- 20 E3 : J'ai fait l'école normale de neuchâtel / de 1989 à 1992.
- 21 NG : Parfait / voilà pour la partie introductive, on peut passer dans le vif du sujet.
- 22 E3 : D'accord.
- 23 NG : Est-ce que vous utilisez les nouvelles technologies en classe ? donc ce qui est ordinateur,
24 tablette smartphone ?
- 25 E3 : Alors euh je- je dois détailler parce que- oui- oui pour les ordinateurs, non pour les tablettes,
26 sauf pour les élèves qui en sont équipés pour euh les besoins de type dys, et oui pour les téléphones
27 dans des moments particuliers où il nous faut tous internet. Je pense par exemple à cyberdéfi ou à
28 des recherches incroyables, où je permets qu'ils le sortent en fait parce qu'ils ont des abonnements
29 en fait.

30 NG : O.K. super, pis pour les ordinateurs vous les utilisez comment ? pour faire quoi ?

31 E3 : Alors pour faire de tout / comme outil // pour taper dans word, pour écouter des choses
32 etcetera euh comme euh comme moyen d'exercisation de différentes choses et comme moyen de
33 recherche aussi / pis on a les ordis en fond de classe, trois en fond de classe plus une salle
34 d'informatique, donc là du coup ça permet de faire les choses un peu différemment.

35 NG : Vous utilisez beaucoup cette salle d'informatique ?

36 E3 : Oui.

37 NG : A quelle fréquence ?

38 E3 : Toutes les semaines une période, pis sinon j'ai les ordis en fond de classe.

39 NG : C'est une classe chanceuse.

40 E3 : Il faut, il faut quand on a une période qui est réservée pour ça, c'est vraiment bien.

41 NG : Vous avez parlé de recherche sur internet, par exemple, et pis de connexion à des comptes pour
42 faire les défis...

43 E3 : voilà par exemple le cyberdéfi...

44 NG : comment vous gérez l'accès d'internet ?

45 E3 : Ah ! Ben je gère pas / en fait.

46 NG : C'est-à-dire ?

47 E3 : C'est-à-dire que la plupart des choses que les élèves cherchent, c'est des- des- des
48 documentaires ou des informations sûres, donc euh ça en général, quand ils tapent dans la barre de
49 recherche, j'essaie d'être là ou d'être en salle d'info, et pis pour les images, je fais un petit peu plus
50 attention. Ou là, je fais chercher des images, ben justement qu'en salle d'info, et pis euh c'est moi
51 qui regarde si ce qu'ils ont tapé permet de voir euh et j'ai aussi quand même parfois dit c'est deux
52 pages par exemple parce qu'à la troisième page, ça se gâte au niveau du de ce qu'on peut voir / mais
53 je filtre ou je surveille pas tellement.

54 NG : Mais en salle d'info, ça veut dire qu'il y a un contrôle sur l'ordinateur principal, c'est ça ?

55 E3 : Ah, en salle d'info y a une console.

56 NG : D'accord.

57 E3 : Et cette console, on voit en vignettes les écrans des élèves, vous pouvez prendre la main sur un,
58 vous pouvez montrer à tous, si vous voulez intervenir sur l'ordinateur d'un élève, ça c'est top.

59 NG : Oui mhmh.

60 E3 : C'est vraiment génial, ah oui oui / du coup vous voyez tout de suite quand ils sont plus en train
61 de faire ce qui était prévu.

62 NG : Bien sûr, c'est ça, oui oui / et pis est-ce que vous estimez nécessaire d'avoir ce regard justement
63 sur ce que les élèves font sur internet ?

64 E3 : Alors // oui pour l'école, parce que je trouve que c'est le rôle de l'école aussi de faire attention à
65 ça / maintenant, ils sont seuls sur leur téléphone à la maison à faire un petit peu tout et n'importe
66 quoi, alors que l'école ils cherchent normalement des choses scolaires / moi en termes d'anecdote, il
67 m'est rien arrivé, sauf la fois où on a cherché dans l'unité de mon manuel de français la fin dans le
68 monde.

69 NG : D'accord.

70 E3 : Pis là, on était tombé sur des choses horribles à regarder / mais c'est vrai que sinon ils ont jamais
71 ouvert des pages incroyables euh peut-être aussi que le web-sense de rpn filtre suffisamment de
72 choses, parce qu'en revanche on est souvent tombé sur des pages interdites.

73 NG : D'accord ça arrive souvent ?

74 E3 : Très souvent, ouais, ça bloque en fait.

75 NG : Mhmh // est-ce que vous avez déjà abordé avec les élèves les règles à suivre et les
76 comportements à avoir sur internet ?

77 E3 : Bien sûr, y a le- ben y a le petit livret d'informatique en fait, donc moi j'ai toujours fait en sept-
78 huit ce petit livret pis de temps en temps aussi plonger pis on remplissait petit à petit pis ça aide à- ça
79 guide les apprentissages en mitic en fait.

80 NG : Oui celui-là il fait partie du matériel scolaire ou il faut le commander ?

81 E3 : Non il est en ligne il est sur le site rpn en fait.

82 NG : Oui.

83 E3 : Il est vraiment- c'est vraiment une évaluation formatrice.

84 NG : Super / est-ce que vous faites de la prévention quant aux réseaux sociaux ?

85 E3 : Alors je me suis trouvée forcée de le faire / j'ai seulement eu affaire à whatsapp.

86 NG : Mhmh.

87 E3 : Y avait eu des histoires par whatsapp parce qu'y avait un groupe de la classe et pis ben je m'étais
88 trouvée ben malgré moi en fait euh à discuter de ça avec eux pis ben on avait regardé justement via
89 le petit livret d'évaluation formatrice euh ce que je mets, ce que je dis, ce que je laisse euh.

90 NG : Donc une fois qu'il y a eu...

91 E3 : une fois qu'y a eu le problème, on en avait vraiment discuté.

92 NG : Très bien.

93 E3 : Pis y avait aussi deux filles qui avaient donné leur numéro à un jeune adulte- elles avaient donné
94 leur numéro de téléphone à un jeune adulte de la ville du loclc, mais il avait une petite vingtaine
95 d'années, pis ces gamines, elles avaient douze ans, et pis c'est monté euh loin dans les échanges de
96 messages etcetera jusqu'à ce qu'elles doivent venir m'en parler.

97 NG : Donc elles sont venues vous en parler, vous avez fait quoi du coup ?

98 E3 : J'ai appelé les parents, je leur ai dit je suis obligée d'en parler à vos parents.

- 99 NG : Ah ben oui / parce que c'était de nature sexuelle ou pas du tout ?
- 100 E3 : Oui oui, pis après il était assez harcelant comme ça donc il les attendait après l'école euh il a
101 jamais rien voulu faire, c'était tout par message, mais c'est vrai que elles étaient- elles étaient
102 terrorisées de ça pis de ce que leurs parents allaient dire.
- 103 NG : Mhmmh.
- 104 E3 : Les mamans, c'est la première chose qu'elles ont demandée, comment se fait-il que ce garçon ait
105 votre numéro ? Voilà, c'est un peu l'occasion qui fait le larron entre guillemets, c'est-à-dire ça s'est
106 produit donc on a fait un peu de prévention.
- 107 NG : Oui, justement ma prochaine question, elle est avec le harcèlement qui se fait par les nouvelles
108 technologies, donc typiquement là le smartphone sur whatsapp ou plein d'autres choses. Beaucoup
109 d'enfants sont harcelés par ce biais, vous en pensez quoi ?
- 110 E3 : Ben j'en pense euh que je suis pas étonnée / malheureusement et pis euh ben nous on a eu
111 quelques cas dans le collège, mais euh en tout cas par rapport à l'école ce serait compliqué d'essayer
112 de- même pas de gérer mais de- enfin ça part tellement dans tous les sens / je pense qu'on est assez
113 impuissants quand même / la prévention c'est le meilleur moyen je trouve / armer nos élèves.
- 114 NG : C'est ça, oui.
- 115 E3 : Enfin, c'est en tout cas l'idée qui m'a traversé l'esprit ces dernières années, parce que ça fiche le
116 camp dans tous les sens.
- 117 NG : Mhmmh pis selon vous quels pourraient être les signes qu'un élève, il subisse ce qu'on appelle du
118 coup du cyberharcèlement ?
- 119 E3 : Ben je pense que c'est des élèves qui vont pas bien pis qui doivent être préoccupés donc euh à
120 mon avis, si on est à l'écoute de ces élèves, peut-être qu'on peut observer des signes comme une
121 sorte d'isolement ou euh ouais plus envie de se mélanger avec les autres à la récré ou d'un
122 changement d'habitude / des enfants qui traînent après l'école. Parce que moi j'en ai eu un qui était
123 un petit peu harcelé, mais pas par téléphone, par d'autres élèves dans le collège, alors il trainait pour
124 pas sortir en même temps que tout le monde donc il arrivait super tôt enfin / et pis une perte de
125 poids.
- 126 NG : O.K.
- 127 E3 : Je pense que c'est dans l'observation qu'on peut faire de nos élèves et pis le lien de confiance
128 qu'on a tissé / ça, les filles qui étaient venues m'en parler, c'était probablement parce qu'elles se
129 disaient ça va le faire d'en parler à [prénom E3].
- 130 NG : La confiance qui s'est établie, ouais mhmmh, et quelles conséquences vous imagineriez par
131 rapport à un élève qui subit du cyberharcèlement ?
- 132 E3 : On entend des choses horribles. On entend des enfants qui se suicident, on entend des enfants
133 qui se mettent à faire des bêtises, des jeux stupides des- se filmer en train de faire toutes sortes de-
134 ohlala. Tout ça c'est terriblement effrayant. Mais je pense- moi j'ai jamais été confrontée à ça, pis j'ai
135 pas quelqu'un qui l'a été je sais pas si c'est euh / de la légende populaire, mais je pense que ça existe,
136 je pense / c'est juste affolant.
- 137 NG : Mhmmh.

138 E3 : C'est grave hein c'est l'horreur.

139 NG : Si ça vous arrivait- bon vous en avez parlé de ce cyberharcèlement avec ces deux filles et pis là
140 vous avez fait quoi concrètement ? vous avez appelé les parents pis après l'histoire elle s'est
141 résolue ?

142 E3 : Alors après euh mon mari est dans la justice.

143 NG : D'accord.

144 E3 : Et donc avant ça je lui avais demandé si y avait quelque chose à faire pis il a dit ben ce qu'elles
145 peuvent faire en tant que parents, c'est de déposer plainte. Donc ces mamans, qui étaient des
146 mamans euh pas d'ici, pas très à l'aise avec la langue française, musulmanes, enfin y avait tout un
147 contexte qui faisait que les filles avaient de la peine à en parler avec leur maman euh je leur avais
148 quand même conseillé d'aller à la police puisque mon mari m'avait dit qu'on pouvait porter plainte et
149 pis c'est ce qui s'est passé / elles sont allées toutes les deux.

150 NG : Mhmh pis l'histoire- les filles se sont sorti de là sans...

151 E3 : oui oui, ben elles ont effacé le numéro et pis euh je crois que l'idée, c'était de plus répondre
152 pendant un certain temps. Mais ils avaient convoqué ce gars, et en fait la police lui a entre guillemets
153 passé un savon en lui faisant miroiter ce qui se passerait dans le cas où, et le fait qu'il soit majeur pis
154 gnagnagni pis gnagnagna pis en gros l'histoire s'arrête là // parce qu'on peut pas mettre tout le
155 monde en prison pour ça, mais là en l'occurrence, ça c'est fini comme ça.

156 NG : D'accord et puis est-ce que vous auriez des ressources à me conseiller pour l'utilisation
157 d'internet, le comportement à avoir ? à part cette brochure dont vous parliez // à qui on s'adresse si
158 ça nous arrive ?

159 E3 : Ben / mais non // normalement on doit toujours passer par la voie hiérarchique, alors ça c'est un
160 grand classique.

161 NG : Donc ?

162 E3 : Donc, normalement, tu dois aller chez le directeur si quelque chose enfin etcetera mais alors là
163 typiquement pour des histoires comme ça, moi, la direction avait pas été informée. J'ai réglé ça avec
164 les parents / je pense qu'on touche des fois à quelque chose d'un peu plus intime qui fait que / donc
165 moi j'ai pas vraiment respecté le cadre parce que normalement euh il faudrait euh donc là j'ai fait un
166 peu les parents- je suis pas allée moi à la police, mais j'ai conseillé aux parents d'aller à la police pis je
167 sais pas s'il aurait fallu aller chez le directeur parce que c'était quelqu'un de l'extérieur enfin voilà /
168 mais euh toujours est-il que normalement on doit s'adresser à notre direction.

169 NG : Mhmh.

170 E3 : Pis que après ça euh...

171 NG : c'est eux qui voient.

172 E3 : Je pense que c'est eux qui voient.

173 NG : Si vous deviez définir le cyberharcèlement vous le feriez comment ?

174 E3 : Alors // que je réfléchisse à ça / comme euh // une menace exercée via un téléphone ou un
175 ordinateur / destiné à affaiblir l'autre ou à blesser l'autre.

176 NG : Mhmm / est-ce que vous avez reçu une formation au sujet du cyberharcèlement ?

177 E3 : Non / non non.

178 NG : Pas du tout / est-ce que...

179 E3 : on avait- on avait eu une présentation- si on a eu quand même une fois une présentation mais
180 c'était pas vraiment en lien avec le cyberharcèlement c'était je crois vraiment tout ce qui- // c'était le
181 harcèlement en général mais ça pouvait aussi être en direct par rapport à des enfants et tout ça donc
182 c'est pas exactement pareil.

183 NG : Ça ressemble quand même beaucoup.

184 E3 : Mais moi si y avait eu je serais allée suivre alors une formation.

185 NG : D'accord et pis est-ce que vous vous y êtes intéressée de vous-mêmes en lisant des livres ou des
186 choses comme ça ou des articles ?

187 E3 : Non / enfin j'ai l'impression que je fais un peu la prévention en fonction de ce que j'entends à la
188 télévision pis dans les journaux mais pas spécialement.

189 NG : D'accord.

190 E3 : En revanche, comme je disais, j'ai trouvé que la brochure rpn, qui est auto-évaluatrice, elle guide
191 finalement ce sur quoi il faudrait attirer le regard de nos élèves.

192 NG : Mhmm.

193 E3 : Pis le per il guide aussi ça.

194 NG : Mhmm bien sûr oui / pis est-ce que vous pensez que cette nouvelle forme de harcèlement, donc
195 le cyberharcèlement, elle serait plus violente ou insidieuse que le harcèlement scolaire plus
196 standard ?

197 E3 : Je suis assez d'accord.

198 NG : Mhmm pourquoi ?

199 E3 : A cause de cette distance, à cause de cette dépersonnification finalement via l'écran, les petites
200 touches et pas les yeux dans les yeux pis pas taper la personne en face euh à pouvoir observer les
201 effets que ce que tu fais provoque / je pense que c'est vraiment- que c'est très insidieux.

202 NG : Donc que celui qui harcèle continue plus longtemps parce qu'il voit pas l'autre.

203 E3 : Absolument et peut-être qu'il va beaucoup plus loin que ce qu'il oserait faire en face.

204 NG : Mhmm / ouais // très bien / si la prévention du cyberharcèlement était obligatoire dans nos
205 classes, comment vous vous y prendriez ? // si vous deviez faire de la prévention avant qu'il arrive
206 quoi que ce soit du coup ?

207 E3 : Et ben je demanderais d'être formée / je demanderais qu'on me forme à faire cela // mais vous
208 savez, dans nos classes, souvent quand y a un thème un peu spécifique comme par exemple le feu ou
209 bien euh approcher les chiens ou bien se comporter dans le bus, ils nous envoient les gens euh du
210 rayon, donc je pense que s'il y avait une campagne comme celle-ci probablement que le service de
211 l'enseignement enverrait ces gens / enfin j'espère.

212 NG : Vous pensez qu'il y en aurait besoin ?

213 E3 : Ah ben oui / ben ça moi je pense alors.

214 NG : Mhmmh donc vous feriez appel à ce qui existerait éventuellement.

215 E3 : Si cela existait ou alors si on disait il va falloir enseigner maintenant vraiment mettre un accent
216 fort sur cette prévention, alors je dirais c'est très volontiers mais moi j'ai besoin qu'on m'explique les
217 éléments centraux à dire, à ne pas dire, comment on aborde ça, enfin voilà.

218 NG : Pis vous- si on imagine qu'on vous forme, comment vous imagineriez mettre ça en place avec les
219 élèves ? sous quelle forme ?

220 E3 : Je pense qu'il serait intéressant de les exposer à des vidéos, peut-être de témoignages, pis après
221 effectivement se mettre dans la peau de- par différents moyens. En tout cas pas la présentation
222 excathedra, ça en tout cas pas // et pis ouais vraiment les encourager à réfléchir sur et si c'était moi.

223 NG : Mhmmh se mettre à la place de l'autre.

224 E3 : Se mettre à la place de l'autre, oui oui.

225 NG : Pis est-ce que vous pensez qu'il y a des moments dans l'années qui sont plus propices que
226 d'autres pour mettre en place une prévention ?

227 E3 : // Ben / j'allais dire n'importe quand / j'allais dire tout au début / pis en fait / je me demande si
228 c'est bien d'avoir une classe qui tourne depuis un petit moment // on est de nouveau dans ces sujets
229 comme le gis avec l'éducation sexuelle et tout ça / peut-être si la classe se connaît un peu, a un peu
230 confiance, peut-être plutôt deuxième semestre.

231 NG : Pis vous feriez ça une fois par année, deux fois par année, plus ?

232 E3 : Je sais pas, hein, ça c'est super intéressant, parce qu'on est vraiment dans la didactisation du
233 truc. Est-ce qu'il faut faire des petits morceaux parsemés et pis des petites piqûres de rappel comme
234 ça ou frapper un grand coup ? euh moi je pense au gis, j'ai toujours trouvé qu'on avait pas été très
235 habile avec ce gis pis que y avait certainement moyen de faire ça autrement // peut-être qu'il faut y
236 retourner plusieurs fois // pour pouvoir aussi dire mais moi j'ai observé ça pis euh // ouais peut-être
237 en deux trois interventions de deux périodes par exemple, mais c'est tellement énorme qui faut que
238 l'enseignant s'en charge dans le cadre du mitic, hein, c'est vite vu.

239 NG : Mhmmh mhmmh ouais ouais pis est-ce que vous vous sentez assez informée au sujet du
240 cyberharcèlement pis de la prévention ?

241 E3 : Non / enfin vous avez vu que je suis un peu dans mes représentations.

242 NG : Oui.

243 E3 : En fait, pendant qu'on discute, je suis en train de me demander si je devrais pas lire deux-trois
244 trucs là-dessus // je nage un petit peu dans mon petit monde mais je- ouais.

245 NG : Pis que souhaiteriez-vous voir mis en place ?

246 E3 : Ah ben quelque chose qui protège- quelque chose qui puisse protéger euh tous les élèves, en
247 fait. Moi, je vise à une sécurité euh affective psychique dans l'école par tous les moyens / ce serait
248 vraiment ça et pis ben par des interventions de gens extérieurs plus l'intervention du maître / à voir.

249 NG : Super magnifique c'était tout.

250 E3 : C'était tout ?

251 NG : Oui merci beaucoup.

Annexe 15 : transcription de l'entretien 4

Date : 24.01.19

(E4 : enseignante 4 / NG : meneuse de l'entretien)

- 1 NG : Voilà, donc la première partie est une partie introductive / donc depuis combien de temps vous
- 2 enseignez, environ ?
- 3 E4 : Ben vingt-tr- vingt-quatre ans, c'est ma vingt-quatrième année d'enseignement.
- 4 NG : Mhmh / et puis euh vous êtes en huitième c'est juste ?
- 5 E4 : Oui.
- 6 NG : Mhmh depuis combien de temps vous enseignez dans ce degré ?
- 7 E4 : C'est la tr- deuxième fois que j'ai des huitièmes.
- 8 NG : Mhmh / avant c'était ?
- 9 E4 : Après j'ai eu beaucoup de septièmes sixièmes pis j'ai aussi eu des plus petits.
- 10 NG : O.K. ça marche / est-ce que c'est vous qui êtes titulaire de cette classe ?
- 11 E4 : Oui.
- 12 NG : Oui / quel est votre pourcentage d'enseignement ?
- 13 E4 : On va dire environ cent pour cent.
- 14 NG : Très bien / combien d'élèves vous avez dans votre classe ?
- 15 E4 : Dix-sept cette année.
- 16 NG : Dix-sept, c'est une petite classe.
- 17 E4 : Oui, j'ai de la chance cette année.
- 18 NG : Et si j'ose votre année de naissance ?
- 19 E4 : 1971.
- 20 NG : Mhmh et puis quand et où est-ce que vous avez suivi votre formation d'enseignante ?
- 21 E4 : Alors à neuchâtel, à l'école normale.
- 22 NG : Mhmh et en quelle année ?
- 23 E4 : Ben y a vingt-quatre ans, j'ai fini y a vingt-quatre ans.
- 24 NG : Nonante et quelques du coup.
- 25 E4 : Voilà.
- 26 NG : Ça marche / du coup on va passer...
- 27 E4 : nonante-trois je crois...
- 28 NG : mhmh / on va passer à la partie sur les nouvelles technologies en classe.

- 29 E4 : Oui.
- 30 NG : Quand je parle de nouvelles technologies c'est ordinateur avec internet ou tablette avec
31 internet aussi.
- 32 E4 : Oui.
- 33 NG : Est-ce que vous utilisez ces nouvelles technologies en classe ?
- 34 E4 : Alors oui ils utilisent euh l'ordi / si possible toutes les semaines, en tout cas une fois chacun et
35 puis des élèves qui ont des i- des tablettes.
- 36 NG : Mhmh / ils ont accès à internet dessus ?
- 37 E4 : Alors pas depuis leur tablette, y a pas de / on ne donne- on n'est pas autorisé à donner le code
38 wifi du collège aux élèves.
- 39 NG : Mhmh mais sur les ordi oui ?
- 40 E4 : Sur les ordi oui.
- 41 NG : Mhmh donc quand ils vont sur l'ordi ils les utilisent de quelle manière ?
- 42 E4 : Oui / alors euh soit c'est pour une recherche s'ils ont un travail euh s'ils sont en train de préparer
43 un exposé ou comme ça euh / je les envoie souvent faire de l'allemand sur l'ordinateur / junior.
- 44 NG : Ouais.
- 45 E4 : Je trouve que, ouais, le moyen, il est bon / euh / je les envoie parfois faire des exercices sur le
46 rpn, des exercices de français ou de maths / on utilise également l'ordinateur euh la recherche enfin
47 sur euh pour des / des tutos.
- 48 NG : Mhmh.
- 49 E4 : C'est pas forcément eux qui vont les chercher mais du coup euh soit je les mets par groupes et
50 pis ils vont visionner un tuto euh...
- 51 NG : donc sur youtube ou sur une plateforme comme ça...
- 52 E4 : voilà justement, surtout pour les maths, tout ce qui est de la géométrie, finalement c'est plus
53 simple d'utiliser des tutos en géométrie que de s'amuser soi-même avec un compas au tableau pis on
54 n'est pas précis et tout.
- 55 NG : C'est vrai / y a combien d'ordi ?
- 56 E4 : Alors moi j'ai la chance d'avoir un beamer donc, si vraiment je veux gagner du temps, je lance le
57 tuto au beamer, tout le monde en même temps et pis on le visionne une fois pis la deuxième fois ils
58 le revoient pis on fait étape par étape pis ils font en même temps sur leur feuille.
- 59 NG : Super.
- 60 E4 : Et moi j'ai plus besoin de faire au tableau // voilà en gros les raisons pour lesquelles on utilise les
61 ordi.
- 62 NG : Parfait / et puis comment vous gérez l'accès des élèves à internet, est-ce que vous êtes derrière
63 eux ?

64 E4 : Euh difficile / euh ben déjà je fais en sorte que quand je sois à mon bureau ou que je sois ailleurs
65 dans la classe ben que j'aie accès aux écrans / vous voyez bien qu'y a aucun écran qui est caché.

66 NG : Mhmmh.

67 E4 : Pour essayer- alors ça ne va pas changer- empêcher- mais voilà c'est déjà- ils savent que même si
68 je fais autre chose et qu'ils sont sur l'ordi je peux quand même guigner.

69 NG : Mhmmh.

70 E4 : Et pis c'est vrai, des fois, je dis euh mais là c'est pas ce que je t'ai demandé / euh // y en a parfois
71 qui sont blessés qui restent à la récréation ben c'est difficile de vérifier enfin voilà.

72 NG : Mhmmh.

73 E4 : Voilà je travaille sur la confiance.

74 NG : Ouais donc vous n'êtes pas en classe quand ils restent dans la classe pendant la récré ?

75 E4 : Non justement.

76 NG : Mhmmh.

77 E4 : Oui oui, je pars sur la confiance.

78 NG : Ouais ouais mais du coup, vous estimez qu'il y a quand même besoin d'un regard sur ce qu'ils
79 font sur internet en fait ?

80 E4 : Ouais.

81 NG : Ouais.

82 E4 : Mhmmh.

83 NG : Et puis // est-ce que vous avez déjà abordé les règles à suivre sur internet avec les élèves ? ou
84 les comportements à suivre, à avoir ?

85 E4 : Oui / enfin j'arriverais pas à me rappeler avec cette équipe quand je l'ai fait, mais euh je crois
86 que je l'ai- en général je le fais chaque fois que j'ai une nouvelle équipe qui arrive.

87 NG : Mhmmh.

88 E4 : En début d'année quand on installe les règles de vie de la classe je fais de nouveau un rappel des
89 ordinateurs, on allume l'ordi que sur mon autorisation / en général c'est pour du travail scolaire et
90 pis si une fois on veut faire autre chose, ben il faut demander et pis dire ce qu'ils veulent faire.

91 NG : Mhmmh.

92 E4 : Ça arrive que de élèves me disent j'aimerais chercher un morceau de musique ou / donc je les
93 autorise.

94 NG : Donc au cas par cas en fait.

95 E4 : Ouais voilà.

96 NG : Ça marche / est-ce que vous faites de la prévention quant aux réseaux sociaux ?

97 E4 : Alors oui je fais- en fait je- je pense que je le fais chaque année avec mes équipes, mais ça
98 dépend // en fait j'essaie d'attendre le moment propice / qui peut être euh soit quand je les entends
99 discuter euh ouais mais dans le groupe pis que d'un coup je me dis tiens y en a trois qui sont à l'écart
100 / et du coup ben je leur demande ben j'entends que vous avez un groupe whatsapp, c'est un groupe
101 de quoi, juste un groupe de copains, ah non c'est un groupe de classe, ah ouais pis pourquoi eux ils
102 sont pas dedans // ben soit parce qu'ils ont pas de natel soit enfin voilà et du coup on profite à ce
103 moment-là je- voilà / ou alors des fois c'est eu arrivé parce qu'y a eu des histoires et pis / voilà ou //
104 euh / y a aussi la prévention au cercle scolaire, on a aussi la prévention qui est faite par le- le service
105 socio-éducatif...

106 NG : mhmh...

107 E4 : donc ils ont de toute façon en s- je crois que c'est en septième / un moment où on leur parle de-
108 de ça.

109 NG : Donc c'est quelqu'un qui vient en classe pour en parler ?

110 E4 : Oui.

111 NG : Mais c'est qu'une fois par demi-cycle c'est ça ?

112 E4 : Ouais je crois que c'est une fois avec les septièmes.

113 NG : Mhmh et puis vous avez déjà un peu souligné ça, cette mise à l'écart d'élève / j'ai entendu dire
114 que certains élèves étaient harcelés par le biais des nouvelles technologies donc / qu'est-ce que vous
115 en pensez ?

116 E4 : Ouais / ben oui on le sait que c'est clairement vrai enfin, moi j'ai déjà eu le cas plusieurs fois dans
117 mes classes, donc oui c'est vrai où c'est même euh suite à- ben dans un anniversaire et pis tout d'un
118 coup ils se sont bringué mais comme toute bringue d'enfants pis qui normalement s'arrêterait là //
119 mais non, après en rentrant à la maison euh les autres continuent pis euh enfin voilà on continue à
120 l'embêter ou à l'insulter pis du coup ça continue sur tout le weekend et pis c'est pas fini alors que /
121 c'est des bringues qu'on aurait aussi eu y a cinq dix ans en arrière mais que ça s'arrête / pis là elles
122 sont pas arrêtées // et pis euh c'est vrai, quand on entend, on en parle ensemble et pis enfin moi,
123 j'essaie toujours déjà de leur dire tout ce que vous mettez mais que ce soit justement l'ordinateur ou
124 votre natel // tout ce que vous envoyez à quelqu'un, c'est que vous avez le courage de le dire en
125 face.

126 NG : Mhmh.

127 E4 : Alors après ben, c'est ce que je raconte, c'est ce que je dis, est-ce qu'ils en tiennent compte, j'en
128 sais rien, après y a tout ce qui se passe à la maison, nous, on n'a plus d'emprise.

129 NG : Bien sûr, oui oui.

130 E4 : Mais c'est vrai, moi, j'essaie vraiment de- d'insister là-dessus c'est tout ce que vous écrivez c'est
131 que vous êtes capable de le dire en face, donc donner une insulte à un copain par écrit, ça veut dire
132 que vous êtes capable de le regarder dans les yeux et de l'insulter la même chose // si vous avez pas
133 le courage de le faire, ben vous l'envoyez pas.

134 NG : Mhmh.

- 135 E4 : Et pis après réfléchissez à tout ce que vous envoyez, si c'est vous qui le recevez, qu'est-ce que ça
136 vous ferait.
- 137 NG : Mhmmh.
- 138 E4 : Donc j- ouais j'essaie un peu // mais euh on sait pertinemment que, dans nos classes y a- dans
139 certaines familles, y a pas de contrôle.
- 140 NG : Mhmmh et pis c'est difficile de contrôler ce qui se passe à la maison dans le privé.
- 141 E4 : Ici on a quand même comme règle que les natels sont éteints / donc ils osent pas les utiliser
142 pendant les heures d'école / ils osent normalement même pas les prendre à l'école sauf si les
143 parents ont demandé une autorisation // en tout cas jusqu'en huitième // donc je me dis que
144 pendant les heures d'école on est pas- on serait pas censé se retrouver confronté à ce problème.
- 145 NG : Mhmmh.
- 146 E4 : Pis après à la maison, c'est la maison quoi.
- 147 NG : Mhmmh et pis selon vous quels pourraient être les signes qu'un élève subit ce qu'on appelle du
148 cyberharcèlement ?
- 149 E4 : Euh / mais peut-être- peut-être que les signes sont un peu les mêmes que / celui qui a du
150 harcèlement scolaire de la part de ses camarades, hein / donc ouais, c'est l'enfant qui va se mettre
151 gentiment à l'écart / euh qui aura peut-être plus envie de venir à l'école, qui aura mal au ventre, qui
152 est malade / un bon élève pourrait avoir ses résultats scolaires qui chutent euh / ça pourrait être
153 l'enfant qui est plus du tout invité qui // ouais // j'aurais envie de dire euh dans son changement
154 d'humeur, enfin voilà, c'est en observant qu'on pourrait s'en rendre compte.
- 155 NG : Oui.
- 156 E4 : Mais après je pense qu'il y a des enfants qui sont capables de le cacher.
- 157 NG : Mhmmh.
- 158 E4 : Enfin, on le sait, y a eu des reportages où ça se voit pis y a ce moment où ça dégénère vraiment
159 très loin qu'on se rend compte qu'y avait quelque chose.
- 160 NG : Mhmmh.
- 161 E4 : Donc je suis pas sûre qu'on puisse toujours le voir.
- 162 NG : Mhmmh mhmmh et pis vous avez parlé des notes qui chutent par exemple ça pourrait être une
163 conséquence en fait du fait que les élèves soient harcelés ou cyberharcelés...
- 164 E4 : oui / oui...
- 165 NG : vous verriez d'autres conséquences possibles ?
- 166 E4 : Oui / ben un enfant qui devient agressif qui / peut-être chez les plus grand, hein, je sais pas un
167 enfant qui commencerait euh // peut-être à trouver refuge dans la fumée / dans l'alcool, on a beau
168 être dans l'école obligatoire mais on sait qu'ils boivent de plus en plus tôt, donc voilà, je pense que,
169 ouais, c'est des choses qu'on pourrait avoir.
- 170 NG : Mhmmh.

171 E4 : Dans // c'est un cliché que je vais dire là, peut-être que c'est un mauvais cliché, mais peut-être
172 que- aussi dans l'habillement, ces personnes qui- ces enfants, ces jeunes qui vont de plus en plus
173 venir euh dans le- dans le gothique ou dans le noir, enfin voilà, après ça veut pas dire que toutes les
174 personnes qui ont le style gothique sont des personnes mal dans leur corps et dans leur tête, hein...

175 NG : mais qui veulent attirer l'attention sur eux en fait...

176 E4 : voilà, c'est ça, c'est peut-être un peu un cliché quand- mais voilà, quand tout changement qui
177 serait- qu'on pourrait pas expliquer.

178 NG : Mhmm.

179 E4 : On pourrait peut-être aller chercher là.

180 NG : Mhmm et pis si ça vous arrivait, à un de vos élèves vous feriez quoi ? si vous remarquiez des
181 signes ?

182 E4 : Euh // on a déjà eu- j'ai déjà eu une fois- alors, c'était pas du cyberharcèlement, mais où
183 clairement un enfant était mis à part notamment ouais notamment pas dans un groupe euh // ben
184 déjà prendre contact avec les parents, est-ce que eux s'en sont rendus compte.

185 NG : Mhmm.

186 E4 : Euh demander de surveiller aux parents de l'enfant concerné, déjà de surveiller peut-être les
187 messages qu'il reçoit, savoir qui le harcèle.

188 NG : Mhmm.

189 E4 : Et puis après euh ben en discuter avec toute la classe // si c'est des élèves de la classe parce
190 qu'après ben voilà / euh pis après je pense que- peut-être rendre attentifs tous les parents
191 concernés.

192 NG : Mhmm.

193 E4 : Que leurs enfants sont mineurs et que les parents sont responsables de ce que leurs enfants font
194 avec le natel euh que si les parents concernés, enfin par l'enfant harcelé, si les parents portent
195 plainte, ben la police va venir ramasser le natel des autres et du coup les parents vont devoir s'en
196 porter euh ils ont une part de responsabilité, enfin voilà, c'est un peu par la menace, un peu faire
197 peur, parce que je pense qu'y des gens qui se rendent pas compte, qui savent pas ce que ça veut
198 dire.

199 NG : Mhmm.

200 E4 : Et qui savent pas quelles seront les conséquences. On peut donner un natel à n'importe quel
201 gamin avec un accès libre à internet // pis on pense que ça suffit, quoi, que ça s'arrête là, mais non ça
202 s'arrête pas là, quoi.

203 NG : Mhmm ouais ouais / et pis vous avez parlé de la police, mais est-ce que vous auriez d'autres
204 ressources à me conseiller, qui on pourrait appeler pour venir parler de la prévention ou de
205 l'utilisation, des comportements à avoir sur internet ?

206 E4 : Oui bon après je sais pas dans tous les cercles scolaires comment ça se passe, hein, mais chez
207 nous, ici, au csvr, oui, moi, avant d'appeler la police, euh on a un service médico-social- socio-
208 médico-éducatif qui sont- qui réagissent vite.

209 NG : Mhmmh.

210 E4 : Et euh ben oui dans ces cas-là moi, je- je ferais appel à eux d'abord.

211 NG : Mhmmh donc vous avez dit que vous avez déjà vécu des situations de cyberharcèlement dans
212 votre classe. Comment ça s'est passé concrètement, cette mise à l'écart ? vous avez parlé d'une mise
213 à l'écart ?

214 E4 : Alors là en l'occurrence c'était pas- moi, je pense que je me suis pas forcément rendu compte
215 toute seule, c'est euh ben une maman qui m'a appelée en me disant euh // ouais c'est en plusieurs
216 étapes mais d'abord- y a eu d'abord une première étape où elle me disait euh ma fille s'est fait
217 insultée euh sur le réseau de la c- sur le groupe de la classe par euh untel untel untel, donc j'ai pris
218 ces élèves j'en ai discuté avec eux...

219 NG : mais pardon vous, vous êtes pas sur le groupe de la classe ?

220 E4 : Non // et euh donc c'est comme ça que j'ai été au courant / par cette maman. Donc j'ai pris les
221 élèves, c'étaient des filles, j'ai pris les filles concernées, on en a discuté ensemble pis après on en a
222 discuté toute la classe / sans mettre de noms mais juste dire, voilà, rappeler les règles face aux
223 réseaux sociaux.

224 NG : Mhmmh.

225 E4 : Elle est revenue à la charge je sais plus combien de temps après parce qu'il y avait de nouveau
226 eu un truc et là, enfin elle me dit mais euh / comment c'est venu / elle m'a dit // que sa fille était de
227 nouveau embêtée et pis j'ai dit écoutez moi, je pense que la première solution, c'est vous cassez ce
228 réseau, quoi, enfin retirez l'autorisation à votre fille d'aller sur ce réseau, finalement c'est votre
229 travail / non c'est dommage parce que il a été créé pour si un élève est malade s'ils ont- s'ils ont des
230 problèmes pour les devoirs enfin moi je trouve que l'idée du réseau, il est bien, ça leur permet de
231 enfin, voilà // j'ai dit O.K. je suis d'accord avec vous / pis elle me dit mais par contre moi, je pense
232 que ce qu'on pourrait faire c'est que vous vous y mettiez.

233 NG : Ah bon ?

234 E4 : J'ai dit stop non / non / d'abord, ce que les élèves font dans leur vie privée en dehors de l'école,
235 ça ne me regarde pas forcément et moi, j'ai pas à faire la police et surveiller. J'ai dit par contre vous,
236 en tant que maman, c'est votre travail, donc vous pouvez vous y mettre ou prendre le natel à votre
237 fille, mais moi, je vais pas le faire // et là j'ai effectivement appelé le service socio-éducatif et pis ils
238 sont venus faire une euh une intervention sur les réseaux sociaux pis ça s'est arrêté comme ça quoi.

239 NG : Mhmmh.

240 E4 : Mais c'est vrai que non moi, je- j'entre pas là, je suis plus d'accord parce que je pense que ça va
241 clairement au-delà de notre profession.

242 NG : Mhmmh // comment vous définiriez le cyberharcèlement ?

243 E4 : Ben c'est déjà de l'acharnement sur une personne, hein, c'est de lui envoyer des messages soit
244 via un groupe ou privé, hein, donc euh / ou des insultes ou voilà / mais ça peut aussi être euh je sais
245 pas si c'est du cyberharcèlement mais oui pour moi ça peut être euh la personne qui reçoit des
246 message mais à tout bout de champ, quoi, et on- mais pas forcément des messages insultants mais
247 finalement euh même la nuit enfin tout le temps tout le temps euh qu'est-ce que tu fais, euh qu'est-

248 ce que tu mets comme habits demain, euh enfin // et je pense qu'à un moment donné, y a une
249 certaine heure où les enfants n'ont pas à avoir accès à leur natel.

250 NG : Mhmmh.

251 E4 : Mais après même entre adultes finalement euh ouais // euh voilà / après peut-être aussi // je
252 sais pas comment dire mais / tiens t'es pas sur facebook euh t'es nul euh t'as pas- enfin voilà, un peu
253 ce genre de choses, pis insister insister jusqu'à finalement faire pression sur la personne.

254 NG : Mhmmh donc un acharnement.

255 E4 : Un acharnement, ouais, pour qu'elle s'y mette, pour qu'elle fasse comme les autres, pis ce
256 besoin d'être- c'est normal des enfants de cet âge, mais d'être comme tout le monde pis ils ont tous
257 un natel, moi, je le veux aussi.

258 NG : Mhmmh.

259 E4 : Voilà, moi, je dis toujours aux parents, pis ça on le rencontre beaucoup en sept-huitième, hein,
260 des parents qui nous disent / ben encore plus chez nous, ici, au village, où les enfants sont au village
261 jusqu'en fin de huitième et où les parents disent mais moi, je vois pas pourquoi ils auraient un natel
262 parce que / ils rentrent à la maison, ils peuvent nous demander pour aller chez un copain, ils
263 repartent, en cinq minutes ils y sont, on n'est pas dans une ville, ils sont pas scolarisés dans un autre
264 village...

265 NG : mhmmh...

266 E4 : mais euh tous les enfants en ont un, je crois qu'on va quand même lui acheter / voilà ben moi,
267 j'essaie toujours de dire que oui c'est difficile mais ce- les valeurs auxquelles vous croyez // ben
268 résistez, quoi, parce que vraiment, plus vous le donnez tard, le natel, plus vous allez repousser les
269 problèmes et plus votre enfant aura la maturité pour affronter aussi les problèmes.

270 NG : C'est ça / mhmmh.

271 E4 : Donc je suis très rétro / mais pour moi, avant la fin de la huitième, un enfant n'a pas droit- n'a
272 pas besoin d'un natel, enfin, ça lui sert à rien.

273 NG : Mhmmh // vous pensez quoi du fait qu'on peut se cacher derrière un numéro de téléphone ou
274 alors un pseudo ou une adresse mail ?

275 E4 : Ben c'est clair, ça crée un problème // mais après euh, enfin voilà, moi, je suis pas
276 informaticienne, mais je sais pas comment on pourrait faire autrement quoi / donc effectivement, ce
277 qu'on pourrait faire, c'est rendre attentif les enfants, enfin toute personne que- qu'on peut raconter
278 n'importe quoi et qu'on peut se cacher derrière n'importe quel profil et n'importe quelle photo, je
279 pense que là, c'est que au travers de la prévention qu'on peut faire quelque chose.

280 NG : Mhmmh.

281 E4 : Mais euh / oui dès le moment où on peut se cacher ça va créer un problème // c'est négatif mais
282 je sais pas / ouais.

283 NG : Et puis est-ce qu'on vous a offert des moyens pour gérer la situation de cyberharcèlement que
284 vous avez vécue ? donc y avait le service socio-éducatif, vous m'avez dit, mais est-ce qu'on vous a
285 proposé d'autres ressources ? si ça allait plus loin par exemple ou si ça réglait pas le souci ?

286 E4 : Ben ce qu'y a eu, c'était si ça va- si ça continue euh reprend contact avec nous pis on verra ce
287 qu'on peut faire / en l'occurrence y en a pas eu besoin.

288 NG : D'accord // pis est-ce que vous avez reçu une formation au niveau du cyberharcèlement ?

289 E4 : On n'a pas reçu une formation mais je suis déjà allée une fois à une séance d'informations.

290 NG : Mhmm / pas obligatoire du coup ?

291 E4 : Mais pas obligatoire et puis euh et puis on est quand même toujours présent dans les séances
292 quand ils viennent faire les séances d'informations auprès des enfants / sur ce que c'est les réseaux
293 sociaux et tout // ben nous on est quand même toujours là donc finalement à force d'assister à ces
294 séances avec mes élèves ben euh y a des choses qui- ben qui rentrent aussi quoi.

295 NG : Mhmm.

296 E4 : Pis après peut-être qu'en tant que maman, je me suis aussi intéressée.

297 NG : Bien sûr.

298 E4 : Donc euh voilà je pense que c'est- y a peut-être le côté professionnel pis y a le côté privé qui fait
299 que je- je suis pas au top dans le truc, mais que je suis pas euh- je sais de quoi on parle et pis je- j'ai
300 acquis certains réflexes.

301 NG : Mhmm // est-ce que vous pensez que cette nouvelle forme de harcèlement soit plus violente
302 que le harcèlement scolaire dit standard ? plus insidieuse ?

303 E4 : Je pense que c'est plus violent, plus insidieux au niveau psychologique // mais pas physique.

304 NG : Mhmm.

305 E4 : Parce que forcément qu'avant // peut-être un autre genre d'harcèlement, euh on commence par
306 du psychologique pis après on peut finir par taper la personne, enfin voilà.

307 NG : Mhmm.

308 E4 : Quand on reste sur du harcèlement euh du cyberharcèlement // je pense- enfin, je sais pas,
309 j'imagine, hein, j'en sais rien, j'imagine que c'est assez rare que des enfants soient- ils finissent par se
310 faire tabasser // j'imagine, je peux me tromper / mais euh psychologiquement, je pense que c'est
311 plus violent, ouais.

312 NG : A quel niveau du coup, au niveau de...

313 E4 : mais déjà parce que y a pas de possibilité de s'arrêter.

314 NG : Donc la permanence.

315 E4 : Ouais du harcèlement scolaire ou sur le chemin de l'école l'enfant, quand il arrive à la maison, il
316 est quand même en sécurité.

317 NG : Mhmm.

318 E4 : Alors c'est très court / mais y a tout ce moment quand il arrive à quatre heures et demie à la
319 maison jusqu'au lendemain à sept heures où il est en sécurité.

320 NG : Mhmm.

- 321 E4 : Avec un natel, il est jamais en sécurité, c'est perpétuellement.
- 322 NG : Mhmh / et si la prévention au cyberharcèlement était obligatoire dans votre classe, si vous
323 deviez faire de la prévention, comment vous vous y prendriez ?
- 324 E4 : Euh // je sais pas / non si...
- 325 NG : à qui vous pourriez faire appel ou bien euh...
- 326 E4 : oui ben euh...
- 327 NG : qu'est-ce que vous mettriez en place...
- 328 E4 : on sait qu'y a sur euh- en tout cas y avait dans euh je crois que c'était sur le rpn sous la rubrique
329 euh formation générale y a des petits indices.
- 330 NG : Donnés par action innocence hein c'est ça ?
- 331 E4 : Voilà exactement ouais ouais c'est ça / j'ai eu utilisé ça / c'est ce que j'utiliserais, j'irais regarder
332 ce qu'on peut avoir euh / ou des petites vidéos à diffuser ou / je suis pas sûre que je montrerais des
333 reportages ou des films parce que je pense que mes élèves sont encore trop jeunes pour ça / après
334 peut-être que chez des plus grands, fin d'école secondaire, peut-être que- montrer des enfants de
335 leur âge, ce qu'ils ont vécu pis comment ils ont fait pis ce que ça peut faire, je pense que y a un
336 moment donnée c'est percutant.
- 337 NG : Mhmh.
- 338 E4 : Là je pense qu'ils sont encore trop petits / ouais.
- 339 NG : Mhmh donc ils sont trop petits...
- 340 E4 : mais trop petits dans le sens où...
- 341 NG : mais qu'est-ce que vous feriez du coup, peut-être avec action innocence, montrer des extraits
342 de films ?
- 343 E4 : Voilà, ou regarder euh j'imagine qu'il existe des bouquins qu'on peut trouver sur euh le
344 cyberharcèlement / peut-être leur faire lire un livre ou // ouais j'irais peut-être une fois- ouais
345 pourquoi pas aller regarder à la médiathèque si y a un roman ou un truc qui tourne là autour pour
346 pouvoir en discuter après.
- 347 NG : Mhmh donc partir sur des discussions avec un support...
- 348 E4 : ouais.
- 349 NG : Et pis est-ce que vous vous sentez assez informée au sujet du cyberharcèlement et de la
350 prévention du cyberharcèlement.
- 351 E4 : Oui / alors je pense qu'on peut toujours être plus / mais oui je me sens pas enfin en tous cas
352 actuellement dans mon cercle où je travaille, après de nouveau peut-être que dans une ville où on a
353 des cas peut-être plus difficiles, j'en sais rien, mais- dans le contexte dans lequel je travaille, je me
354 sens pas démunie.
- 355 NG : OK super voilà c'est tout merci beaucoup.

Annexe 16 : transcription-traduction de l'entretien 1

NB : Les nombres correspondent aux numéros des questions du guide d'entretien.

- 1 **NG : Donc pour la partie introductive, où enseignez-vous ? 1**
- 2 E1 : [nom du collège].
- 3 **NG : Mais ailleurs aussi ?**
- 4 E1 : Non absolument pas.
- 5 **NG : Depuis combien de temps vous enseignez ? 2**
- 6 E1 : Trente-quatre ans.
- 7 **NG : Et puis c'est une classe de ? 3**
- 8 E1 : De cinq h.
- 9 **NG : Et vous êtes titulaire ? 5**
- 10 E1 : Oui.
- 11 **NG : Et ça fait combien de temps que vous enseignez dans ce degré ? 4**
- 12 E1 : Depuis le début en fait.
- 13 **NG : O.K. donc trente-quatre ans. Vous enseignez à combien de pourcents ? 6**
- 14 E1 : Quatre-vingts pourcents je dirais.
- 15 **NG : Et vous m'aviez dit seize élèves hein ? 7**
- 16 E1 : Mhmmh.
- 17 **NG : Et puis si j'ose votre année de naissance ? 8**
- 18 E1 : 61.
- 19 **NG : Quand et où avez-vous suivi votre formation d'enseignante ? 9**
- 20 E1 : A l'école normale à neuchâtel.
- 21 **NG : Quand ça ? 9**
- 22 E1 : 81 83. A l'époque, c'était deux ans.
- 23 **NG : Le but de l'entretien qu'on a maintenant c'est d'analyser les habitudes avec les nouvelles**
- 24 **technologies en classe avec les élèves, puis voir comment vous utilisez qu'on a à disposition. Donc y a**
- 25 **plusieurs parties, la toute première c'est sur l'utilisation des nouvelles technologies. Donc est-ce**
- 26 **que vous les utilisez en classe ? 10**
- 27 E1 : Ben ça dépend quoi.
- 28 **NG : Alors par exemple internet. 10.a./10.b./10.c.**

29 E1 : Alors on utilise internet mais ils vont jamais tout seuls. On va ensemble faire une recherche ou
30 regarder par exemple, [information permettant de reconnaître E1] on leur montre par exemple des
31 films en allemand que je trouve sur le site goethe institut ou, une autre année on avait fait toute une
32 exposition au collège sur le patrimoine neuchâtelois, pis on avait fait tout un travail sur les bâtiments
33 donc par exemple là on avait cherché sur internet. Mais voilà je suis toujours là à surveiller, mais
34 toute façon ils peuvent pas tomber sur des choses pénibles vu que y a toujours une surveillance. Ils
35 vont pas tout seuls quoi.

36 NG : D'accord. Par rapport à cet accès à internet ils ont pas accès autrement qu'avec vous ? vous
37 gérez ça en étant derrière eux ? 11

38 E1 : Mhmh.

39 NG : Est-ce que vous estimez nécessaire d'avoir un regard sur l'activité des élèves sur internet ?
40 11.a/11.b/14

41 E1 : Bien sûr c'est indispensable, sinon, enfin j'ai déjà vécu ça où tu leur dis vas chercher ça sur
42 internet et pis ils vont faire tout autre chose si t'es pas à surveiller. C'est vite fait donc il faut lui dire
43 tu vas sur ce site tu mets ça, si tu veux chercher je sais pas euh hôtel de ville neuchâtel tu mets ça sur
44 google après on regarde ensemble où il tombe pis je lui dis ben tu peux par exemple regarder là. Pis
45 si je vois que c'est pas dangereux ben je le laisse faire mais alors là on peut pas forcément tomber sur
46 quelque chose mais on sait jamais hein. Ça- c'est eu arrivé que des élèves tombent, pas avec moi
47 mais- on m'a eu raconté que ça pouvait arriver.

48 NG : Mhmh. Sur des contenu...

49 E1 : voilà, non adéquats.

50 NG : Pis à part leur donner un site ou à part être derrière eux est-ce que vous avez d'autres
51 manières ou est-ce que vous imaginez d'autres manières de les surveiller ? 11.c

52 E1 : J'ai fait venir plusieurs fois une personne qui a parlé des dangers d'internet. Donc un peu pour
53 les mettre en garde, leur présenter ben par exemple des sites où tu converses avec quelqu'un, je sais
54 plus maintenant comment ça s'appelle, mais où la personne se fait passer pour un enfant alors que
55 c'est un adulte donc chaque année je fais venir une personne qui parle des dangers qui peuvent
56 exister.

57 NG : Donc avec action innocence c'est ça ?

58 E1 : Non c'est dans le cadre des cours mitic enfin on nous envoie toujours un formulaire pour savoir
59 quels cours on aimerait faire pour nous améliorer pis très souvent j'ai pris ce cours.

60 NG : Donc les élèves ont eu euh...

61 E1 : voilà, pis bien leur montrer, c'est sous forme d'une bande dessinée. On voit justement comme
62 un jeu de rôles où ils se font avoir et pis c'est assez intéressant.

63 NG : Donc ça aborde les règles à suivre en ligne. 12/12.b

64 E1 : Voilà, ouais.

65 NG : Par rapport aux réseaux sociaux, est-ce que vous faites de la prévention par rapport à ça ? 13

66 E1 : Oui alors cette personne elle en faisait aussi, mais j'ai très peu d'élèves qui vont sur les réseaux
67 sociaux à cet âge-là, même si y en a quand même, peut-être deux trois.

68 **NG : Donc vous faites de la prévention aux réseaux sociaux avec ces gens qui viennent... 13.a**

69 E1 : oui tout à fait...

70 **NG : c'est combien de fois par année ? une fois par année ? 13.b**

71 E1 : Une fois par année, ouais.

72 **NG : Par rapport à internet et aux sociaux, j'ai entendu dire que certains enfants étaient harcelés
73 par ce biais. Qu'est-ce que vous en pensez ? 14.a/16/17**

74 E1 : Alors j'ai vu des tas d'émissions à ce sujet pis je trouve ça horrible, mais y en a aussi qui se font
75 harceler sans ce moyen-là. Alors ben eux je pense que ça pourrait être le cas avec whatsapp, je sais
76 pas si on peut appeler ça un réseau social...

77 NG : absolument...

78 E1 : ah si quand même...

79 NG : oui...

80 E1 : je sais qui en a qui vont sur whatsapp et là euh bon y a pas eu de cas dans la classe mais ça
81 pourrait être assez facile hein. De temps en temps j'en parle avec eux, parce que y a aussi eu dans la
82 classe que j'avais l'année passée, c'était pas whatsapp je sais pas comment ça s'appelle ce truc qu'ils
83 avaient, justement c'est un peu un truc pour les enfants, un peu genre facebook mais pour les
84 enfants. Et alors justement ils pouvaient rejeter les enfants. J'en avais parlé avec eux, là, on n'est pas
85 venu sur le sujet parce que ils sont plus petits, ils sont moins mûrs encore, mais comme je les garde
86 deux ans je pense que l'année prochaine il faudra aborder ça.

87 **NG : Selon vous quels pourraient être les signes qu'un élève subit du cyberharcèlement ? 15**

88 E1 : Il pourrait être triste, seul dans son coin, avoir peur de partir en même temps que les autres.
89 Peut-être il trainerait un peu dans la classe en attendant que tout le monde soit parti. Des choses
90 comme ça je pense, ouais.

91 **NG : Quelles conséquences ce cyberharcèlement pourrait avoir ? qu'est-ce que vous imaginez...
92 15.a**

93 E1 : ah mais ça peut être horrible, je pense qu'il travaillerait plus en classe, on verrait ses résultats
94 chuter. Et puis peut-être qu'il oserait pas le dire donc il viendrait plus à l'école par exemple. Ça ce
95 serait un signe aussi. Non ça peut être très très grave, je sais qu'y en a qui ont été poussés au suicide
96 hein carrément mais chez les plus grands, je dirais les adolescents.

97 **NG : Si ça vous arrivait dans votre classe qu'un élève subisse du cyberharcèlement qu'est-ce que
98 vous feriez ? 16**

99 E1 : Ben je réagis tout de suite, j'irais voir l'élève en question qui provoque ça et puis faudrait
100 vraiment faire tout un travail, voir les parents, voir l'enseignant de cet élève et pis faire cesser ça
101 immédiatement quoi. Bon je leur ai déjà dit qui fallait venir me dire si ils se faisaient harceler mais
102 pas avec ces moyens-là, mais dans la rue ou comme ça, qui fallait tout de suite le dire. Même si

103 l'autre nous dit je vais te casser la figure ou je sais pas euh un temps y avait pas du harcèlement mais
104 comment on appelle ça quand ils- ils exigent le goûter ou...

105 NG : le racket...

106 E1 : voilà c'est le racket. Ça j'ai dit faut tout de suite venir me dire même si il te dit je vais te taper ou
107 n'importe quoi.

108 **NG : Est-ce que vous auriez des ressources à me conseiller pour l'utilisation d'internet ou bien la**
109 **prévention des comportements à risques sur internet ? 16.a**

110 E1 : Alors y avait justement ces personnes qui viennent dans le cadre des cours mitic mais
111 maintenant je me rappelle plus leurs noms parce que chaque année c'était une autre personne, mais
112 chez nous c'est toujours patrick amez-droz, c'est un prof qui s'occupe de tout ce qui est mitic dans le
113 centre [nom du centre]. Il nous envoie toujours un formulaire pour savoir si n'importe quel cours je
114 sais pas ça peut être excel, y a aussi justement des cours de prévention. Donc voir peut-être avec lui.

115 **NG : Avez-vous déjà vécu des situations de cyberharcèlement dans votre classe ou est-ce que vous**
116 **connaissez des- un collègue... 17**

117 E1 : non jamais...

118 NG : même avec eux...

119 E1 : non pas du tout...

120 **NG : O.K. Comment est-ce que vous définiriez le cyberharcèlement ? 18**

121 E1 : Mais pour moi c'est criminel quoi je trouve scandaleux et criminel et pis enfin toute forme de
122 harcèlement, que ce soit sur les réseaux sociaux ou que ce soit dans la réalité, à mon avis ceux qui
123 font ça ils ont eux-mêmes un problème d'estime d'eux-mêmes quoi ils ont besoin de rabaisser
124 l'autre, dominer l'autre, et pis le problème c'est que souvent, si on réagit pas, si on voit que ça se fait
125 pis on dit rien et ben ça continue quoi.

126 NG : Vous pouvez me donner un exemple de geste enfin pas forcément dans le cyberharcèlement
127 mais dans le harcèlement en général ?

128 E1 : Par exemple y a des enfants qui sont des fois un peu plus faibles ou moins sûrs d'eux. Par
129 exemple sur le chemin de l'école on pourrait leur dire tous les jours ouais toute façon toi t'es grosse
130 ou toi t'façon toi t'es nul ou bien si tu passes par là je vais te casser la gueule, tous les jours.

131 NG : Donc une question de répétition...

132 E1 : voilà j'ai dit aux enfants quand ça devient, parce qu'après ils viennent tout le temps dire on m'a
133 harcelé pis c'est pas forcément vrai, hein. Mais je leur ai expliqué ça doit être tous les jours ça doit
134 être un truc qui revient tout le temps tout le temps tout le temps.

135 **NG : Est-ce que vous avez eu des élèves qui étaient harcelés vraiment en classe... 17**

136 E1 : y a des élèves qui ont été embêtés par des grands. Par exemple, chaque fois on l'attendait au
137 coin de la rue pour l'embêter, le pousser mais c'est déjà du harcèlement, hein, juste le pousser ou lui
138 dire euh lui faire un croche-patte quand il passe. Alors j'avais dû intervenir mais c'est quand même
139 très souvent les grands qui font ça sur les petits. Forcément, celui qui harcèle il va utiliser quelqu'un
140 de faible.

141 **NG : Pour gérer cette situation vous êtes intervenue, mais vous avez eu besoin d'aide ou bien de**
142 **soutien, d'autres moyens que juste... 19**

143 E1 : non c'est allé je suis intervenue auprès de ces élèves pis après je suis allée dans la classe voir le
144 prof pis ensemble on a réussi à régler ça mais si c'est plus grave je pense qu'il faut même faire
145 intervenir la police si ça devient beaucoup plus grave moi je pense que c'est- bon y a aussi des
146 enfants qui ont jamais osé dire qu'ils avaient été harcelés. Maintenant je vois des émissions y a qui
147 avoue qu'ils avaient été harcelés, qui disent ouais- pis des fois ils savent pas que c'est du
148 harcèlement, pendant toute leur scolarité on les a traités de n'importe quoi, toute façon t'es moche,
149 t'façon t'es- et pis tout à coup maintenant ils se rendent compte que c'était du harcèlement. Pour ça
150 je trouve il faut en parler parce que y a peut-être des enfants, ils savent même pas que c'est ça.

151 **NG : Donc faire un travail avant en fait que ça arrive. 19.a**

152 E1 : Absolument, déjà en parler dans chaque classe, dire que ça existe.

153 **NG : Est-ce que vous avez reçu une formation au sujet du cyberharcèlement ou du harcèlement ?**
154 **20/20.a**

155 E1 : Aucune.

156 NG : Rien du tout ?

157 E1 : Pour l'instant on n'a rien, alors on a quand même un policier je sais pas si euh vous en avez
158 entendu parler, il était dans le journal dernièrement, c'est un policier qui travaille à la ville de
159 Neuchâtel et qui s'occupe de ça. Donc il est venu quand même nous faire une conférence. Il est
160 vraiment super. Comme il a vu qu'il était assez bon dans le domaine ben c'est lui maintenant qui
161 vient parler aux jeunes, qui fait des conférences aux enseignants aussi et qui donne des conseils,
162 comment faire, comment agir. Parce qu'il y a surtout des adolescents qui étaient venus le voir et qui
163 avaient honte et qu'osaient pas- par exemple on les avait harcelés parce qu'on avait su- c'était
164 presque du chantage, on avait su qu'ils avaient fait je sais plus quelle connerie et pis après ben on
165 avait carrément dit je vais dire à tout le monde que t'as fait ça, donc si tu me donnes pas ça et pis
166 alors le gars en question, ce policier, nous a raconté des témoignages, ben pour finir il en pouvait
167 tellement plus qu'il s'est dit c'est mieux d'avouer ma connerie et pis après ben il était tellement
168 soulagé pis on pouvait plus le harceler puisqu'il avait avoué. Mais voilà. Donc ce policier il est
169 vraiment bien, mais malheureusement j'ai oublié son nom.

170 **NG : Et pis si on revient sur le cyberharcèlement, est-ce que vous pensez que cette nouvelle forme**
171 **de harcèlement, est-ce qu'elle est plus violente ou bien plus insidieuse que le harcèlement scolaire**
172 **qui serait dit ordinaire, standard ? 21/21.a**

173 E1 : Non je la trouve plus violente. Parce que par exemple sur whatsapp on peut être beaucoup plus
174 à harceler, on peut faire un groupe où on est tous en train d'en harceler un alors que le harcèlement
175 comme il se faisait dans le temps pis encore maintenant dans la rue on peut quand même pas être
176 autant, mais là si on voit que tous ceux du groupe de whatsapp disent du mal de nous mais ça doit
177 être horrible. Mais il peut y en avoir beaucoup sur un groupe pis on a qu'une envie c'est être au fond
178 d'un trou quoi.

179 **NG : Qu'est-ce que vous pensez du fait qu'on puisse se cacher en fait derrière un pseudo ou un**
180 **numéro de téléphone ? 21/21.a**

181 E1 : Ça justement c'est une preuve de non courage, c'est une preuve de comment on appelle ça, c'est
182 vraiment horrible de faire- justement on profite du fait qu'on puisse pas nous reconnaître, alors que
183 si on était tout seul face à la personne on n'oserait pas. Mais dans le temps c'était déjà comme ça.
184 Ceux qui nous harcelaient entre guillemets, on appelait ça embêter. A l'époque, ils le faisaient quand
185 ils étaient en groupe, dès qu'ils étaient tous seuls, ils faisaient plus rien. Parce que forcément tu te
186 crois plus fort et puissant en groupe et c'est bien la preuve que ces gens-là, ils ont un problème avec
187 eux-mêmes déjà à la base quoi. Ils devraient se faire soigner entre guillemets mais-. À la limite ils ont
188 aussi besoin d'aide eux. S'ils font ça, y a une raison, c'est qu'ils ont besoin de se valoriser avec ça
189 quoi, rabaisser l'autre pour être eux au sommet du truc quoi. Ouais c'est grave ça, hein.

190 **NG : Si la prévention au harcèlement, elle était obligatoire, comment vous vous y prendriez en**
191 **classe ? 22/22.a/22.b**

192 E1 : Et ben j'en parlerais avec les élèves, je donnerais des exemples, je ferais venir des gens pour
193 témoigner, à qui c'est arrivé et pis je ferais des- ah oui, je sais ce que je ferais je ferais des jeux de
194 rôles. Je trouve ça génial tu fais comme si quelqu'un vient te harceler pis comment tu dois réagir,
195 comment tu dois faire pour préparer l'élève. Voilà, je ferais des choses un peu de ce genre.

196 **NG : Quand exactement dans l'année ? combien de fois ? à quelle fréquence ? 22.c**

197 E1 : Tout de suite.

198 NG : Tout de suite dès le départ ?

199 E1 : Au début pis après je ferais peut-être- j'en parlerais régulièrement mais, je sais pas, peut-être au
200 début de l'année, après au milieu de l'année pis encore à la fin de l'année. Mais si je vois que ça se
201 passe dans la classe ben j'augmenterais quand même. Je ferais écrire un texte aussi sur le
202 harcèlement une rédaction ou peut-être je sais pas y en a un qui pourrait raconter, enfin moi je fais
203 régulièrement des conseils de classe, donc ils racontent, ils auraient raconté quoi. Je pense ils en
204 parleraient.

205 **NG : Est-ce que vous vous sentez assez informée au sujet du cyberharcèlement et de la prévention**
206 **au cyberharcèlement ? 23**

207 E1 : Non, je trouve qu'on n'est pas beaucoup informé.

208 **NG : Que souhaiteriez-vous voir mis en place à ce sujet ? 23.a**

209 E1 : Ben justement le fait que ce soit moi qui doive faire venir quelqu'un, je trouve que ça devrait
210 être officiel. Comme par exemple, on a la dame qui vient pour nettoyer les dents, elle vient deux
211 périodes je trouve ça beaucoup trop quoi. A la limite, à la place on mettrait une période pour ça quoi.
212 Ça c'est important. Et si tu commences dans les petites classes après ça fait son chemin jusqu'à
213 l'adolescence où c'est pire j'imagine, hein. Non c'est vraiment important. Et tu vois déjà les élèves
214 qu'auraient tendance à faire ça, hein, tu vois tout de suite. Les élèves qui aiment bien embêter les
215 autres, qui aiment bien narguer, rabaisser, y en a déjà maintenant. Ça m'étonnerait pas si j'apprenais
216 qu'ils le faisaient, quoi, parce que ça se voit. Leur comportement le montre déjà, quoi, déjà tout
217 petit.

Annexe 17 : transcription-traduction de l'entretien 2

NB : Les nombres correspondent aux numéros des questions du guide d'entretien.

- 1 **NG : Vous enseignez [nom du collègue], c'est juste ? 1**
- 2 **E2 : Oui.**
- 3 **NG : Depuis combien de temps est-ce que vous enseignez ? 2**
- 4 **E2 : Alors pendant quinze ans disons mais pas à temps complet.**
- 5 **NG : Vous enseignez maintenant dans quel degré ? 3**
- 6 **E2 : Six h.**
- 7 **NG : Ça fait combien de temps que vous enseignez dans ce degré-là ? 4**
- 8 **E2 : Ça fait la troisième fois que je prends des six h...**
- 9 **NG : Vous m'avez dit que vous n'êtes pas titulaire c'est juste ? 5**
- 10 **E2 : Bon alors légalement y paraît qu'on est les deux titulaires mais c'est vrai que je travaille moins,**
- 11 **un plus petit pourcentage, à vingt-neuf comme ça. 6**
- 12 **NG : Y a combien d'élèves dans votre classe actuellement ? 7**
- 13 **E2 : Dix-sept.**
- 14 **NG : Si j'ose votre année de naissance ? 8**
- 15 **E2 : 67.**
- 16 **NG : Quand et où est-ce que vous avez eu votre formation d'enseignante ? 9**
- 17 **E2 : A neuchâtel en 91.**
- 18 **NG : On passe à la partie sur l'utilisation des nouvelles technologies en classe. Est-ce que vous les**
- 19 **utilisez ? donc tout ce qui est internet avec les ordinateurs ou avec les tablettes pour envoyer des**
- 20 **e-mails ou bien aller faire une recherche ? 10/10.a/10.b/10.c**
- 21 **E2 : Je dois dire cette année j'ai pas encore utilisé. Surtout parce que justement j'enseigne très très**
- 22 **peu de français pis il me semble que c'est souvent lié à cette branche en fait. Enfin y aussi plein de**
- 23 **jeux de mathématiques, mais j'enseigne pas les mathématiques. Et puis j'enseigne la géographie, là**
- 24 **je pourrais utiliser plus de documents. Peut-être que je les imprime plutôt. Sinon non, pas cette**
- 25 **année, mais l'année passée j'avais commencé à plus exploiter ça ensemble, justement pour le**
- 26 **français, des questionnaires de lecture, et puis des mots-croisés de conjugaison.**
- 27 **NG : D'accord mais là, les élèves, ils avaient un accès internet ou pas du tout ?**
- 28 **E2 : Non.**
- 29 **NG : D'accord, et s'ils avaient un accès internet vous le géreriez comment ? si tout d'un coup, ça**
- 30 **vous est déjà arrivé de demander à un élève tu peux aller chercher quelque chose, un terme en**
- 31 **géographie par exemple ? 11**

- 32 **E2 : Oui, mais non justement, je suis un peu un mauvais exemple j'utilise pas beaucoup.**
- 33 NG : Si vous pouviez utiliser plus comment est-ce que vous feriez ?
- 34 E2 : Bon justement j'essaie toujours de quand même de me former. D'ailleurs quand j'ai arrêté
35 pendant dix ans, ça a été ma première inquiétude, parce que je pense que j'ai fait un petit peu un
36 blocage par rapport à l'informatique parce que je m'y intéressais pas. Pis du moment que j'ai dû
37 reprendre le travail, ben on était plongé dedans j'avais plus le choix. J'ai commencé par prendre deux
38 cours à l'école-club migros, mais c'était sur pc pis à la maison on a un mac donc j'ai jamais vraiment
39 bien exercé, pis après une fois que j'ai repris le travail, là c'est quand on utilise qu'on apprend le plus
40 vite hein, mais quand même au début, ça me prenait énormément de temps rien que pour faire une
41 circulaire. C'est maintenant seulement que je commence un peu à être à l'aise pour prendre un peu
42 des images et les mettre sur les feuilles, hein, c'est incroyable.
- 43 NG : Donc ça vous est jamais arrivé de demander à un élève d'aller chercher une image pour la
44 mettre sur une feuille ?
- 45 E2 : Non parce que je suis pas encore tout à fait à l'aise.
- 46 NG : Pas de souci, on va plutôt parler en si du coup pour cette partie-là.
- 47 E2 : Ouais.
- 48 **NG : Est-ce que vous estimez nécessaire d'avoir un regard sur l'activité des élèves sur internet ? si
49 par exemple vous leur demandiez d'aller chercher une image ? 11.a**
- 50 E2 : Et ben oui. Typiquement, j'ai mes enfants à la maison, c'est toujours mon inquiétude. On a mis
51 des filtres mais, c'est notre gros souci quoi de savoir sur quoi ils vont tomber, ouais.
- 52 **NG : On peut parler éventuellement de comment, à part les filtres, est-ce que vous pensez qu'il
53 faut être derrière les élèves ou est-ce que vous pensez qu'il faut leur faire confiance ? 11.b/11.c**
- 54 E2 : Ah non moi je pense qu'une fois qu'on a mis ces filtres y a plus beaucoup de risques. En tout cas
55 j'avais compris ça, alors après je les laisserais quand même exploiter.
- 56 **NG : Est-ce que vous avez déjà abordé les règles à suivre et les comportements qu'il faut avoir sur
57 internet avec les élèves ? 12**
- 58 E2 : Non, c'est ma collègue qui s'occupe de faire signer la charte. Mais je vois, hein, aussi elle est plus
59 âgée que moi donc elle utilise aussi très très peu ça, c'est quand même un désavantage dans cette
60 classe. Alors que y a deux ans, j'étais avec une toute jeune collègue qui elle utilisait énormément,
61 donc j'avais aucun scrupule par rapport à moi, mais là c'est vrai on leur apporte pas vraiment
62 énormément par rapport à ça.
- 63 **NG : Est-ce que vous avez déjà fait de la prévention ? alors ils sont petits mais quant aux réseaux
64 sociaux, par exemple whatsapp, les sms, les e-mails, facebook ? 13**
- 65 E2 : Euh, non. Avec mes enfants oui, mais je crois pas avec mes élèves.
- 66 **NG : Est-ce que, à vos yeux, y a des risques quant à l'utilisation d'internet en classe avec les élèves,
67 par les élèves ? 14**

68 E2 : Ben non, je pense que si c'est bien cadré euh je vois pas, mais je ne m'y connais pas
69 énormément. J'ai l'impression que ça suffit ce que l'école met comme autorisation. Alors j'y fais
70 confiance, il me semble que c'est assez limité, qu'ils peuvent pas tomber sur n'importe quoi.

71 **NG : J'ai entendu dire que certains élèves étaient harcelés par le biais d'internet et je voulais savoir**
72 **ce que vous pensiez de ça, par message ou alors par... 14a**

73 E2 : alors ça me touche énormément, hein, ce harcèlement, qui mène parfois justement jusqu'au
74 suicide. Bon je trouve que c'est vraiment important d'être attentif à ça.

75 **NG : Selon vous quel pourrait être le signe qu'un élève subit du harcèlement par ce biais, par le**
76 **biais d'internet ? 15**

77 E2 : Ouais, alors je pense à- tout d'un coup à un changement de comportement, pis surtout se
78 refermer sur lui-même, j'imagine, et pis sur internet, ça va aussi déborder dans le cadre de la classe.
79 On sent très vite quand y a un enfant qui est un peu une tête de turc, ou ben justement, j'ai vu ces
80 petits films, c'est une personne obèse et pis il fait un mouvement, il est pris en photo dans une
81 posture désagréable pour lui pis après c'est envoyé, c'est scotché sur son armoire. Et pis à la fin je
82 crois que ça s'arrête quand y a un copain qui prend sa défense et pis, ouais, c'est vrai, justement ça,
83 ça me touche énormément.

84 **NG : Vous avez parlé du suicide comme conséquence un peu extrême, totalement extrême au**
85 **harcèlement ou au harcèlement avec les nouvelles technologies. Est-ce que vous voyez d'autres**
86 **conséquences ? 15.a**

87 E2 : Ah oui alors, plus pouvoir se concentrer, plus avoir envie de travailler, décrocher à l'école. Je sais
88 pas y a aussi des- des automutilations, je sais pas si ça, ça peut avoir un lien, c'est plutôt pour appeler
89 au secours, pour avoir de l'intérêt, pour que l'intérêt soit sur soi je pense. Ou une démotivation, une
90 tristesse.

91 **NG : Si ça vous arrivait, à un de vos élèves, que vous remarquez ce genre de signe, qu'est-ce que**
92 **vous feriez ? 16**

93 E2 : Alors d'abord j'essaierais de discuter avec lui et pis si je vois que c'est quelque chose qui me
94 dépasse alors je ferais appel au cappes, aux psychologues du cappes, ouais. mais c'est jamais arrivé
95 là, donc. ils sont encore trop petits j'imagine. En tout cas, y a pas de wifi dans notre école. Mais bon
96 on sait pas si- ouais, peut-être quand même des messages.

97 **NG : Vous avez parlé du cappes, par exemple, qui serait une ressource. Est-ce que y aurait d'autres**
98 **ressources pour l'utilisation d'internet, des comportements à risques sur internet, de prévention**
99 **éventuellement que vous connaîtriez ? 16.a**

100 E2 : Faudrait que je la recherche mais j'étais allé écouter une conférence. Bon c'était plutôt adressé
101 aux parents, mais comme enseignant, je dirais aussi intéressante justement sur les dangers liés à
102 internet pis peut-être que je retrouverais la référence pis je m'adresserais à cette personne.
103 Justement je sais plus dans quel cadre c'était exactement.

104 **NG : On parle de harcèlement par les nouvelles technologies en tant que cyberharcèlement. Est-ce**
105 **que vous connaissez un- enfin vous, vous l'avez pas vécu, aucun de vos élèves n'en a vécu à votre**
106 **connaissance dans votre classe, mais est-ce que vous avez un collègue qui aurait vécu ce genre de**
107 **situation ? on parlait tout à l'heure justement de photos imprimées affichées ou bien de... 17**

108 E2 : non. Mais je croise pas souvent mes collègues à mon grand regret, donc je partage pas
109 énormément de choses avec eux, à part avec ma collègue, on se croise seulement.

110 **NG : Comment est-ce que vous définiriez le cyberharcèlement selon vos termes ? comment cette**
111 **forme de harcèlement pourrait se définir ? 18**

112 E2 : Alors, quand tous les regards d'un groupe se centrent sur une personne pour la dénigrer, par
113 internet. Cette personne a plus la possibilité de se défendre et pis, justement parce qu'en plus, ce
114 moyen, ça nous touche jour et nuit, donc c'est quelque chose de permanent.

115 NG : Une forme de permanence.

116 E2 : C'est aussi pour ça que c'est très dur on peut jamais s'arrêter.

117 **NG : Est-ce que vous avez reçu une formation au sujet du cyberharcèlement ? vous avez dit que**
118 **vous aviez suivi des cours, mais c'était plus par rapport à l'informatique ou bien ? 20**

119 E2 : Oui. Vu qu'on pouvait choisir des thèmes, je crois pas que j'ai pris ça comme sujet, je suis pas
120 sûre que ça a été évoqué.

121 **NG : Est-ce que vous pensez que cette nouvelle forme, je dis nouvelle parce que nouvelles**
122 **technologies, donc que cette forme de harcèlement est plus violente ou plus insidieuse que du**
123 **harcèlement plus standard si j'ose dire ? 21/21.a**

124 E2 : Mais oui, oui parce que justement c'est continu. On peut pas se défendre directement. On
125 n'est pas face à quelqu'un qu'on peut regarder dans les yeux.

126 NG : Donc l'absence d'une personne...

127 E2 : oui...

128 NG : physique...

129 E2 : et on est dérangé chez soi partout, ouais, je trouve horrible, violent.

130 **NG : Si la prévention au cyberharcèlement était obligatoire, comment est-ce que vous vous y**
131 **prendriez avec vos élèves ? 22**

132 E2 : Ben je pense qu'alors là on nous donnerait des clés euh des moyens.

133 **NG : Est-ce que vous avez des idées peut-être de vous-même déjà ? 22.b**

134 E2 : Ah ben je lancerais des discussions. Déjà pour voir comment, ce que eux vivent et pis ce qu'ils
135 ont entendu- de quoi ils ont entendu parler. Je parlerais d'abord déjà de leur vécu. Et pis après
136 j'essaierais un peu d'approfondir, parler des dangers, ouais justement tout ce qu'on a dit nous, pis
137 voir comment on pourrait réagir, pis demander de l'aide à l'extérieur. Ouais pis surtout en parler aux
138 parents, à l'entourage. Ouais ce serait une discussion, pis je sais pas quoi, peut-être une- ça pourrait
139 être une mise en situation, pis voir comment chacun réagit par petits groupes, des petites scènes à
140 jouer oui.

141 **NG : Vous disiez, on vous donnerait des infos des tuyaux. Si c'était pas le cas, vous demanderiez à**
142 **qui ? 22.a**

143 E2 : Je ferais des recherches mais, on a aussi eu l'année passée, c'est ma collègue qui a eu, j'ai eu
144 qu'une fois cette possibilité, c'est une psychologue qui est venue dans notre classe pour nous parler

145 justement des moyens informatiques. Je crois que c'était aussi par rapport aux dangers, on a eu
146 quelqu'un qui est venu pis qui a lancé des discussions justement là-dessus. Mais je trouvais super
147 intéressant, mais je l'ai vu qu'une fois.

148 **NG : Et puis quand est-ce que vous mettriez en place les discussions dont vous parlez, ces saynètes**
149 **etcetera ? au début de l'année au milieu à la fin ? plus souvent ? quand y a un cas qui arrive ? 22.c**

150 E2 : Ben plutôt j'essaierais assez vite, que ce soit utile. Plutôt en début d'année, si ça devient
151 obligatoire. Ah ou bien peut-être ce serait mieux de connaître déjà un peu les élèves. Si c'est des
152 élèves nouveaux, ça devrait être plutôt en janvier, pis si je les connais déjà, je pourrais assez bien le
153 faire au début.

154 **NG : Est-ce que vous vous sentez assez informée au sujet du cyberharcèlement et de la prévention**
155 **qui existe ? 23**

156 E2 : Ben la prévention je connais peu. Pas tout à fait, forcément.

157 **NG : Qu'est-ce que vous souhaiteriez voir mis en place ? par rapport à cette information ? 23.a**

158 E2 : Peut-être quand même une présentation où on nous donne quelques outils ou bien justement
159 du matériel prêt que je pourrais utiliser. Ces vidéos que je pourrais utiliser pour lancer une
160 discussion, ouais surtout recevoir des supports que je pourrais utiliser.

Annexe 18 : transcription-traduction de l'entretien 3

NB : Les nombres correspondent aux numéros des questions du guide d'entretien.

- 1 **NG : Où enseignez-vous ? 1**
- 2 E3 : Au locle. [nom du collège].
- 3 **NG : Vous enseignez depuis combien de temps ? 2**
- 4 E3 : Ça fait vingt-cinq ans.
- 5 **NG : Dans quel degré ? 3**
- 6 E3 : Dans tous les degrés mais principalement dans le cycle deux et maintenant en sept-huit.
- 7 **NG : Ça fait combien d'années environ que vous êtes en sept-huit ? 4**
- 8 E3 : Six-sept ans.
- 9 **NG : Vous êtes titulaire de la classe ? 5**
- 10 E3 : Oui, toujours.
- 11 **NG : Et le pourcentage d'enseignement ? 6**
- 12 E3 : Alors en gros à quatre-vingts.
- 13 **NG : Y a combien d'élèves dans votre classe ? 7**
- 14 E3 : Vingt.
- 15 **NG : Si j'ose votre année de naissance ? 8**
- 16 E3 : 1971.
- 17 **NG : Et quand et où avez-vous suivi votre formation d'enseignante ? 9**
- 18 E3 : J'ai fait l'école normale de neuchâtel, de 1989 à 1992.
- 19 **NG : Voilà pour la partie introductive, on peut passer dans le vif du sujet. Est-ce que vous utilisez les**
- 20 **nouvelles technologies en classe ? donc ce qui est ordinateur, tablette smartphone ? 10/10.a/10.b**
- 21 E3 : Oui pour les ordinateurs, non pour les tablettes, sauf pour les élèves qui en sont équipés pour les
- 22 besoins de type dys, et oui pour les téléphones dans des moments particuliers où il nous faut tous
- 23 internet. Je pense par exemple à cyberdéfi ou à des recherches incroyables, où je permets qu'ils le
- 24 sortent en fait parce qu'ils ont des abonnements.
- 25 **NG : Pour les ordinateurs, vous les utilisez comment ? pour faire quoi ? 10.b**
- 26 E3 : Alors pour faire de tout. Comme outil, pour taper dans word, pour écouter des choses etcetera.
- 27 Comme moyen d'exercitation de différentes choses et comme moyen de recherche aussi. Pis on a les
- 28 ordis en fond de classe, trois en fond de classe plus une salle d'informatique, donc là du coup ça
- 29 permet de faire les choses un peu différemment.
- 30 **NG : Vous utilisez beaucoup cette salle d'informatique ? 10.c**

31 E3 : Toutes les semaines une période, pis sinon j'ai les ordis en fond de classe.

32 NG : C'est une classe chanceuse.

33 E3 : Il faut, il faut quand on a une période qui est réservée pour ça, c'est vraiment bien.

34 NG : Vous avez parlé de recherche sur internet, par exemple, et pis de connexion à des comptes pour
35 faire les défis...

36 E3 : voilà par exemple le cyberdéfi...

37 **NG : comment vous gérez l'accès d'internet ? 11/11.b**

38 E3 : Ah ! Ben je gère pas, en fait.

39 NG : C'est-à-dire ?

40 E3 : C'est-à-dire que la plupart des choses que les élèves cherchent, c'est des documentaires ou des
41 informations sûres, donc ça en général, quand ils tapent dans la barre de recherche, j'essaie d'être là
42 ou d'être en salle d'info, et pis pour les images, je fais un petit peu plus attention. Ou là, je fais
43 chercher des images, ben justement qu'en salle d'info, et pis c'est moi qui regarde si ce qu'ils ont
44 tapé permet de voir euh et j'ai aussi quand même parfois dit, c'est deux pages, par exemple, parce
45 qu'à la troisième page, ça se gâte au niveau du de ce qu'on peut voir. Mais je filtre ou je surveille pas
46 tellement.

47 **NG : Mais en salle d'info, ça veut dire qu'il y a un contrôle sur l'ordinateur principal, c'est ça ?**
48 **11/11.b/11.c**

49 E3 : Ah, en salle d'info y a une console. Et cette console, on voit en vignettes les écrans des élèves.
50 Vous pouvez prendre la main sur un, vous pouvez montrer à tous, si vous voulez intervenir sur
51 l'ordinateur d'un élève, ça c'est top. C'est vraiment génial, ah oui oui. Du coup vous voyez tout de
52 suite quand ils sont plus en train de faire ce qui était prévu.

53 **NG : Est-ce que vous estimez nécessaire d'avoir ce regard justement sur ce que les élèves font sur**
54 **internet ? 11.a/14**

55 E3 : Alors, oui pour l'école, parce que je trouve que c'est le rôle de l'école aussi de faire attention à
56 ça. Maintenant, ils sont seuls sur leur téléphone à la maison, à faire un petit peu tout et n'importe
57 quoi, alors que l'école ils cherchent normalement des choses scolaires. Moi, en termes d'anecdote, il
58 m'est rien arrivé, sauf la fois où on a cherché dans l'unité de mon manuel de français la fin dans le
59 monde. Pis là, on était tombé sur des choses horribles à regarder. Mais c'est vrai que sinon, ils ont
60 jamais ouvert des pages incroyables. Peut-être aussi que le websense de rpn filtre suffisamment de
61 choses, parce qu'en revanche on est souvent tombé sur des pages interdites.

62 NG : D'accord ça arrive souvent ?

63 E3 : Très souvent, ouais, ça bloque en fait.

64 **NG : Est-ce que vous avez déjà abordé avec les élèves les règles à suivre et les comportements à**
65 **avoir sur internet ? 12/12.a**

66 E3 : Bien sûr, y a le petit livret d'informatique en fait, donc moi j'ai toujours fait en sept-huit ce petit
67 livret pis de temps en temps aussi plonger pis on remplissait petit à petit pis ça aide à- ça guide les
68 apprentissages en mitic en fait.

- 69 **NG : Oui celui-là il fait partie du matériel scolaire ou il faut le commander ?**
- 70 **E3 : Non il est en ligne il est sur le site rpn en fait.**
- 71 **NG : Oui.**
- 72 **E3 : Il est vraiment une évaluation formatrice.**
- 73 **NG : Est-ce que vous faites de la prévention quant aux réseaux sociaux ? 13/13.a**
- 74 **E3 : Alors je me suis trouvée forcée de le faire. J'ai seulement eu affaire à whatsapp. Y avait eu des**
75 **histoires par whatsapp parce qu'y avait un groupe de la classe et pis je m'étais trouvée malgré moi**
76 **en fait à discuter de ça avec eux pis on avait regardé justement via le petit livret d'évaluation**
77 **formatrice ce que je mets, ce que je dis, ce que je laisse.**
- 78 **NG : Donc une fois qu'il y a eu... 13.b**
- 79 **E3 : une fois qu'y a eu le problème, on en avait vraiment discuté. Pis y avait aussi deux filles qui**
80 **avaient donné leur numéro de téléphone à un jeune adulte de la ville du loclé, mais il avait une petite**
81 **vingtaine d'années, pis ces gamines, elles avaient douze ans, et pis c'est monté loin dans les**
82 **échanges de messages etcetera, jusqu'à ce qu'elles doivent venir m'en parler.**
- 83 **NG : Donc elles sont venues vous en parler. Vous avez fait quoi du coup ?**
- 84 **E3 : J'ai appelé les parents, je leur ai dit je suis obligée d'en parler à vos parents.**
- 85 **NG : Parce que c'était de nature sexuelle ou pas du tout ?**
- 86 **E3 : Oui oui, pis après il était assez harcelant comme ça, donc il les attendait après l'école. Il a jamais**
87 **rien voulu faire, c'était tout par message, mais c'est vrai que elles étaient terrorisées de ça pis de ce**
88 **que leurs parents allaient dire. Les mamans, c'est la première chose qu'elles ont demandée,**
89 **comment se fait-il que ce garçon ait votre numéro ? Voilà, c'est un peu l'occasion qui fait le larron**
90 **entre guillemets, c'est-à-dire ça s'est produit donc on a fait un peu de prévention.**
- 91 **NG : Oui, justement ma prochaine question, elle est avec le harcèlement qui se fait par les**
92 **nouvelles technologies, donc typiquement là le smartphone sur whatsapp ou plein d'autres choses.**
93 **Beaucoup d'enfants sont harcelés par ce biais, vous en pensez quoi ? 14.a**
- 94 **E3 : Ben j'en pense euh que je suis pas étonnée, malheureusement. Nous, on a eu quelques cas dans**
95 **le collège. Mais en tout cas par rapport à l'école ce serait compliqué d'essayer de-, même pas de**
96 **gérer, mais de-, enfin ça part tellement dans tous les sens. Je pense qu'on est assez impuissants**
97 **quand même. La prévention, c'est le meilleur moyen, je trouve. Armer nos élèves. Enfin, c'est en tout**
98 **cas l'idée qui m'a traversé l'esprit ces dernières années, parce que ça fiche le camp dans tous les**
99 **sens.**
- 100 **NG : Selon vous quels pourraient être les signes qu'un élève, il subisse ce qu'on appelle du coup du**
101 **cyberharcèlement ? 15**
- 102 **E3 : Je pense que c'est des élèves qui vont pas bien, qui doivent être préoccupés donc, à mon avis, si**
103 **on est à l'écoute de ces élèves, peut-être qu'on peut observer des signes comme une sorte**
104 **d'isolement ou plus envie de se mélanger avec les autres à la récré ou d'un changement d'habitude,**
105 **des enfants qui traînent après l'école. Parce que moi, j'en ai eu un qui était un petit peu harcelé, mais**
106 **pas par téléphone, par d'autres élèves dans le collège, alors il trainait pour pas sortir en même temps**
107 **que tout le monde, donc il arrivait super tôt enfin. Et pis une perte de poids. Je pense que c'est dans**

108 l'observation qu'on peut faire de nos élèves et le lien de confiance qu'on a tissé. Ça, les filles qui
109 étaient venues m'en parler, c'était probablement parce qu'elles se disaient ça va le faire d'en parler à
110 [prénom E3].

111 **NG : Quelles conséquences vous imagineriez par rapport à un élève qui subit du**
112 **cyberharcèlement ? 15.a**

113 E3 : On entend des choses horribles. On entend des enfants qui se suicident, on entend des enfants
114 qui se mettent à faire des bêtises, des jeux stupides, se filmer en train de faire toutes sortes de-
115 ohlala. Tout ça c'est terriblement effrayant. Mais moi, j'ai jamais été confrontée à ça, pis j'ai pas
116 quelqu'un qui l'a été. Je sais pas si c'est de la légende populaire, mais je pense que ça existe, je
117 pense, c'est juste affolant. C'est grave, hein, c'est l'horreur.

118 **NG : Si ça vous arrivait- bon vous en avez parlé de ce cyberharcèlement avec ces deux filles, là vous**
119 **avez fait quoi concrètement ? vous avez appelé les parents pis après l'histoire, elle s'est résolue ?**
120 **16/17/17.a**

121 E3 : Alors après mon mari est dans la justice. Et donc avant ça, je lui avais demandé si y avait quelque
122 chose à faire. Il a dit ce qu'elles peuvent faire en tant que parents, c'est de déposer plainte. Donc ces
123 mamans, qui étaient des mamans pas d'ici, pas très à l'aise avec la langue française, musulmanes,
124 enfin, y avait tout un contexte qui faisait que les filles avaient de la peine à en parler avec leur
125 maman, je leur avais quand même conseillé d'aller à la police puisque mon mari m'avait dit qu'on
126 pouvait porter plainte. C'est ce qui s'est passé, elles sont allées toutes les deux.

127 NG : Mhmh pis l'histoire- les filles se sont sorti de là sans...

128 E3 : oui oui, ben elles ont effacé le numéro et je crois que l'idée, c'était de plus répondre pendant un
129 certain temps. Mais ils avaient convoqué ce gars, et en fait la police lui a entre guillemets passé un
130 savon en lui faisant miroiter ce qui se passerait dans le cas où, et le fait qu'il soit majeur pis
131 gnagnagni pis gnagnagna, pis en gros l'histoire s'arrête là. Parce qu'on peut pas mettre tout le monde
132 en prison pour ça, mais là en l'occurrence, ça c'est fini comme ça.

133 **NG : Est-ce que vous auriez des ressources à me conseiller pour l'utilisation d'internet, le**
134 **comportement à avoir ? à part cette brochure dont vous parliez ? à qui on s'adresse si ça nous**
135 **arrive ? 16.a/19**

136 E3 : Ben, mais non. Normalement, on doit toujours passer par la voie hiérarchique, alors ça c'est un
137 grand classique.

138 NG : Donc ?

139 E3 : Donc, normalement, tu dois aller chez le directeur si quelque chose enfin etcetera, mais alors là
140 typiquement pour des histoires comme ça, moi, la direction avait pas été informée. J'ai réglé ça avec
141 les parents. Je pense qu'on touche des fois à quelque chose d'un peu plus intime qui fait que. Donc
142 moi, j'ai pas vraiment respecté le cadre parce que normalement, il faudrait. Donc là, j'ai fait un peu
143 les parents- je suis pas allée moi à la police, mais j'ai conseillé aux parents d'aller à la police, je sais
144 pas s'il aurait fallu aller chez le directeur parce que c'était quelqu'un de l'extérieur, enfin voilà. Mais
145 toujours est-il que normalement on doit s'adresser à notre direction. Pis que après ça, je pense que
146 c'est eux qui voient.

147 **NG : Si vous deviez définir le cyberharcèlement vous le feriez comment ? 18**

- 148 E3 : Alors, que je réfléchisse à ça. Comme une menace exercée via un téléphone ou un ordinateur,
149 destiné à affaiblir l'autre ou à blesser l'autre.
- 150 **NG : Est-ce que vous avez reçu une formation au sujet du cyberharcèlement ? 20/20.a**
- 151 E3 : Non, non non. Si, on a eu quand même une fois une présentation, mais c'était pas vraiment en
152 lien avec le cyberharcèlement, c'était le harcèlement en général mais ça pouvait aussi être en direct
153 par rapport à des enfants et tout ça, donc c'est pas exactement pareil. Mais moi si y avait eu, je serais
154 allée suivre alors une formation.
- 155 **NG : Est-ce que vous vous y êtes intéressée de vous-mêmes en lisant des livres ou des choses
156 comme ça, ou des articles ? 20.b**
- 157 E3 : Non. Enfin, j'ai l'impression que je fais un peu la prévention en fonction de ce que j'entends à la
158 télévision pis dans les journaux mais pas spécialement. En revanche, comme je disais, j'ai trouvé que
159 la brochure rpn, qui est auto-évaluatrice, elle guide finalement ce sur quoi il faudrait attirer le regard
160 de nos élèves. Pis le per il guide aussi ça.
- 161 **NG : Est-ce que vous pensez que cette nouvelle forme de harcèlement, donc le cyberharcèlement,
162 elle serait plus violente ou insidieuse que le harcèlement scolaire plus standard ? 21/21.a/18**
- 163 E3 : Je suis assez d'accord. A cause de cette distance, à cause de cette dépersonnification finalement
164 via l'écran, les petites touches et pas les yeux dans les yeux pis pas taper la personne en face euh à
165 pouvoir observer les effets que ce que tu fais provoque. Je pense que c'est vraiment-, que c'est très
166 insidieux.
- 167 NG : Donc que celui qui harcèle continue plus longtemps parce qu'il voit pas l'autre.
- 168 E3 : Absolument et peut-être qu'il va beaucoup plus loin que ce qu'il oserait faire en face.
- 169 **NG : Si la prévention du cyberharcèlement était obligatoire dans nos classes, comment vous vous y
170 prendriez ? si vous deviez faire de la prévention avant qu'il arrive quoi que ce soit du coup ? 22**
- 171 E3 : Et ben je demanderais d'être formée. Je demanderais qu'on me forme à faire cela. Mais vous
172 savez, dans nos classes, souvent quand y a un thème un peu spécifique comme par exemple le feu ou
173 bien approcher les chiens ou bien se comporter dans le bus, ils nous envoient les gens du rayon, donc
174 je pense que s'il y avait une campagne comme celle-ci, probablement que le service de
175 l'enseignement enverrait ces gens. Enfin, j'espère.
- 176 NG : Vous pensez qu'il y en aurait besoin ?
- 177 E3 : Ah ben oui. Ben ça moi, je pense alors.
- 178 **NG : Donc vous feriez appel à ce qui existerait éventuellement ? 22.a**
- 179 E3 : Si cela existait ou alors si on disait il va falloir enseigner maintenant, vraiment mettre un accent
180 fort sur cette prévention, alors je dirais c'est très volontiers, mais moi, j'ai besoin qu'on m'explique
181 les éléments centraux à dire, à ne pas dire, comment on aborde ça, enfin voilà.
- 182 **NG : Si on imagine qu'on vous forme, comment vous imagineriez mettre ça en place avec les
183 élèves ? sous quelle forme ? 22.b**

184 E3 : Je pense qu'il serait intéressant de les exposer à des vidéos, peut-être de témoignages, pis après
185 effectivement se mettre dans la peau de- par différents moyens. En tout cas pas la présentation
186 excathedra, ça en tout cas pas. Et vraiment les encourager à réfléchir sur et si c'était moi.

187 NG : Se mettre à la place de l'autre.

188 E3 : Se mettre à la place de l'autre, oui oui.

189 **NG : Est-ce que vous pensez qu'il y a des moments dans l'années qui sont plus propices que**
190 **d'autres pour mettre en place une prévention ? 22.c**

191 E3 : J'allais dire n'importe quand. J'allais dire tout au début. Pis en fait, je me demande si c'est bien
192 d'avoir une classe qui tourne depuis un petit moment. On est de nouveau dans ces sujets comme le
193 gis, avec l'éducation sexuelle et tout ça. Peut-être si la classe se connaît un peu, a un peu confiance,
194 peut-être plutôt deuxième semestre.

195 NG : Pis vous feriez ça une fois par année, deux fois par année, plus ?

196 E3 : Je sais pas, hein, ça c'est super intéressant, parce qu'on est vraiment dans la didactisation du
197 truc. Est-ce qu'il faut faire des petits morceaux parsemés et des petites piqures de rappel comme ça
198 ou frapper un grand coup ? moi je pense au gis, j'ai toujours trouvé qu'on avait pas été très habile
199 avec ce gis, pis que y avait certainement moyen de faire ça autrement. Peut-être qu'il faut y
200 retourner plusieurs fois, pour pouvoir aussi dire mais moi j'ai observé ça. Peut-être en deux-trois
201 interventions de deux périodes par exemple, mais c'est tellement énorme qui faut que l'enseignant
202 s'en charge dans le cadre du mitic, hein, c'est vite vu.

203 **NG : Est-ce que vous vous sentez assez informée au sujet du cyberharcèlement et de la**
204 **prévention ? 23**

205 E3 : Non. Enfin vous avez vu que je suis un peu dans mes représentations. En fait, pendant qu'on
206 discute, je suis en train de me demander si je devrais pas lire deux-trois trucs là-dessus. Je nage un
207 petit peu dans mon petit monde.

208 **NG : Que souhaiteriez-vous voir mis en place ? 23.a**

209 E3 : Ah ben quelque chose qui protège, quelque chose qui puisse protéger tous les élèves, en fait.
210 Moi, je vise à une sécurité affective, psychique dans l'école par tous les moyens. Ce serait vraiment
211 ça, et par des interventions de gens extérieurs, plus l'intervention du maître. A voir.

Annexe 19 : transcription-traduction de l'entretien 4

NB : Les nombres correspondent aux numéros des questions du guide d'entretien.

- 1 **NG : Depuis combien de temps vous enseignez, environ ? 2**
- 2 E4 : C'est ma vingt-quatrième année d'enseignement.
- 3 **NG : Vous êtes en huitième, c'est juste ? 3**
- 4 E4 : Oui.
- 5 **NG : Depuis combien de temps vous enseignez dans ce degré ? 4**
- 6 E4 : C'est la deuxième fois que j'ai des huitièmes.
- 7 **NG : Est-ce que c'est vous qui êtes titulaire de cette classe ? 5**
- 8 E4 : Oui.
- 9 **NG : Quel est votre pourcentage d'enseignement ? 6**
- 10 E4 : On va dire environ cent pour cent.
- 11 **NG : Combien d'élèves vous avez dans votre classe ? 7**
- 12 E4 : Dix-sept cette année.
- 13 **NG : Et si j'ose votre année de naissance ? 8**
- 14 E4 : 1971.
- 15 **NG : Quand et où est-ce que vous avez suivi votre formation d'enseignante ? 9**
- 16 E4 : Alors à Neuchâtel, à l'école normale.
- 17 **NG : En quelle année ? 9**
- 18 E4 : 93, je crois.
- 19 **NG : On va passer à la partie sur les nouvelles technologies en classe. Quand je parle de nouvelles technologies c'est ordinateur avec internet ou tablette avec internet aussi. Est-ce que vous utilisez ces nouvelles technologies en classe ? 10/10.a/10.c**
- 20
- 21
- 22 E4 : Alors oui ils utilisent l'ordi, si possible toutes les semaines, en tout cas une fois chacun et puis
- 23 des élèves qui ont des tablettes.
- 24 **NG : Ils ont accès à internet dessus ?**
- 25 E4 : Alors pas depuis leur tablette, on n'est pas autorisé à donner le code wifi du collège aux élèves.
- 26 Sur les ordi oui.
- 27 **NG : Quand ils vont sur l'ordi, ils les utilisent de quelle manière ? 10.b**
- 28 E4 : Soit c'est pour une recherche s'ils ont un travail, s'ils sont en train de préparer un exposé ou
- 29 comme ça. Je les envoie souvent faire de l'allemand sur l'ordinateur, junior. Je trouve que, le moyen,
- 30 il est bon. Je les envoie parfois faire des exercices sur le rpn, des exercices de français ou de maths.

31 On utilise également l'ordinateur, la recherche pour des tutos. C'est pas forcément eux qui vont les
32 chercher mais du coup soit je les mets par groupes et pis ils vont visionner un tuto...

33 NG : donc sur youtube ou sur une plateforme comme ça...

34 E4 : voilà justement, surtout pour les maths, tout ce qui est de la géométrie, finalement c'est plus
35 simple d'utiliser des tutos en géométrie que de s'amuser soi-même avec un compas au tableau pis on
36 n'est pas précis et tout.

37 NG : C'est vrai. Y a combien d'ordis ? 10.c

38 E4 : Alors moi j'ai la chance d'avoir un beamer donc, si vraiment je veux gagner du temps, je lance le
39 tuto au beamer, tout le monde en même temps et pis on le visionne une fois pis la deuxième fois ils
40 le reVISIONnent pis on fait étape par étape pis ils font en même temps sur leur feuille. Et moi j'ai plus
41 besoin de faire au tableau. Voilà, en gros, les raisons pour lesquelles on utilise les ordis.

42 NG : Comment vous gérez l'accès des élèves à internet, est-ce que vous êtes derrière eux ? 11/11.b

43 E4 : Euh difficile. Déjà, je fais en sorte que quand je sois à mon bureau ou que je sois ailleurs dans la
44 classe, ben que j'aie accès aux écrans. Vous voyez bien qu'y a aucun écran qui est caché. Ils savent
45 que même si je fais autre chose et qu'ils sont sur l'ordi je peux quand même guigner. Et pis c'est vrai,
46 des fois, je dis mais là c'est pas ce que je t'ai demandé. Y en a parfois qui sont blessés, qui restent à la
47 récréation, ben c'est difficile de vérifier, enfin voilà. Je travaille sur la confiance.

48 NG : Donc vous n'êtes pas en classe quand ils restent dans la classe pendant la récré ? 11

49 E4 : Non justement. Oui oui, je pars sur la confiance.

50 NG : Ouais ouais mais du coup, vous estimez qu'il y a quand même besoin d'un regard sur ce qu'ils
51 font sur internet en fait ? 11.a

52 E4 : Ouais.

53 NG : Est-ce que vous avez déjà abordé les règles à suivre sur internet avec les élèves ? ou les
54 comportements à suivre, à avoir ? 12/12.b

55 E4 : Oui. Enfin, j'arriverais pas à me rappeler avec cette équipe quand je l'ai fait, mais en général je le
56 fais chaque fois que j'ai une nouvelle équipe qui arrive. En début d'année quand on installe les règles
57 de vie de la classe, je fais de nouveau un rappel des ordinateurs, on allume l'ordi que sur mon
58 autorisation. En général, c'est pour du travail scolaire et pis si une fois on veut faire autre chose, ben
59 il faut demander et pis dire ce qu'ils veulent faire. Ça arrive que de élèves me disent j'aimerais
60 chercher un morceau de musique. Je les autorise.

61 NG : Donc au cas par cas en fait.

62 E4 : Ouais, voilà.

63 NG : Est-ce que vous faites de la prévention quant aux réseaux sociaux ? 13/13.a/13.b

64 E4 : Alors oui, en fait je pense que je le fais chaque année avec mes équipes, mais ça dépend. En fait,
65 j'essaie d'attendre le moment propice, qui peut être soit quand je les entends discuter ouais mais
66 dans le groupe, pis que d'un coup, je me dis tiens y en a trois qui sont à l'écart, et du coup je leur
67 demande, j'entends que vous avez un groupe whatsapp, c'est un groupe de quoi, juste un groupe de
68 copains, ah non c'est un groupe de classe, ah ouais pis pourquoi eux ils sont pas dedans. Soit parce

69 qu'ils ont pas de natel, soit enfin voilà, et du coup on profite à ce moment-là, voilà. Ou alors des fois
70 c'est eu arrivé parce qu'y a eu des histoires. Y a aussi la prévention au cercle scolaire, on a aussi la
71 prévention qui est faite par le service socio-éducatif donc ils ont de toute façon, je crois que c'est en
72 septième, un moment où on leur parle de ça.

73 NG : Donc c'est quelqu'un qui vient en classe pour en parler ?

74 E4 : Oui.

75 NG : Mais c'est qu'une fois par demi-cycle c'est ça ?

76 E4 : Ouais, je crois que c'est une fois avec les septièmes.

77 NG : Vous avez déjà un peu souligné ça, cette mise à l'écart d'élève, j'ai entendu dire que certains
78 élèves étaient harcelés par le biais des nouvelles technologies. Qu'est-ce que vous en pensez ?

79 14.a/17

80 E4 : Oui, on le sait que c'est clairement vrai enfin, moi j'ai déjà eu le cas plusieurs fois dans mes
81 classes, donc oui, c'est vrai, où c'est même suite à un anniversaire et tout d'un coup ils se sont
82 bringués, mais comme toute bringue d'enfants qui normalement s'arrêterait là. Mais non, après en
83 rentrant à la maison les autres continuent, enfin voilà, on continue à l'embêter ou à l'insulter, du
84 coup ça continue sur tout le weekend et c'est pas fini. C'est des bringues qu'on aurait aussi eu y a
85 cinq-dix ans en arrière, mais que ça s'arrête, pis là elles sont pas arrêtées. C'est vrai, quand on
86 entend, on en parle ensemble et enfin moi, j'essaie toujours déjà de leur dire tout ce que vous
87 mettez, mais que ce soit justement l'ordinateur ou votre natel, tout ce que vous envoyez à
88 quelqu'un, c'est que vous avez le courage de le dire en face. Alors après, c'est ce que je raconte, c'est
89 ce que je dis, est-ce qu'ils en tiennent compte, j'en sais rien, après y a tout ce qui se passe à la
90 maison, nous, on n'a plus d'emprise. Mais c'est vrai, moi, j'essaie vraiment d'insister là-dessus, c'est
91 tout ce que vous écrivez, c'est que vous êtes capable de le dire en face, donc donner une insulte à un
92 copain par écrit, ça veut dire que vous êtes capable de le regarder dans les yeux et de l'insulter la
93 même chose. Si vous avez pas le courage de le faire, ben vous l'envoyez pas. Et pis après réfléchissez
94 à tout ce que vous envoyez, si c'est vous qui le recevez, qu'est-ce que ça vous ferait. Donc j'essaie un
95 peu. Mais on sait pertinemment que, dans nos classes, dans certaines familles, y a pas de contrôle.
96 Ici, on a quand même comme règle que les natels sont éteints, donc ils osent pas les utiliser pendant
97 les heures d'école. Ils osent normalement même pas les prendre à l'école sauf si les parents ont
98 demandé une autorisation, en tout cas jusqu'en huitième. Donc, je me dis que pendant les heures
99 d'école, on serait pas censé se retrouver confronté à ce problème. Pis après à la maison, c'est la
100 maison quoi.

101 NG : Selon vous quels pourraient être les signes qu'un élève subit ce qu'on appelle du
102 cyberharcèlement ? 15

103 E4 : Mais peut-être que les signes sont un peu les mêmes que celui qui a du harcèlement scolaire de
104 la part de ses camarades, hein. C'est l'enfant qui va se mettre gentiment à l'écart, qui aura peut-être
105 plus envie de venir à l'école, qui aura mal au ventre, qui est malade. Un bon élève pourrait avoir ses
106 résultats scolaires qui chutent, ça pourrait être l'enfant qui est plus du tout invité. J'aurais envie de
107 dire dans son changement d'humeur, enfin voilà, c'est en observant qu'on pourrait s'en rendre
108 compte. Mais après je pense qu'il y a des enfants qui sont capables de le cacher. Enfin, on le sait, y a
109 eu des reportages où ça se voit pis y a ce moment où ça dégénère vraiment très loin qu'on se rend
110 compte qu'y avait quelque chose. Donc je suis pas sûre qu'on puisse toujours le voir.

111 **NG : Vous avez parlé des notes qui chutent, par exemple, ça pourrait être une conséquence en fait**
112 **du fait que les élèves soient harcelés ou cyberharcelés, vous verriez d'autres conséquences**
113 **possibles ? 15.a**

114 E4 : Oui. Ben un enfant qui devient agressif qui, peut-être chez les plus grand, hein, je sais pas un
115 enfant qui commencerait peut-être à trouver refuge dans la fumée, dans l'alcool, on a beau être dans
116 l'école obligatoire mais on sait qu'ils boivent de plus en plus tôt, donc voilà, je pense que, ouais, c'est
117 des choses qu'on pourrait avoir. Dans-, c'est un cliché que je vais dire là, peut-être que c'est un
118 mauvais cliché, mais peut-être que- aussi dans l'habillement, ces enfants, ces jeunes qui vont de plus
119 en plus venir dans le gothique ou dans le noir, enfin voilà, après ça veut pas dire que toutes les
120 personnes qui ont le style gothique sont des personnes mal dans leur corps et dans leur tête, hein...

121 **NG : mais qui veulent attirer l'attention sur eux en fait...**

122 E4 : voilà, c'est ça, c'est peut-être un peu un cliché mais voilà, quand tout changement qu'on pourrait
123 pas expliquer. On pourrait peut-être aller chercher là.

124 **NG : Si ça vous arrivait, à un de vos élèves vous feriez quoi ? si vous remarquez des signes ? 16/17**

125 E4 : J'ai déjà eu une fois- alors, c'était pas du cyberharcèlement, mais où clairement un enfant était
126 mis à part notamment pas dans un groupe. Déjà prendre contact avec les parents, est-ce que eux
127 s'en sont rendus compte. Demander de surveiller aux parents de l'enfant concerné, déjà de surveiller
128 peut-être les messages qu'il reçoit, savoir qui le harcèle. Et puis après en discuter avec toute la
129 classe, si c'est des élèves de la classe parce qu'après ben voilà. Après je pense peut-être rendre
130 attentifs tous les parents concernés. Que leurs enfants sont mineurs et que les parents sont
131 responsables de ce que leurs enfants font avec le natel, que si les parents concernés, enfin par
132 l'enfant harcelé, si les parents portent plainte, ben la police va venir ramasser le natel des autres et
133 du coup les parents vont devoir s'en porter- ils ont une part de responsabilité, enfin voilà. C'est un
134 peu par la menace, un peu faire peur, parce que je pense qu'y des gens qui se rendent pas compte,
135 qui savent pas ce que ça veut dire. Et qui savent pas quelles seront les conséquences. On peut
136 donner un natel à n'importe quel gamin avec un accès libre à internet. Pis on pense que ça suffit,
137 quoi, que ça s'arrête là, mais non ça s'arrête pas là, quoi.

138 **NG : Vous avez parlé de la police, mais est-ce que vous auriez d'autres ressources à me conseiller,**
139 **qui on pourrait appeler pour venir parler de la prévention ou de l'utilisation, des comportements à**
140 **avoir sur internet ? 16.a**

141 E4 : Oui, bon après je sais pas dans tous les cercles scolaires comment ça se passe, hein, mais chez
142 nous, ici, au csvr, oui, moi, avant d'appeler la police, on a un service socio-médico-éducatif qui
143 réagissent vite. Et oui, dans ces cas-là moi, je ferais appel à eux d'abord.

144 **NG : Vous avez dit que vous avez déjà vécu des situations de cyberharcèlement dans votre classe.**
145 **Comment ça s'est passé concrètement, cette mise à l'écart ? vous avez parlé d'une mise à l'écart ?**
146 **17/17.a**

147 E4 : Alors là en l'occurrence, moi, je pense que je me suis pas forcément rendu compte toute seule.
148 C'est une maman qui m'a appelée, y a eu d'abord une première étape où elle me disait ma fille s'est
149 fait insultée sur le réseau de la c- sur le groupe de la classe par untel untel untel, donc j'ai pris ces
150 élèves j'en ai discuté avec eux...

151 **NG : mais pardon vous, vous êtes pas sur le groupe de la classe ?**

152 E4 : Non. Et donc c'est comme ça que j'ai été au courant, par cette maman. Donc j'ai pris les filles
153 concernées, on en a discuté ensemble pis après on en a discuté toute la classe, sans mettre de noms
154 mais juste dire, voilà, rappeler les règles face aux réseaux sociaux. Elle est revenue à la charge je sais
155 plus combien de temps après parce qu'il y avait de nouveau eu un truc et là, enfin elle me dit que sa
156 fille était de nouveau embêtée et j'ai dit écoutez moi, je pense que la première solution, c'est vous
157 cassez ce réseau, retirez l'autorisation à votre fille d'aller sur ce réseau, finalement c'est votre travail.
158 Non, c'est dommage parce que il a été créé pour si un élève est malade s'ils ont des problèmes pour
159 les devoirs, enfin moi, je trouve que l'idée du réseau, il est bien, ça leur permet de enfin, voilà. J'ai dit
160 O.K. je suis d'accord avec vous. Pis elle me dit mais par contre moi, je pense que ce qu'on pourrait
161 faire c'est que vous vous y mettiez. J'ai dit stop, non. Non. D'abord, ce que les élèves font dans leur
162 vie privée en dehors de l'école, ça ne me regarde pas forcément et moi, j'ai pas à faire la police et
163 surveiller. J'ai dit par contre vous, en tant que maman, c'est votre travail, donc vous pouvez vous y
164 mettre ou prendre le natel à votre fille, mais moi, je vais pas le faire. Et là j'ai effectivement appelé le
165 service socio-éducatif et ils sont venus faire une intervention sur les réseaux sociaux pis ça s'est
166 arrêté comme ça. Mais c'est vrai que non moi, j'entre pas là, je suis plus d'accord parce que je pense
167 que ça va clairement au-delà de notre profession.

168 **NG : Comment vous définiriez le cyberharcèlement ? 18**

169 E4 : Ben c'est déjà de l'acharnement sur une personne, c'est de lui envoyer des messages soit via un
170 groupe ou privé ou des insultes ou voilà. Mais ça peut aussi être, je sais pas si c'est du
171 cyberharcèlement, mais oui, pour moi ça peut être la personne qui reçoit des message mais à tout
172 bout de champ, mais pas forcément des messages insultants mais même la nuit, enfin tout le temps
173 tout le temps, qu'est-ce que tu fais, qu'est-ce que tu mets comme habits demain. Et je pense qu'à un
174 moment donné, y a une certaine heure où les enfants n'ont pas à avoir accès à leur natel. Je sais pas
175 comment dire mais, tiens t'es pas sur facebook, t'es nul, t'as pas-, enfin voilà, un peu ce genre de
176 choses, pis insister insister jusqu'à finalement faire pression sur la personne.

177 **NG : Donc un acharnement ?**

178 E4 : Un acharnement, ouais, pour qu'elle s'y mette, pour qu'elle fasse comme les autres, pis ce
179 besoin d'être- c'est normal des enfants de cet âge, mais d'être comme tout le monde pis ils ont tous
180 un natel, moi, je le veux aussi. Voilà, moi, je dis toujours aux parents, ça on le rencontre beaucoup en
181 sept-huitième, des parents qui nous disent, encore plus chez nous, ici, au village, où les enfants sont
182 au village jusqu'en fin de huitième et où les parents disent mais moi, je vois pas pourquoi ils auraient
183 un natel parce que ils rentrent à la maison, ils peuvent nous demander pour aller chez un copain, ils
184 repartent, en cinq minutes ils y sont, on n'est pas dans une ville, ils sont pas scolarisés dans un autre
185 village mais tous les enfants en ont un, je crois qu'on va quand même lui acheter. Voilà ben moi,
186 j'essaie toujours de dire que oui c'est difficile mais les valeurs auxquelles vous croyez, ben résistez,
187 parce que vraiment, plus vous le donnez tard, le natel, plus vous allez repousser les problèmes et
188 plus votre enfant aura la maturité pour affronter aussi les problèmes. Donc je suis très rétro, mais
189 pour moi, avant la fin de la huitième, un enfant n'a pas besoin d'un natel, enfin, ça lui sert à rien.

190 **NG : Vous pensez quoi du fait qu'on peut se cacher derrière un numéro de téléphone ou alors un
191 pseudo ou une adresse mail ?**

192 E4 : Ben c'est clair, ça crée un problème. Mais je sais pas comment on pourrait faire autrement. Donc
193 effectivement, ce qu'on pourrait faire, c'est rendre attentif les enfants, enfin toute personne, qu'on
194 peut raconter n'importe quoi et qu'on peut se cacher derrière n'importe quel profil et n'importe

195 quelle photo, je pense que là, c'est que au travers de la prévention qu'on peut faire quelque chose.
196 Mais, oui, dès le moment où on peut se cacher ça va créer un problème. C'est négatif mais je sais
197 pas.

198 **NG : Est-ce qu'on vous a offert des moyens pour gérer la situation de cyberharcèlement que vous**
199 **avez vécue ? donc y avait le service socio-éducatif, vous m'avez dit, mais est-ce qu'on vous a**
200 **proposé d'autres ressources ? si ça allait plus loin par exemple ou si ça réglait pas le souci ? 19**

201 E4 : Ben ce qu'y a eu, c'était si ça continue reprend contact avec nous pis on verra ce qu'on peut
202 faire. En l'occurrence y en a pas eu besoin.

203 **NG : Est-ce que vous avez reçu une formation au niveau du cyberharcèlement ? 20/20.a/20.b/20.c**

204 E4 : On n'a pas reçu une formation mais je suis déjà allée une fois à une séance d'informations. Mais
205 pas obligatoire et puis on est quand même toujours présent dans les séances quand ils viennent faire
206 les séances d'informations auprès des enfants, sur ce que c'est les réseaux sociaux et tout. Nous, on
207 est quand même toujours là, donc finalement à force d'assister à ces séances avec mes élèves y a des
208 choses qui rentrent aussi. Pis après peut-être qu'en tant que maman, je me suis aussi intéressée.
209 Donc euh voilà je pense que y a peut-être le côté professionnel pis y a le côté privé qui fait que je suis
210 pas au top dans le truc, mais que je sais de quoi on parle et j'ai acquis certains réflexes.

211 **NG : Est-ce que vous pensez que cette nouvelle forme de harcèlement soit plus violente que le**
212 **harcèlement scolaire dit standard ? plus insidieuse ? 21/21.a/18**

213 E4 : Je pense que c'est plus violent, plus insidieux au niveau psychologique. Mais pas physique. Parce
214 que forcément qu'avant, peut-être un autre genre d'harcèlement, on commence par du
215 psychologique pis après on peut finir par taper la personne, enfin voilà. Quand on reste sur du du
216 cyberharcèlement, je pense- enfin, je sais pas, j'imagine, hein, j'en sais rien, j'imagine que c'est assez
217 rare que des enfants finissent par se faire tabasser. J'imagine, je peux me tromper, mais
218 psychologiquement, je pense que c'est plus violent, ouais.

219 NG : A quel niveau du coup, au niveau de...

220 E4 : mais déjà parce que y a pas de possibilité de s'arrêter.

221 NG : Donc la permanence.

222 E4 : Ouais du harcèlement scolaire ou sur le chemin de l'école l'enfant, quand il arrive à la maison, il
223 est quand même en sécurité. Alors c'est très court, mais y a tout ce moment quand il arrive à quatre
224 heures et demie à la maison jusqu'au lendemain à sept heures où il est en sécurité. Avec un natel, il
225 est jamais en sécurité, c'est perpétuellement.

226 **NG : Et si la prévention au cyberharcèlement était obligatoire dans votre classe, si vous deviez faire**
227 **de la prévention, comment vous vous y prendriez ? 22**

228 E4 : Euh, je sais pas, non, si...

229 **NG : à qui vous pourriez faire appel ou bien... 22.a**

230 E4 : oui, ben, euh...

231 **NG : qu'est-ce que vous mettriez en place... 22.b**

232 E4 : on sait qu'y a, en tout cas y avait, je crois que c'était sur le rpn sous la rubrique formation
233 générale, y a des petits indices.

234 NG : Donnés par action innocence, c'est ça ?

235 E4 : Voilà exactement, ouais ouais, c'est ça. J'ai eu utilisé ça, C'est ce que j'utiliserais, j'irais regarder
236 ce qu'on peut avoir. Ou des petites vidéos à diffuser. Je suis pas sûre que je montrerais des
237 reportages ou des films parce que je pense que mes élèves sont encore trop jeunes pour ça. Après
238 peut-être que chez des plus grands, fin d'école secondaire, peut-être montrer des enfants de leur
239 âge, ce qu'ils ont vécu, comment ils ont fait, ce que ça peut faire, je pense que y a un moment
240 donnée c'est percutant. Là je pense qu'ils sont encore trop petits, ouais.

241 NG : Mais qu'est-ce que vous feriez du coup, peut-être avec action innocence, montrer des extraits
242 de films ?

243 E4 : Voilà, ou regarder, j'imagine qu'il existe des bouquins qu'on peut trouver sur le
244 cyberharcèlement, peut-être leur faire lire un livre ou j'irais peut-être une fois regarder à la
245 médiathèque si y a un roman ou un truc qui tourne là autour pour pouvoir en discuter après.

246 NG : Donc partir sur des discussions avec un support...

247 E4 : ouais.

248 **NG : Est-ce que vous vous sentez assez informée au sujet du cyberharcèlement et de la prévention**
249 **du cyberharcèlement. 23**

250 E4 : Oui. Alors je pense qu'on peut toujours être plus, mais oui, je me sens pas, enfin en tous cas
251 actuellement dans mon cercle où je travaille, après de nouveau peut-être que dans une ville où on a
252 des cas peut-être plus difficiles, j'en sais rien, mais- dans le contexte dans lequel je travaille, je me
253 sens pas démunie.